L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1271 - VENDREDI 23 MAI 2014 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

Achetez MAINTENANT !



JD 5075 E Pack
75 cv
29 990€ HT
sans reprise



JD 5100 M Pack
100 cv
39 990€ HT
sans reprise

Offres valables jusqu'au 30 juin 2014

JOHN DEERE — SV-PRO

Monéteau - Malay - Grandchamp - Chatillon

Élections européennes, dimanche 25 mai

L'agriculture et l'Europe, deux destins communs !



Photo: Réussir

L'histoire de l'Europe est indissociable de celle de l'agriculture et inversement. Depuis 60 ans, le chemin parcouru est considérable. Il manque cependant aux dirigeants européens actuels le souffle des pionniers. Avec la multiplication des élargissements, les écarts entre membres de l'Union se sont creusés et la volonté d'harmoniser les politiques nationales manque. Du coup, les peuples doutent de cette Europe dont nous avons pourtant le devoir d'en poursuivre la patiente construction.

Page 16

Encarté avec cette édition: Occasions Axe Équipement (sur certains cantons).

Côte d'Or

› **Assemblée générale de la FDSEA**

Mettre les risques de côté : un long travail à engager



Nièvre

› **PAC 2015**

Les réunions de la Chambre reportées à septembre



Yonne

› **Assemblée générale de la FDSEA**

Trop de normes !



CONDITIONS de FINANCEMENT EXCEPTIONNEL
sur toute la gamme fenaison disponible en stock



KUHN
be strong, be KUHN
* Soyez forts, soyez KUHN

G. BUCHEZ
Secteurs: Autun - Corbigny
Luzy - Moulins Engilbert
Nevers
03 86 20 17 38

MONGIN Jean-Jacques
n° ORIAS 07009678
> professionnel en assurances agricoles depuis 20 ans
> présent dès 7h00 le matin
> 1 seul interlocuteur pour l'établissement de vos contrats et la gestion de vos sinistres
ASSURE LE RISQUE GRÊLE et ALÉAS CLIMATIQUES
AVIVA
6, Rue Dampierre (Place des Cordeliers) Auxerre
Tel. 03 86 72 08 38 - Fax 03 86 72 08 39
E-mail: mongin-jj@aviva-assurances.com

Sommaire

Panorama
02 • Prévisions météo
• Clin d'œil
• PRI Info
03 • Export: Cérévia célèbre son 1 000ème train de céréales vers le Port de Marseille

Côte d'Or
04 • FDSEA: Mettre les risques de côté, un long travail à engager
05 • Insecticides: Un travail de nuit pour les agriculteurs ?
06 • Action syndicale: Quatre euros cinquante, sinon rien !
07 • Productions végétales: L'eau manque cruellement

Nièvre
08 • Foire-concours aux culards de Moulins-Engilbert: Le nombre d'animaux présentés a explosé
09 • FDSEA et JA: La PMTVA au centre des inquiétudes
10 • Les réunions de la Chambre sur la PAC 2015 sont reportées à septembre
11 • Lycée du Morvan: «Les portes s'ouvrent !»

Yonne
12 • FDSEA: Une assemblée générale à l'heure européenne
14 • Agriculture biologique: Les conditions de la réussite
• Évènement: L'innovation en action
15 • SeineYonne et 110 Bourgogne: «Expérimentales 2014» à Evry et Coulmier-le-Sec

Bourgogne...
16 • Élections européennes le 25 mai 2014: L'agriculture et l'Europe, deux destins communs !
18 • Commerce international: L'UE négocie tous azimuts malgré les risques pour l'agriculture
19 • Viticulture: Dispositif 2014 de lutte contre la flavescence dorée en Bourgogne

Services
22-23 • Cours et marchés
24-26 • Petites annonces
27-30 • Annonces légales
31 • Vie quotidienne

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années) RCS B. 351 475 504
• Gérante et Directrice de publication : Mauricette Besançon •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30

Commission paritaire des journaux et publication 0516 T 88045 - ISSN : 1969-8232
Dépôt légal : mois de parution.
Tirage moyen par numéro : 6 500 ex. Prix au numéro : 2,00 €
Imprimeries: IPS - ZA du Chant des Oiseaux - 80800 Fouilloy
AgriBourgogne.fr

FRSEA La Section Lait a renouvelé son équipe

Au même rythme que les syndicats départementaux, les sections de la FRSEA renouvellent leurs membres et élisent leurs représentants. C'est désormais chose faite pour la Section lait. Ce qui change : depuis le 17 avril dernier de nouveaux membres, comme Stéphane Convers de Saône et Loire et Samuel Bulot de Côte d'Or, présents à la réunion, sont venus rejoindre l'équipe régionale pour défendre les dossiers "lait" en Bourgogne. Ce qui ne change pas : les producteurs présents ont renouvelé leur confiance à Nadine Darlot et l'ont de nouveau élue en tant que présidente de la section pour trois ans. Les membres de la section se sont également penchés sur les sujets qui préoccupent tous les producteurs Bourguignons : le prix du lait, le maintien de la collecte, les moyens mis en œuvre pour moderniser les exploitations (PMBE notamment).

LA SRPL

30/05 Fermeture de la MSA Bourgogne

La Caisse Régionale MSA de Bourgogne (Dijon, Nevers, Mâcon et Auxerre) sera fermée exceptionnellement le Vendredi 30 mai. Pour accéder à vos données personnelles et effectuer vos démarches, vous pouvez utiliser nos services en ligne depuis le site Internet www.msa-bourgogne.fr via votre espace privé.

01/06 Concours régional des fromages fermiers à Dijon

La 17ème édition du Concours régional des Fromagers fermiers se tiendra à Dijon, le dimanche 1er juin, sous les halles de la ville. Pour cette première édition à Dijon, les fromagers fermiers de la région viendront, en marge du concours proprement dit, présenter leur métier et leurs produits. Des stands de producteurs et des animations renforceront donc l'intérêt de cette manifestation. On pourra voir la fabrication d'une tome, participer à la fabrication de fromages de chèvre, jouer à un quizz sur les fromages fermiers de la région et découvrir les coulisses du concours. La restauration est aussi prévue autour des produits proposés à la vente: fromages, pain, miel et vin. Palmarès et remise des prix à 14h.

PRI info

Côte d'Or Comment faire pour devenir agriculteur ou agricultrice ?

Vous avez un souhait, une idée, celui de vous mettre à votre compte et de devenir agriculteur ou agricultrice. Le Point Info Installation est là pour vous accueillir, vous aider à réfléchir sur votre projet, vous informer sur les aides et les démarches et vous orienter vers les personnes ressources pour mener à bien votre projet (accueil financé par l'Etat et le Fonds Social Européen). Nous organisons des sessions collectives au Point Info Installation, contactez Maëlle SUREAU au 03 80 68 67 72 pour tous renseignements.

Nièvre Le Répertoire Départ Installation (RDI)

Si vous avez un projet d'installation et que vous recherchez du foncier ; ou si vous désirez céder votre exploitation à un jeune, inscrivez vous au Répertoire Départemental à l'Installation. Cet outil permet de mettre en relation les jeunes désirant s'installer et les agriculteurs souhaitant céder leur exploitation (service financé par l'Etat). Contact : Carole SIMON et Sylvie SIMONIN (Chambre d'Agriculture) au 03 86 93 45 99.

Yonne La retraite ça se prépare

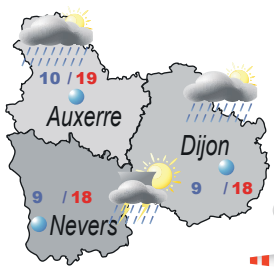
Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc ABONNET - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'Etat, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

SOCADRAIN T.P.
• Drainage
• Mise aux normes de bâtiment d'élevage
• Étanchéité de bassin géomembranes
SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75

Dijon Céréales vous présente la météo de la Bourgogne du 23 mai au 1er juin

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com
DIJON CÉRÉALES

Vendredi 23 Mai



Instable

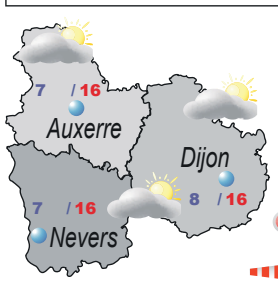
De nombreuses averses sont attendues et seront localement accompagnées d'orages.

T° mini : 9 à 11 °C
T° maxi : 19 à 21 °C

Vents : Sud-Ouest 30 km/h

St Isidore
Soleil : 07:20 - 20:20
Lune : 10:10 - 00:40

Samedi 24 Mai



Variable

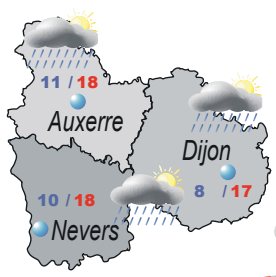
Passages nuageux et timides éclaircies se partageront le ciel. Les vents seront faibles.

T° mini : 9 à 11 °C°C
T° maxi : 19 à 21 °C

Vents : Sud-Ouest 10 km/h

Ste Irène
Soleil : 07:18 - 20:21
Lune : 10:58 - 01:34

Dimanche 25 Mai



Averses

Bon nombre d'averses sont attendues pour ce dimanche. Les températures seront en légère baisse.

T° mini : 7 à 9 °C °C
T° maxi : 17 à 19 °C

Vents : Sud-Ouest 20 km/h

Ste Sophie
Soleil : 05:52 - 21:37
Lune : 04:09 - 18:06

Prévisions à 7 jours

Lundi 26 au Mercredi 28 Mai :
Quelques précipitations et éclaircies pour lundi et mardi. Des averses orageuses sont attendues pour ce mercredi.
Vents : Sud à 20 km/h
T° mini. : 7 à 13 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

Jeudi 29 Mai au Dimanche 1er Juin :
De nombreuses averses en perspective pour ces prochains jours.
Vents : Sud à 20 km/h
T° mini. : 6 à 11 °C T° maxi. : 14 à 16 °C

clin d'œil



Export

Cérévia célèbre son 1 000ème train de céréales vers le Port de Marseille

L'union de commercialisation Cérévia a célébré le 15 mai la circulation du 1 000e train de céréales entre le hub bourguignon de Venarey-les Laumes et le terminal fluviomaritime des Tellines (Port de Marseille), en annonçant un prochain contrat pluriannuel avec les affréteurs fluviaux.



L'anniversaire de ce 1000ème train a réuni plus d'une centaine de personnes à Port-Saint- Louis. Le ruban a été coupé par Robert Bilbot, président de la SEPT (société d'exploitation du Port des Tellines) et directeur de Cérévia, Christine Cabau-Woehrel, présidente du Directoire du Grand Port Maritime de Marseille, Pascal Sainson, président d'Europorte S.A., Didier Laurency, président de Cérévia et Yves Proux, président de Bourgogne Fret Services.

«*Ce 1 000ème train est le symbole d'un partenariat réussi et fructueux*» avec la filiale du fret ferroviaire Europorte (Eurotunnel), «*marqué par la régularité et la fiabilité des rotations depuis 2009*» et, au fil du temps, «*une grande flexibilité des acheminements*», selon un communiqué. Plus de 1,3 Mt de céréales ont ainsi été transportées, en moins de cinq ans, entre la zone nord Côtes d'Or/Sud Yonne et les installations portuaires de Port-Saint-Louis (Bouches-du-Rhône). «*Un train complet de 1 335 t arrive ici 6 jours sur 7 depuis Venarey-les Laumes, notre hub ferroviaire,* explique Robert Bilbot, directeur général de Cérévia. *Le rail représente aujourd'hui plus de 40 % de nos approvisionnements sur le site de Port-Saint-Louis. Il est parfaitement complémentaire du fluvial, ce qui nous permet d'avoir une logistique complète et flexible.*»

Formule souple

Pour répondre à la grande variabilité des débouchés de Cérévia, Europorte propose une formule souple : le Flexi-Est. Cette organisation consiste à charger la totalité à destination de Port-Saint-Louis ou partie sur les ports de l'Est en plus de la destination Sud.
Autrement dit, la destination Méditerranée peut être basculée très rapidement (pour 2 trains sur 6 au maximum par semaine) vers les ports du Rhin et de la Moselle, en fonction de la demande des clients.

Autre levier : la gestion des wagons. La compétitivité de la liaison ferroviaire entre Venarey-les Laumes et Port-Saint-Louis a été accentuée par l'arrivée de wagons neufs nouveau modèle.

Ils offrent une charge utile supérieure aux anciens modèles (100 t de plus sur un train complet de 22 wagons), mais aussi des facilités d'exploitation au chargement et déchargement.



Le terminal fluviomaritime de Tellines (port de Marseille).

Un accord sur 3 ans avec les affréteurs fluviaux

L'autre axe fort d'acheminement vers Port-Saint-Louis est le fluvial, avec 515 000 t livrées par barge pour Cérévia sur le site des Tellines à chaque campagne. Sur le modèle du partenariat avec Europorte, Cérévia a annoncé «*la mise en place prochaine, avec les affréteurs fluviaux, d'un contrat permettant d'assurer les mariniers d'un volume de transport avec en retour une exigence de disponibilité des barges, dans une totale complémentarité avec le rail*». Cet accord-cadre sur trois ans constitue un soutien affiché aux mariniers, dont le secteur traverse une période difficile notamment sur l'axe Saône-Rhône. La concurrence de l'Europe centrale (Bulgarie, Roumanie), qui exporte du maïs sur les marchés du Sud et plombe la compétitivité de la production du sud Bourgogne en fluvial, a fait se réduire les charges de cales, explique Cérévia.
L'union, qui regroupe 7 groupes coopératifs sur 3 régions (Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes), réalise plus de 45 % de son activité à l'export (1,7 Mt), dont les deux tiers à destination du bassin méditerranéen via les installations des Tellines à Port-Saint-Louis (1,1 Mt). **(JCD)**

SUREAU Agriculture
Avallon 03 86 34 18 35
Tannay 03 86 22 11 54
www.sureau-agriculture.fr
Promodis
Pro, Proche, Promodis
Les Bonnes Affaires du Libre Service
BAC à eau 1100L
109 € HT
Réf. BP1100Bleu
Prix HT - Règlement comptant
Râtelier circulaire Jourdain
395 €
Prix HT - Règlement comptant
(réf. RC12)
JOURDAIN N°1 du TUBULAIRE BOVIN
Moto Pompe Essence 600l/min
Amorçage automatique
Moteur Honda
306,25 € HT
Réf. ST236H
Prix HT - Règlement comptant

FDSEA

Mettre les risques de côté : un long travail à engager

Le syndicalisme majoritaire de Côte d'Or a consacré une grande partie de son assemblée générale à la gestion des risques.

«*Les aléas climatiques et de marché, nous allons les vivre de plus en plus*» annonçait Fabrice Faivre à l'ouverture de l'assemblée générale de la FDSEA, vendredi 16 mai à Varois-et-Chaignot. Plusieurs intervenants ont débattu sur la gestion de ces risques (voir encadré). «*Contrairement aux Américains, qui optent pour un système assuranciel, nous ne pouvons pas vivre du marché. En conséquence, nous avons encore besoin d'aides directes*» souligne le président. L'assurance n'est pas la seule notion à prendre en compte pour le responsable côte d'orien : «*il y a des progrès à faire en terme de régulation fiscale*» fait-il remarquer, avant de mettre en avant le besoin d'une DPA «*digne de ce nom*» : «*si une exploitation dégage beaucoup de revenus à un moment donné, une DPA doit pouvoir largement écrêter. Le montant actuel de 27 000 euros est insuffisant et il y a trop de contraintes : il faut bloquer une partie de l'argent et on ne peut pas réinjecter comme l'on veut. Il faut trouver un système beaucoup plus simple et efficace*».

Rapport d'activités innovant

La FDSEA proposait pour la toute première un rapport d'activités en format vidéo. «*Je pense qu'il a plu à tout le monde et je félicite les secrétaires généraux et toute l'équipe de la FDSEA pour les nombreux acquis syndicaux présentés*» confie Fabrice Faivre. Le président a affiché son envie de recruter davantage d'adhérents : «*une centaine en plus nous ferait du bien et nous rendrait encore plus fort. Tout le monde ne se rend pas bien compte du travail effectué, on mériterait mieux par rapport à tout ce que l'on ramène au sein des exploitations*». Une des rares ombres au tableau concerne la MAE zone intermédiaire. Fabrice Faivre a invité le ministère de l'Environnement a être «*moins sectaire en assouplissant sa position*» : «*il n'est pas possible de réduire de 20% les IFT herbicides dans nos zones de plateaux*» a t-il rappelé. Le président a d'ailleurs vivement critiqué le nouveau gouvernement : «*le ministère de l'Environnement domine celui de l'Agriculture et c'est bien dommage. D'ailleurs, pour moi, il n y a plus de ministre de l'Agriculture, il est porte-parole du gouvernement et pilote ça de loin. Ses services cèdent à chaque fois*».

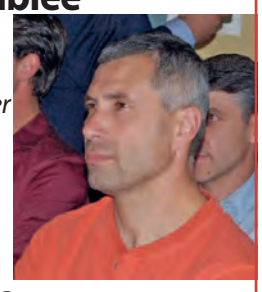
Pour Fabrice Faivre, le ministère de l'Environnement est «*incontrôlable*». : «*Nous avons beaucoup perdu dans le remaniement ministériel avec l'éviction de Philippe Martin. Nous sommes face à des gens qui militent pour la décroissance. Ce n'est pas compatible avec ce que l'on défend à la FDSEA, c'est-à-dire une agriculture de production*».

AURÉLIEN GENEST



La première partie de l'assemblée a été notamment consacrée aux nombreux acquis obtenus et maintenus grâce au syndicalisme majoritaire.

Intervention en pleine assemblée



Sylvain Lecour, agriculteur à Grenant-lès-Sombernon, a pris la parole pour remercier le travail de la FDSEA : «*J'avais un gros dossier de dégâts de gibier de plus de 22 000 euros, qui datait du semis 2011/récolte 2012. Le remboursement traînait suite à des histoires concernant la pose des clôtures. On nous reprochait d'avoir fait participer un membre du Gaec dans l'entretien de celle-ci. La FDSEA a fait remonter le dossier à Paris et ça s'est débloqué. J'ai été indemnisé en décembre 2013. C'est un gros soulagement pour nous. Nous avions fait un prêt a court terme pour pallier ce manque. Je n'imagine même pas si cette histoire était arrivée à un jeune venant de s'installer. Ça n'aurait pas été possible pour lui vu la somme concernée*».

Réaction à la table ronde



**Philippe Saunois, agriculteur à Etais dans le canton de Laignes, réagit à la table ronde de l'assemblée : «*Pour assurer une bonne gestion des risques au sein des exploitations, il y a visiblement encore beaucoup de travail. A ce que j'ai compris, tous les acteurs doivent prendre leurs responsabilités : agriculteurs, assurances mais aussi Pouvoirs publics et là, ce n'est pas gagné. Aujourd'hui, beaucoup de choses ne sont pas adaptées à nos besoins. Un exemple me vient à l'esprit : les viticulteurs du Châtillonnais. Avec les années qu'ils viennent de vivre, leurs références baissent et au final, l'assurance n'assure plus rien ! Il faudrait que les pourcentages de pertes de récolte soit comptés comme des rendements. L'intervenant de Groupama a évoqué l'assurance de l'intégralité des productions au sein d'une même exploitation, avec un degré de risque à définir pour l'agriculteur : je pense qu'on sera bientôt obligé d'en arriver là. Il y a beaucoup trop d'amplitudes aujourd'hui, à tous les niveaux, notamment climatiques. Cette assurance ne serait pas obligatoire mais fortement conseillée car les banques n'accorderaient plus de prêts s'il n'y a pas d'assurance en face... Maintenant, pour pouvoir tout assurer, il faudra indéniablement des coûts abordables pour nous et c'est tout le travail que le syndicalisme doit engager. Plus nous serons nombreux à la FDSEA et plus nous pourrons peser dans les décisions et négociations*».



La salle des fêtes deVarrois et Chaignotétait comble.

Table ronde.

Gérer les risques, c'est sécuriser le revenu

Invités à s'exprimer sur la gestion des risques en agriculture, les trois intervenants de la table ronde ont chacun exposé une partie de la question. Luc Smessaert, vice-président de la FNSEA, en charge de ce dossier, a expliqué le travail de réflexion global entrepris par le syndicat majoritaire pour anticiper, prévenir les dommages, protéger l'outil de travail, sécuriser le revenu face aux nombreux risques climatiques, sanitaires et économiques auxquels les exploitations peuvent être confrontées. Face à cela, il faut pouvoir disposer des bons outils au bon moment. Tous sont concernés et doivent se responsabiliser : les agriculteurs en s'assurant individuellement et collectivement, les assureurs en proposant les bons produits d'assurance, les Pouvoirs publics en garantissant le tout.

Et quand l'assurance ne peut pas couvrir le risque, c'est le collectif et la mutualisation qui doivent intervenir, comme pour le FMSE, Fonds de mutualisation sanitaire et environnemental, dont Jean Pierre Fleury a assuré la présentation. Ce dispositif d'aide en cas d'aléas sanitaire ou environnemental repose sur un engagement et une organisation collective, qui concerne tous les secteurs de production (élevage et productions végétales) et qui est largement subventionné par les fonds européens.

Enfin, pour la partie assurancielle, François Schmitt, président de Groupama Grand Est, a dressé le bilan de l'existant tout en insistant sur la nécessité pour chaque agriculteur d'envisager l'assurance dans sa globalité. Sans élargir la base des assurés, sans augmenter sensiblement le nombre des cultures assurées, on ne pourra pas atteindre un niveau de protection suffisant. Les assureurs travaillent à un nouveau produit *"coup dur"*, accessible à tous et qui couvrirait toutes les productions. Mais rien ne pourra se monter efficacement sans un engagement plus large des agriculteurs et la volonté de l'État de garantir le risque pour les assureurs et de soutenir les assurés dans leur effort de couverture des risques inhérents à leur profession.

La FNSEA entend présenter d'ici la prochaine PAC de 2020, un dispositif propre à répondre aux besoins spécifiques de toutes les productions, afin qu'aucun exploitant ne se retrouve sans couverture, donc trop exposé à des aléas et des risques en augmentation constante.

AMK

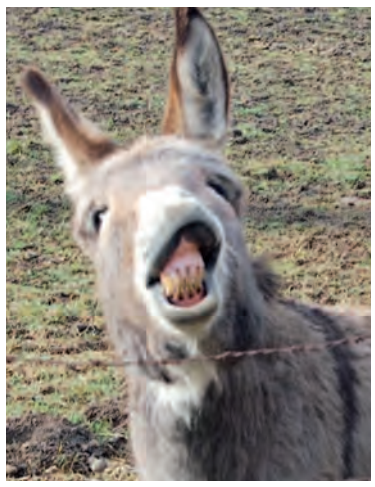


Luc Smessaert, vice-président de la FNSEA en charge du dossier gestion des risques a fait le déplacement pour clarifier les enjeux.

Promotion de l'agriculture

Genlis fête son comice

Une fête agricole est organisée dimanche autour de l'Agora et sur la route de Cessey-sur-Tille.


Des courses d'ânes sont notamment au programme.

Rendez-vous dimanche à partir 10h30. C'est le message envoyé par les agriculteurs du canton de Genlis pour leur grande fête revenant tous les quatre ans sur leur commune. *«Il y a un roulement avec les cantons de Saint-Jean-de-Losne, Auxonne et Mirebeau-sur-Bèze. Cette année, c'est à nous de l'organiser»* annonce fièrement Nicolas Maire, président du comice genlissien. De nombreux animaux des élevages locaux seront présentés. Les concessionnaires du secteur ont répondu à l'appel et présenteront leur matériel. Une quarantaine d'artisans seront aussi de la partie. Les animations ne manqueront pas : parmi elles, des courses d'ânes, très attendues. Des volontaires ou personnes prises au hasard dans le public devront monter sur l'un des cinq ou six animaux *«de course»*, pour tenter de franchir les premiers la ligne d'arrivée, à travers un circuit confectionné avec des bottes de paille. L'entrée sera gratuite. Un repas sera proposé le midi (réservations sur place ou au 03 80 37 86 87).

AURÉLIEN GENEST

Insecticides

Un travail de nuit pour les agriculteurs ?

La fédération des apiculteurs est favorable à l'interdiction des traitements en journée. Un élu FDSEA réagit.

Emmanuel Raillard, membre du bureau de la FDSEA de Côte d'Or, a soulevé une problématique lors de la dernière réunion de son syndicat : *«La fédération des apiculteurs veut faire interdire les traitements insecticides en journée, en particulier l'après-midi, là où les abeilles sont en activité. Je comprends bien qu'il faut respecter la nature et, entre autres, les abeilles. Mais avec cette interdiction, nous serions obligés de traiter le soir, voire même la nuit. L'efficacité de certains insecticides se retrouverait fortement amoindrie, voire nulle»*. L'agriculteur du canton de Fontaine-Française cite notamment la bruche de la féverole et les méligèthes du colza : *«ces ravageurs sont présents en journée eux-aussi, alors quelle serait la solution ? Personnellement je ne vois pas. En plus de la non-pertinence à travailler la nuit, il faudrait apporter des adaptations techniques aux pulvérisateurs, et même réaliser des concessions familiales...»* Emmanuel Raillard redoute même l'interdiction de certains produits insecticides dans les prochaines années : *«c'est un peu comme les produits de désherbage... Avec ce que l'on entend dire aujourd'hui, on pourrait se retrouver au pied du mur avec les limites de la chimie. L'interdiction du Round-up d'ici quelques années n'est pas à exclure : en Amérique, certaines plantes sont devenues résistantes et il n'y a plus de solutions chimiques. Les traitements insecticides pourraient malheureusement suivre ce chemin»*.

AURÉLIEN GENEST

Point de vue

La production de céréales, un enjeu stratégique pour la France et l'Europe

Le dimanche 25 mai, les électeurs européens seront amenés à se prononcer afin d'élire leurs députés qui siégeront à Strasbourg.
La France est bien entendu amenée à se prononcer et ses agriculteurs également.
En tant que futurs décideurs au sein du Parlement européen, plusieurs dossiers agricoles stratégiques pour la filière seront à traiter :
La PAC doit rester commune, et ce pour garantir la compétitivité de la production céréalière française, car il est primordial de ne pas créer de distorsion supplémentaires entre États membres, notamment lors de la déclinaison nationale des mesures européennes…
La PAC doit être consolidée. Pour faire face à la volatilité des cours des matières premières, les soutiens européens sont essentiels, le 1er pilier de la PAC doit donc être maintenu et préservé.
Une harmonisation des règles européennes. Le droit communautaire doit s'appliquer de la même façon dans l'ensemble des états membres notamment vis-à-vis de la conditionnalité et des BCAE !
Enfin, la PAC doit être tournée vers l'innovation et la production. L'innovation permettra aux producteurs de répondre aux grands défis auxquels ils sont confrontés : défis alimentaire, environnemental, énergétique. Les instances européennes doivent donc libérer les initiatives et innovations qui seules permettront à notre secteur d'assurer une croissance dont notre pays a tant besoin.
Les deux dernières réformes de la PAC, qui pénalisent le secteur céréalier mais aussi toutes les productions des zones intermédiaires, ne sont pas dues au Parlement européen mais aux demandes des ministres de l'Agriculture se rendant à Bruxelles, siège de la Commission européenne, afin d'obtenir des dérogations pour une application franco-francaise : pas d'harmonisation des DPU, sur-pondération des 50 premiers hectares, fertilisation des pentes…
Durant le mandat à venir, deux échéances importantes arriveront : le bilan à mi-parcours de la PAC 2014-2020 et la préparation de la PAC 2020-2027.
Rappelons que le secteur céréalier français représente : 500 000 emplois, plus de 300 000 producteurs de céréales, 9,2 millions d'hectares et 10 milliards d'euros d'excédent commercial (soit l'équivalent de 10 Airbus A320 par mois) et bien sûr une dynamisation du territoire !
Les élections du 25 mai sont donc primordiales pour le secteur céréalier car l'Europe est une chance pour la France et son agriculture et le secteur céréalier sont une chance pour la France, il est donc primordial que les producteurs français se mobilisent pour une Europe forte et une PAC forte.

JACQUES DE LOISY,
PRÉSIDENT DE LA COMMISSION PRODUCTIONS VÉGÉTALES FDSEA 21

Rencontre



La Chambre d'agriculture, la FDSEA, les JA et le GDS de Côte d'Or ont rencontré les débutés européens Arnaud Danjean et Joseph Daul jeudi 15 mai dans le canton de Sombernon. Plusieurs sujets ont été abordés, notamment la tuberculose bovine. La nécessité de *«faire avancer»* le dossier à Bruxelles a été mis en avant. *«Il faut faire bouger les textes dans le cadre du Parlement européen. Aujourd'hui, la France porte a elle seule le coût de la recherche. Il faudrait que le statut tombe pour que Bruxelles participe en partie, c'est une aberration»* signale Jean-Pierre Fleury. Le sujet de l'interféron était également au programme. *«Sa reconnaissance doit s'accélérer et la Côte d'Or ne doit plus être seule sur ce dossier»* enchaîne le président de la FNB. La profession a fait part de sa volonté de voir un Parlement européen *«plus fort dans les décisions»*, la *«pénalisation»* de l'agriculture par des normes nationales étant dénoncée. Les accords transatlantiques ont été eux aussi débattus.

AG

▸ Agenda

27-05 Journée d'études de la race Brune
Le syndicat interdépartemental des éleveurs de la race Brune se réunissent mardi 27 juin à Balot. Au programme dès 9h45: assemblée générale. Après-midi : visite de l'élevage du Gaec de la Perrière à Laignes.

29/05-01/06 Journées gourmandes à Saulieu
Les 25ème Journées gourmandes du Grand Morvan et des Pays de Bourgogne se dérouleront à Saulieu du jeudi 29 mai au dimanche 1er juin. De nombreux exposants, installés dans le Hall des expositions à l'Espace Jean Bertin, feront découvrir la gastronomie bourguignonne, avec des stands de restauration, deux concours de cuisine - amateur et professionnel - participeront à l'animation de ces journées qui connaissent toujours un franc succès. A cette occasion également, les produits "Marque Parc" du Morvan seront aussi présents ainsi que les producteurs engagés sous cette bannière.

04-06 Rencontres du Technopôle Agro-Environnement
L'équipe Damier Vert se prépare pour l'édition 2014 des Rencontres du Technopôle Agro-Environnement. Elles se dérouleront à l'EARL Boussageon (Varois et Chaignot), adhérent à Dijon Céréales, le 4 juin prochain. Plus de 500 agriculteurs sont attendus sur cette manifestation qui proposera des visites d'essais de cultures mais aussi de nombreux ateliers autour de l'agriculture de précision et les pratiques environnementales. Les Rencontres du Technopôle sont co-organisées par Dijon Céréales, Damier Vert, la Chambre d'agriculture, l'Inra, Arvalis, le Cetiom et le pôle de compétitivité Vitagora.



Action syndicale

Quatre euros cinquante, sinon rien !

Des producteurs de viande ont débarqué jeudi 15 mai au Géant Casino de Fontaine-lès-Dijon.



Jean-Pierre Fleury déplore des problèmes d'étiquetage.





La chambre froide de l'hypermarché a même été *«visitée»*.

«Par notre présence aujourd'hui, nous nous inscrivons dans le mot d'ordre national de la FNB pour la remontée des prix payés aux producteurs. Pour être rentable, il faut 4€50 par kg carcasse alors que nous ne sommes qu'à 3€65» annonçait Dominique Guyon, président de la commission bovins viande de la FDSEA, jeudi 15 mai à l'entrée de l'hypermarché.

Les éleveurs ont fait entendre cet impératif de remontée des prix-producteurs au personnel de Géant Casino et discuté avec plusieurs consommateurs. *«Des magasins mêlent allègrement promotions abusivement basses, taux de marge excessif et insuffisance de professionnalisme dans beaucoup d'endroits»* pouvait-on lire sur les nombreux tracts distribués. Les producteurs ont vérifié le respect de l'étiquetage d'origine de la viande et la mise en avant du logo VBF. *«Nous avons trouvé des choses anormales»* déplore Jean-Pierre Fleury, *«lorsque l'on utilise le logo Viande bovine française, on doit mentionner «né, élevé et abattu en France» et là, on ne retrouvait que le terme «abattu»... Cela laisse place à du n'importe quoi»*. Le président de la FNB regrette la présence de viandes du Danemark, de Pologne et du Royaume-Uni aux plus bas prix, alors que *«Dijon, c'est le pays du Charolais»*.

Jean-Pierre Fleury indique qu'une trentaine d'actions de ce type se sont déjà déroulées en France depuis une intervention quelques jours plus tôt dans un Carrefour parisien. Le président de la FNB a certifié l'importance de ces mobilisations: *«nous n'étions pas nombreux aujourd'hui mais je vous assure que ce type d'actions remonte au plus haut rang. Merci à vous, éleveurs, pour le temps que vous avez accordé»*. Dominique Guyon a indiqué que cette action en GMS n'est qu'une première étape : *«nous rendrons prochainement visite aux outils d'abattage et de transformation»*.

AURÉLIEN GENEST

▸ Témoignage

Elisabeth Sordoillet (éleveuse à Saint-Anthot, dans le canton de Sombernon)



«Nous sommes venus pour deux choses : la première, indiquer au consommateur l'écart grandissant entre le prix à la consommation et celui à la production, cela n'est pas normal. Le deuxième point important concerne l'étiquetage. Sur certaines barquettes, seule la mention «abattu en France» est mentionnée : on ne sait pas où est né l'animal, ni où il à été élevé. Si le consommateur français veut se protéger de la qualité de production qu'on leur apporte, il faut exiger le logo VBF avec les mentions «né, élevé et abattu» en France».

Les producteurs de lait en colère

Les relations entre les producteurs de lait et leurs acheteurs sont aujourd'hui déterminées par des contrats entre les deux parties. Ces contrats comportent plusieurs clauses obligatoires et doivent prévoir notamment : la durée du contrat, les volumes concernés et les modalités de fixation du prix du lait. Il peut paraître évident pour tout le monde qu'un contrat doit être respecté par les parties qui se sont engagées. Et bien il semblerait que certaines entreprises laitières se croient au dessus de cette règle et n'appliquent les modalités du contrat, qu'elles ont signé, uniquement lorsque les modalités inscrites leur sont favorables. Après Lactalis en 2013, c'est Senagral en 2014. L'entreprise Senagral vient d'informer les représentants de ses groupements qu'elle suspendait, pour le reste de l'année, l'application des indicateurs économiques servant à la fixation du prix du lait, et ceci en dépit de ce que prévoient le contrat et l'accord signé le 18 décembre 2013 pour l'année 2014. Pour l'Est, cette décision se traduit par un décrochage supplémentaire de 30,79 € dès le mois de mai et d'un décrochage total, par rapport au prix découlant des indicateurs, de 37,54 € compte tenu des - 6,75 auparavant actés jusqu'au 30 juin. L'ensemble des représentants des livreurs à Senagral a clairement fait part de son désaccord à l'entreprise considérant qu'il s'agissait d'une remise en cause manifeste à la fois du contrat et de l'accord annuel. Les producteurs de lait ne peuvent pas laisser passer cette baisse inacceptable qui vient directement plomber leur revenu. Un *«premier avertissement»* a été adressé jeudi 15 mai.

COMMUNIQUÉ



Deux camions ont été bloqués pendant plus deux heures jeudi 15 mai à Prâlon (canton de Sombernon) et Eringes (canton de Montbard) lors d'une opération *«coup de poing»*.

Productions végétales

L'eau manque cruellement

Deux agriculteurs Côte d'oriens dressent un état des cultures particulièrement délicat à la mi-mai. Reportage.

Orges d'hiver : *«Le mal est fait»*

Laurent Mouillon, à Civry-en-Montagne, effectuait la semaine dernière son troisième apport d'engrais sur ses blés. L'agriculteur du canton de Pouillly-en-Auxois dressait un état de ses cultures : *«Il y a pas mal de rouille et de septoriose dans les blés avec le froid et l'humidité de ces derniers jours. L'aspect de la culture reste toutefois correct, mais il faut absolument qu'il pleuve en mai. Jusqu'à présent, nous sommes passés entre tous les orages... Ici, c'est la ligne de partage des eaux, la pluviométrie est très faible»*. Le mois d'avril très sec n'a pas été sans conséquences sur les autres cultures : *«j'ai semé du tournesol le 10 avril. Un mois plus tard, il n'est toujours pas levé...»* commente l'agriculteur. En orge d'hiver, *«le mal est déjà fait»* : *«c'est le gros point noir, il ne s'en remettra pas, même s'il pleut prochainement. Le potentiel est déjà impacté et ce ne sera pas une bonne année pour les orges, c'est certain»*. Lot de consolation pour Laurent Mouillon, le captage sur ses terres. *«Nous devons nous adapter par rapport à la directive nitrates»* relate le Côte d'orien, *«nous fractionnons beaucoup l'azote. Là, sur les blés, je ne dépasse pas 120 unités et j'effectue trois au quatre passages pour permettre une disponibilité optimale aux plantes»*. L'agriculteur allonge également ses rotations : *«j'essaie d'introduire de nouvelles cultures comme le tournesol que j'ai déjà évoqué mais aussi le pois. C'est la deuxième année consécutive que je teste. J'en avais mis l'an passé à la place de colza qui avaient gelé. Le rendement de 35q/ha n'était pas extraordinaire mais la parcelle aujourd'hui où j'ai mis du blé a un salissement moindre et la disponibilité d'azote est plus importante»*.



Laurent Mouillon, à Civry-en-Montagne, déplore des dégâts dans les orges et une levée *«très poussive»* du tournesol.

colza : *«il est assez prometteur pour l'instant, j'espère qu'il le sera jusqu'à la récole !»*. Une des caractéristiques du Gaec Mouillon est la présence de trois bassins d'alimentation de

Aurélien Genest

Blés : décrochage assuré

Frédéric Biazon, 29 ans, agriculteur à Fenay canton de Gevrey-Chambertin, *«signerait toute suite pour qu'il pleuve toutes les semaines à venir»*. Cet installé hors cadre familial déplore un mois d'avril très sec et un mois de mars *«guère mieux loti en terme de pluviométrie»* : *«Mes cultures décrochent, le plus flagrant est le blé qui à cette époque devrait être très vert et poussant. Là, il devient bleu et blanc ! On commence à voir des ronds se dessiner. Le potentiel en a pris un coup, ce qui est parti est parti. En plus, il n'y avait pas forcément un bon tallage en sortie d'hiver»*. Frédéric Biazon sait d'avance qu'il ne réalisera pas les mêmes rendements qu'en 2013 : *«sur les meilleures terres, certains blés avaient donné 94q/ha, c'était mon meilleur rendement depuis mon installation en 2005. Maintenant, il faut relativiser, j'avais pris une énorme claque en pommes de terre l'an passé»*. Les reste des cultures n'est pas *«formidable»* non plus décrit le jeune agriculteur : *«le colza n'est pas très beau lui non plus. Quand on a l'a semé, il y avait des problèmes d'altise et de limaces, ça n'a pas franchement aidé... Pour les orges, c'est un peu plus compliqué à dire. Quand la sécheresse est arrivée, les plantes approchaient l'épiaison, on verra ce que ça donne à la récolte»*. L'adhérent de Dijon Céréales est également inquiet pour ses maïs : *«ils ont été semés il y a deux semaines avec près d'un mois de retard, j'attendais qu'il pleuve un peu pour préparer le terrain»*. Pour ses 10 hectares de pommes de terre, *«il est un peu trop tôt pour se prononcer»* commente le Côte d'orien. La première quinzaine du mois de mai a été pluvieuse mais malheureusement pas assez à son goût : *«je n'ai pas eu la chance qu'ont eu certains. J'ai des amis qui ont fait 50 mm. Pour ma part, je dépasse difficilement les 20 mm»*.



Chez Frédéric Biazon, à Fenay, c'est le blé qui serait le plus impacté.

Aurélien Genest

▶ Pluviométrie

Mieux en mai, mais c'est pas encore ça



Ce n'est pas un scoop, les pluies ont été très rares en avril. Douze agriculteurs du réseau JA nous ont envoyé leurs relevés pluviométriques. Ces derniers varient de 0 à 24 mm selon les cantons. Le mois de mai s'annonce un peu plus humide. Dans 83% des relevés, les dix premiers jours égalent ou dépassent à eux seuls les 30 jours d'avril. Arnay-le-Duc (Foissy) : 5 mm en avril, 22 mm du 1er au 10 mai. Châtillon-sur-Seine : 0, 20. Genlis (Labergement Foigney) : 17, 22. Gevrey-Chambertin (Saulon-la-Rue) : 20, 9. Is-sur-Tille (Marey) : 22, 9. Montbard (Fresnes) : 19, 23. Montigny-sur-Aube (Belan-sur-Ource) : 14, 16. Pouilly-en-Auxois (Rouvres-sous-Meilly) : 14, 23. Précy-sous-Thil (Thostes) : 24, 24. Saint-Seine-l'Abbaye (Bligny-le-Sec) : 15, 19. Sombernon (Savigny-sous-Mâlain) : 8, 30. Sombernon (Bussy-la-Pesle) : 20, 27.

▶ Agenda

Jusqu'au 30/06 :

Exposition «Maisons rouges» au château de Bussy-Rabutin

A l'occasion de l'opération de peinture à l'ocre des menuiseries des communs du château de Bussy-Rabutin par l'association Terres et couleurs, le centre des monuments nationaux présente l'exposition «Maisons rouges» crée par l'Institut suédois de Paris, enrichie d'une évocation de l'importance de l'ocre dans le patrimoine, réalisée par Terres et couleurs. Cette exposition se tient du 2 mai 2014 au 30 juin, de 9h15 à 12h et de 14h à 18h dans la salle basse du château. Elle raconte l'histoire d'une peinture qui a marqué l'architecture suédoise en bois. Utilisée dans tout le pays depuis le XVIIème siècle, cette peinture rouge finit par devenir un symbole national. N'ayant jamais perdu de sa popularité à travers les siècles, elle est aujourd'hui doublement appréciée dans les constructions contemporaines grâce à ses nouvelles teintes. Renseignements : www.bussy-rabutin.monuments-nationaux.fr





► Agenda

25/05 4ème Fête écobiologique de Decize

Le dimanche 25 mai, à partir de 9h30, aura lieu à Decize (à la salle des fêtes et à ses abords), la 4è Fête écobiologique, dont le Comité d'organisation est présidé par Gilbert Champagne, en association avec le Groupement des agriculteurs biologiques de la Nièvre (Gabni) et avec le soutien du Conseil régional de Bourgogne, du Conseil général de la Nièvre, de l'association Veille aux grains, du Collectif nivernais pour une agriculture durable (Cnad) et de Terres de liens. Sont prévus au programme de multiples événements: des animations culturelles et festives (jardin naturel pour apprendre à faire son compost et implanter des cultures, cabanes à oiseaux, lancer de boomerangs, musique trad...), des stands d'informations sur les formations agricoles en AB et sur la prévention et le tri des déchets, un pôle sur les économies d'énergie (matériaux écologiques, solaire...), un marché des producteurs bio, des ateliers pour les enfants (maquillage, peintures naturelles et pigments régionaux, jardin imaginaire, observations microscopiques du sol...), un repas bio à partir de 11h45 (à base de produits locaux), et une conférence de Gilles Domenech sur *«la vie fascinante des sols»* (comment produire des récoltes de qualité et en abondance avec le moins possible d'intrants et de travail du sol). Des toilettes sèches et urinoirs seront mis à disposition par Farmacompost. L'entrée sera libre.

Foire-concours aux culards de Moulins-Engilbert

Le nombre d'animaux présentés au concours a explosé

La foire-concours aux culards de Moulins-Engilbert, la première des deux de l'année, s'est achevée vendredi 16 mai sur un record. Un record du nombre d'animaux présentés. Alain Guinot, président du Comité d'organisation, se méfie d'un score en trompe-l'oeil et espère aussi un succès de la prochaine.



C'est la N°91, une génisse de plus de 24 mois appartenant à Alain Vachez, qui a remporté le Super prix d'honneur de la Foire-concours aux culards de Moulins-Engilbert 2014.

Vendredi dernier, l'effectif a explosé. 297 animaux ont été présentés à la foire-concours, qui se tenait au marché au cadran de Moulins-Engilbert, contre seulement 137 en 2013.

Un record d'affluence pour cette manifestation devenue incontournable et dont le succès auprès des professionnels ne se mesure pas qu'à l'aune de sa bonne notoriété. *«On peut penser que les éleveurs ont anticipé les ventes par crainte de manquer d'herbe et en fonction de leur besoin de trésorerie»* souligne Alain Guinot, le président du Comité des foires de Moulins-Engilbert, organisateur de la manifestation.

Et le responsable ajoute aussi une crainte: *«c'est peut-être une centaine d'animaux qui ne seront pas au rendez-vous de la 2è foire aux culards du mois de juillet»*, le deuxième rendez-vous des culards de l'année.

Cours stables

En dépit de l'important effectif, Alain Guinot témoigne d'une satisfaction mesurée quant aux cours pratiqués la semaine dernière. *«La présentation était correcte et les cours étaient comparables à ceux de 2013, c'est-à-dire que nos produits stagnent toujours alors que nos charges, elles, augmentent régulièrement»*.

Outre que le concours s'est déroulé sans anicroche de bout en bout, le président du Comité des foires se dit aussi content de l'affluence des acheteurs. *«Les pupitres de la salle n°1 du marché au cadran étaient tous occupés. Notre foire attire toujours autant de négociants de toute la France qui viennent y acheter les meilleures bêtes de concours»*. Alain Guinot se réjouit aussi de l'influence professionnelle de ce premier rendez-vous des culards de l'année: *«Beaucoup de visiteurs étaient aussi présents pour observer les cours et se faire des références pour le commerce à venir»*.

Il tient donc à remercier, une nouvelle fois, les efforts et la réussite des membres du Comité des foires de Moulins-Ebgilbert, du personnel de la Sicafome et la municipalité, ainsi que les donateurs de lots.

E.C.

► Le palmarès du concours aux culards

- Super prix d'honneur: N°91 appartenant à Alain Vachez.
- Taurillons / broutards: Prix d'honneur au N°157 appartenant à Marc Bondoux, 1er prix au N°223 du Gaec Gilles Martin, 2è prix au N°158 de Marc Bondoux, 3è prix au N°139 de Laurent Cousson.
- Boeufs: Prix d'honneur au N°233 présenté par le Gaec de L'Ouche à la ville, 1ers prix ex-aequo aux N° 90 et 54 appartenant à Alain Vachez et au Gaec du Passou, 2èmes prix ex-aequo aux N° 234 et 81 appartenant au Gaec de l'Ouche à la ville et à l'EARL Stéphane Berger, 3è prix au N°53 du Gaec du Passou.
- Génisses de plus de 24 mois: Prix d'honneur au N°91 appartenant à Alain Vachez, 1ers prix ex-aequo aux N°147, 27 et 29 présentés respectivement par Danièle Bonnot et le Gaec des Genets, 2èmes prix ex-aequo aux N° 100, 141 et 62, appartenant à l'EARL Lordey, à Danièle Bonnot et à l'EARL Les Bouillots, 3è prix ex-aequo aux N°285, 142 et 30, présentés par René Jomain, Danièle Bonnot et le Gaec des Genets.
- Génisses de moins de 24 mois / laitonnes: Prix d'honneur au N°17 présenté par Cyril Bretigny, 1ers prix ex-aequo aux N°18 et 95 appartenant à Cyril Bretigny et à Laurent Thibaudin, 2èmes prix ex-aequo aux N°190 et 19 du Gaec Deboux et de Cyril Bretigny, 3èmes prix ex-aequo aux N°192 et 137 présentés respectivement par le Gaec Deboux et le Gaec Goulot.



Plus d'information chez vos concessionnaires

Ets MARECHAL	58 Donzy	**03 86 39 30 51**
	58 Corbigny	**03 86 20 04 78**
	18 St Satur	**02 48 54 12 97**
Ets VEZIN	58 Sermoise	**03 86 90 98 98**
	18 Torteron	**02 48 76 41 64**
Ets VIARD	71 Cressy/Somme	**03 85 84 88 10**

FDSEA et JA devant la permanence de Christian Paul

La PMTVA au centre des inquiétudes

Les dernières tendances, concernant le maintien de la PMTVA dans la nouvelle Pac, inquiètent au plus haut point les agriculteurs morvandiaux des réseaux FDSEA et JA. Ils sont allés le dire, samedi dernier, au député Christian Paul.

Une cinquantaine d'adhérents de la FDSEA et des JA du Morvan nivernais sont allés rencontrer le député Christian Paul à sa permanence parlementaire de Lormes, samedi dernier.

Ils voulaient ainsi exprimer leur mécontentement face *«aux dernières annonces»* sur la PMTVA, en fait des bruits de couloir puisque aucune annonce officielle sur la réforme de la PAC n'a encore été faite par le gouvernement. *«Aujourd'hui, les mesures proposées ne sont toujours pas actées mais font pressentir une dévalorisation de l'aide couplée à la production»* soulignait lundi matin Aline Rouleau, l'animatrice départementale des JA58. *«Les chiffres qui circulent font monter de plus en plus la révolte au sein des deux réseaux syndicaux»*, qui n'ont de cesse de réclamer *«un soutien à la production fort et puissant pour soutenir les zones intermédiaires»*. Les éleveurs présents ont donc fait part à Christian Paul, reconnu comme l'un des décideurs politiques incontournables en tant que parlementaire de la majorité, de *«l'urgence et de l'importance de ce dossier pour la pérennité des exploitations concernées»* dans la Nièvre. Selon les membres de la délégation, *«le député s'est engagé à ce que l'enveloppe financière de la ferme Nièvre ne diminue pas sur l'ensemble des soutiens du premier et du second pilier de la Pac»*, engagement qui suscite la méfiance des agriculteurs car il est *«jugé irréalisable»*.

Lors de l'AG des JA58 du 25 mai dernier à Châtillon-en-Bazois, Christian Paul, invité à la table ronde sur l'avenir de l'élevage, avait alors tenu le même genre de propos optimistes quant à la Pac et n'avait pas alors suscité d'interrogation particulière dans la salle. Peut-être les nouvelles rumeurs quant à la nouvelle Pac sont-elles plus inquiétantes? A moins que les syndicalistes n'essaient tout bonnement de faire monter la pression sur le gouvernement, à quelques jours des premières annonces officielles.

E.C. D'APRÈS COMMUNIQUÉS

Christian Paul écrit au ministre de l'Agriculture

Conséquence de l'action syndicale de samedi ou juste préoccupation du parlementaire quant à la réforme de la Pac? Toujours est-il que Christian Paul a rédigé et envoyé, lundi 19 mai, une lettre à Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, afin de lui *«faire part de quelques convictions issues des échanges nombreux au cours des dernières semaines avec les agriculteurs nivernais»*. Voici le texte de la missive: «Les éleveurs de ce département du bassin allaitant sont particulièrement attachés à ce que les engagements du président de la République à Cournon en 2013 soient concrètement traduits dans les choix ultimes auxquels vous allez procéder. Il faut rappeler sans cesse, et je n'ai pas cessé de le faire, que les enveloppes *«élevage»* globales seront nettement augmentées en France et que le montant de l'enveloppe PMTVA a pu être préservé. Il est également indispensable, pour apprécier l'impact et la force de la future Pac, d'additionner les montants de l'ensemble des soutiens publics qui seront alloués sur l'ensemble de la période, et notamment l'augmentation dès 2015 des ICHN. Pour autant, plusieurs préoccupations demeurent dans notre département:
- L'enveloppe Nièvre de la PMTVA et les choix faits en matière de PMTVA sont stratégiques. Son nom l'indique, il s'agit non seulement d'un soutien financier, mais d'abord d'une orientation vers le maintien d'un troupeau allaitant sur les exploitations. C'est aussi un signal pour les jeunes agriculteurs.
- C'est pourquoi il est essentiel de maintenir l'enveloppe PMTVA Nièvre et d'instaurer un bon système de répartition, à trois étages (par exemple moins de 40 / de 40 à 80 / plus de 80) pour éviter un effet de seuil trop brutal à 40 vaches.
- Les effets de la «*convergence*» des droits à prime devront également être précisément évalués dans notre département.
- Il importe de bien confirmer que les montants de l'ex-PHAE (prime à l'herbe) sont maintenus dans les ICHN, sans pertes pour les actuels bénéficiaires de la prime à l'herbe.
- Des inquiétudes naissent sur les références herbagères de la Nièvre (du fait des mises en cultures céréalières).
- Beaucoup de questions restent sans réponses à ce jour sur la future aide aux protéines animales pour les élevages, et sur les mesures agro-environnementales et leur complexité.
- Les mesures spécifiques en faveur des jeunes agriculteurs devront être clairement renforcées.
- Enfin, il convient de bien expliquer comment seront réutilisés les prélèvements de la modulation sur les DPU, dont les montants récemment notifiés contribuent à l'inquiétude actuelle.
Je me suis engagé à travailler avec les syndicats agricoles après les annonces sur trois ou quatre exploitations représentatives pour simuler l'impact. Je souhaite pouvoir compter pour cela sur l'appui des services de la DDT de la Nièvre. Sachant votre souhait de pouvoir annoncer les mesures définitives sans délais désormais, je reste à votre disposition et vous prie d'accepter l'assurance de mes sentiments les meilleurs».

Mondial Charolais, cet été, à Magny-Cours

Lancement officiel de la communication lors du P'tit tour à vélo

Les responsables du Herd Book Charolais, d'Interbev et de Charolais de Bourgogne ont officiellement lancé la campagne de communication autour du prochain Mondial Charolais, qui aura lieu fin août à la ferme du Marault. Mercredi 14 mai, ils ont profité du traditionnel *«P'tit tour à vélo»* des élèves nivernais pour réunir la presse régionale.

Aux abords du circuit de Magny-Cours, côté Sainte-Parize-le-Chatel, où les enfants devaient conclure leurs boucles à vélo, des banderoles et des animaux avaient été disposés le long de la route. Banlieue et Jacquemard, une vache et son veau de 5 mois appartenant au Gaec Micaud, d'Ygrande dans l'Allier, accueillaient les jeunes et leurs encadrants au terme d'une journée d'efforts ensoleillée.

Là, avaient pris place Michel Baudot, président du Herd Book Charolais, Emmanuel Bernard, responsable d'Interbev Bourgogne (et secrétaire général adjoint de la FNB), et Régis Taupin, président de Charolais de Bourgogne, accompagnés par Isabelle Tisserand et Catherine Locatelli, les deux chargées de communication d'Interbev et du HBC. Objectif de cette réunion: lancer officiellement la communication préparatoire au Mondial Charolais, événement majeur pour la race, qui aura lieu pour la première fois en France depuis l'an 2000, précisément à la ferme du Marault le dernier week-end d'août. Les organisateurs ont donc réuni les journalistes régionaux afin de dévoiler le programme des festivités et ont choisi ce jour-là afin de commencer à séduire le grand public. Car les enfants du P'tit tour à vélo seront de bons prescripteurs de l'événement auprès de leurs parents et de leurs copains. Le Mondial, qui recèlera de manifestations tournées vers les professionnels, se veut aussi un grand moment de promotion de la viande -et de la race charolaise *«dans son berceau»*- auprès des consommateurs et des citoyens. Pour Michel Baudot, *«il est important de leur rappeler que chez nous, le charolais est une race pure, souvent en concurrence avec les croisés ailleurs dans le monde et qu'il finit dans l'assiette des amateurs de viande, comme pour le vin dans les verres de ceux qui boivent du Bourgogne ou du Bordeaux»*. Et Emmanuel Bernard d'ajouter, toujours dans la métaphore du luxe, que *«c'est comme les Ferrari, tout le monde n'a pas les moyens de s'en payer mais tout le monde sait que çà existe»*. *«Le charolais reste accessible»* corrige Régis Taupin et ce sont *«nos spécificités que nous voulons essayer de valoriser en août»* conclut Emmanuel Bernard.



Les enfants du P'tit tour à vélo ont apprécié et se sont arrêtés devant les charolais et le stand mis en place le 14 mai près du circuit de Magny Cours, afin de lancer la communication officielle du Mondial Charolais qui aura lieu au Marault fin août.

E.C

▸Agenda

25/05 Voyage à Aubrac avec les Anciens de Challuy

L'Amicale des anciens des lycées agricoles de Magny-Cours-Challuy organise une journée à la Fête de la transhumance, à Aubrac (Aveyron), le dimanche 25 mai prochain. Le voyage se fera en car au départ de Challuy. Tarif: 28 euros pour les adhérents et 32 euros pour les non-adhérents. Information et réservations auprès de Carole Duvernoy au 07 86 88 82 50.

27/05 Visite d'essais à Suilly-la-Tour

Soufflet agriculture organise une visite de sa plate-forme d'essais à Suilly-la-Tour, mardi 27 mai à partir de 9h. Programme : blé, essai variétés; orge d'hiver, essai variétés (brassicoles, fourragères, hybride...) dont nouvelle variété tolérance JNO et comparaison de différents traitements de semences sur Casino; colza, essai variétés (lignées et hybrides de référence, nouveautés 2014 et variétés en cours d'inscription) et essai fongicides; tournesol, essai variétés. Un repas est prévu ainsi qu'une visite libre des stands des firmes, semenciers et machinistes l'après-midi. Réservation obligatoire avant le 16 mai. Contact: Emmanuel Bonnin, technicien cultures RAMEL-SERAGRI au 06 86 26 61 10 ou par mail: ebonnin@soufflet-group.com.

Les règles du jeu pas encore annoncées par le gouvernement

Les réunions de la Chambre sur la PAC 2015 sont reportées à septembre

La décision a été prise en bureau de Chambre, jeudi 15 mai dernier. Faute de connaître les conditions et les détails d'application de la réforme de la PAC pour 2015, Eric Bertrand, son président, a officiellement annoncé le report des 5 réunions qu'elle devait tenir, avec la DDT, entre le 26 mai et le 4 juin dans chacune des petites régions du département.



***«Faute de connaître les nouvelles règles du jeu»*, Éric Bertrand et Béatrice Bourdon ont officiellement annoncé, jeudi 15 mai, le report des cinq réunions d'information collective sur la PAC 2015 qui devaient avoir lieu fin-mai début-juin dans la Nièvre.**

«*Nous pensions avoir plein de choses à dire, et en fait, non! Il y a beaucoup trop d'incertitudes pour risquer de faire circuler des choses pas vraies. Ce sont des équations à plusieurs inconnues»!* Déçu et inquiet quant aux annonces gouvernementales qui rejouent l'Arlésienne à propos de la réforme de la PAC, Eric Bertrand a tenu une conférence de presse improvisée, jeudi dernier dans l'après-midi, afin d'expliquer la décision prise par le bureau de la Chambre d'agriculture, le matin-même: le report des cinq réunions d'information collective qui devaient se tenir prochainement dans le département sur la prochaine PAC 2015-2020. «*Pour ceux qui ont des questions individuelles, qui veulent se rassurer un peu, dans la mesure des connaissances de nos conseillers, nous maintenons des permanences individuelles de contact (dates et lieux en encadré), même si nous n'avons pas plus d'éléments*» précise le président. «*Nous en saurons un peu plus à partir du 3 juin, car à cette date, les modalités du 2ème pilier devraient être connues*» ajoute Béatrice Bourdon, coordinatrice du conseil d'entreprise de l'organisme consulaire. La conseillère se fait porte-parole de ses collègues pour regretter que «*nous ayons pour le moment du mal à simuler pour faire évoluer les stratégies d'exploitation, du fait qu'on ne connaît pas les règles du jeu*». La DDT de la Nièvre, qui devait co-animer ces réunions d'information collective, a d'ailleurs décliné sa participation il y a déjà quelques jours. Ce qui fait dire à Éric Bertrand que «*ce n'est pas sérieux de solliciter les agriculteurs si on a rien à leur dire. Nous ne pouvons pas susciter d'éventuelles questions qui apelleraient des réponses que nous ne connaissons pas à ce stade-là, d'autant plus que la priorité des agriculteurs et de la Chambre, ces dernières semaines, allait aux déclarations PAC 2014, pas à l'hypothétique PAC 2015»!*

Report en septembre

Une déclaration qui, en demi-teinte, ne cache pas le dépit ressenti par le président de la Chambre. «*2014 devait être une année de transition. Nous avions un an pour nous retourner et nous adapter et on va finir par ne plus disposer que de 15 jours. Ce n'est pas sérieux*» lâche Eric Bertrand, qui cite l'exemple de ses collègues d'autres départements tout autant plongés dans le flou gouvernemental que lui. Les réunions d'information collective sont donc re-programmées pour le mois de septembre. Et l'élu d'enfoncer le clou: «*en agriculture, nos exploitations connaissent une certaine inertie des systèmes de production. On ne peut pas prendre de décision sur 15 jours. Nous sommes conscients que septembre c'est trop tard, mais nous n'avons pas le choix. Dans la tête des gens, la campagne 2015 est déjà calée, mais nous ne saurons rien des impacts de la nouvelle réforme avant la rentrée. C'est trop court*»! MAE, PHAE, PMTVA... Le flou demeure. Le gouvernement attent-il de passer le cap des élections européennes de dimanche (ndlr: 25 mai) pour prendre des décisions? «*Les calculs de pure politique politicienne, çà ne marche jamais*» répond l'élu professionnel. «*Il y avait un créneau fin-mai, début juin, pour caler les systèmes de la prochaine campagne. En juillet et août, les agriculteurs auront autre chose à faire...*». Cette absence de visibilité peut se révéler très déstabilisante pour les professionnels. Éric Bertrand a «*peur que 2 ou 3 agriculteurs isolés dans la nature finissent par péter les plombs*». Et, donc, avant les réunions d'information collective, qui auront finalement lieu en septembre, quand les règles du jeu seront plus claires, les conseillers de la Chambre d'agriculture vont tenir des permanences individuelles et gratuites, sur le terrain, pour tenter de rassurer, «*confronter nos impressions ou vérifier un peu»!* Et le président de conclure: «*A la Chambre, nous ne raccrochons pas! La porte reste toujours ouverte aux agriculteurs, mais l'incertitude, c'est pesant pour tout le monde»!*

EMMANUEL COULOMBEIX



▸Repères

Les permanences individuelles du mois de juin

Les conseillers de la Chambre d'agriculture tiendront des permanences individuelles «pour rassure et vérifier un peu» au moins de juin. Les dates sont les suivantes:

10/06 : à l'antenne de Cosnes de 9h à 12h, au marché au cadran de Moulins-Engilbert de 9h à 12h et à la Maison de l'emploi et de la formation de La Charité de 14h30 à 17h.
11/06: à la mairie de Cercy-la-Tour dae 9h à 12h, à la mairie de Lormes de 9h à 12h, à la Communauté de communes du Donziais de 9h à 12h et à la Maison de l'emploi et de la formation de Clamecy de 14h30 à 17h.
12/06: à la salle du Centre social de Châtillon-en-Bazois de 14h30 à 17h.
13/06: à Saint-Benin d'Azy de 9h à 12h.
16/06: au marché au cadran de Corbigny de 9h à 12h.
17/06: à la Chambre à Nevers de 9h à 12H et à la mairie de Saint-Seine de 9h à 12h.
18/06: à la mairie de Luzy de 9h à 12h, au LPA du Morvan à Château-Chinon de 9h à 12h, à l'agence postale d'Ouroux-en-Morvan de 9h à 12h et à la mairie de Saint-Saulge de 9h à 12h.
20/06: à la maison du Parc du Morvan à Saint-Brisson de 9h à 12h.
24/06: à l'antenne de Decize le matin.
26/06: à la mairie de Dornes le matin.
27/06: au Centre social de Saint-Pierre le Moutier le matin.



Lycée du Morvan

«Les portes s'ouvrent !»

Vendredi 16 mai, le Lycée agricole du Morvan, à Château-Chinon, tenait portes ouvertes pour ses futurs élèves et leurs familles. La proviseure de l'établissement est satisfaite de la fréquentation.

«Les deux journées portes ouvertes, du 29 mars et du 16 mai, confondues, nous avons reçu environ 110 familles au lycée. C'est bien. L'affluence a été correcte, sachant qu'il nous faut recevoir entre 120 et 130 nouveaux par an, pour boucler la rentrée et que viennent toujours s'ajouter d'autres jeunes après les portes ouvertes» témoignait Paul Dupin, la proviseure du LEGTA du Morvan, lundi. Son équipe pédagogique a donc reçu, vendredi après-midi, des jeunes et leurs familles intéressés par les différents cursus de formation proposés à Château-Chinon. *«Nous avons même dû jouer les prolongations jusqu'à 18h30 parce que certains parents sont venus après leur journée de travail»* détaille la proviseure. *«Globalement, nous enregistrons plus de fréquentation d'année en année, peut-être aussi parce que les jeunes se positionnent de plus en plus tard»*. Toujours est-il que vendredi dernier, ce sont surtout des jeunes attirés par les 4è et 3è qui sont venus en nombre à la demi-journée de contact. *«Et pas mal aussi de jeunes intéressés par la 2de «production aquacole». D'autres hésitent aussi avec la filière «gestion des milieux naturels et faune». Ceux qui se destinent à ce dernier cursus «sont des gens attirés par la nature mais qui se destinent à travailler dans les centres de recherche et qui, pour concrétiser leur projet, doivent poursuivre vers la maîtrise au-delà du Bac Pro, tandis que ceux qui vont vers le BTS «productions aquacoles» peuvent accéder plus rapidement à l'emploi. Ils sont plus opérationnels»* précise Paule Dupin. Nombre d'entreprises aquacoles recrutent d'ailleurs encore sans diplôme, même s'il y a une montée en puissance des qualifications et que le BTS et la licence pro sont de plus en plus recherchés. Dans la filière *«services à la personne»*, *«on nous reproche souvent de ne pas assez former de jeunes mais c'est faux. Il y a en effet peu de Nivernais qui s'y inscrivent mais il y a bien des jeunes filles des départements limitrophes qui viennent se former et qui préfèrent retourner dans leurs départements au terme de leur cursus»* signale la proviseure. La filière services a donc intéressé quelques visiteurs, *«même si cela fait un peu tard pour les inscriptions post-Bac»*.

Des visiteurs «issus du territoire»

Le 16 mai était donc la deuxième demi-journée de Portes ouvertes au lycée du Morvan. Et le profil des visiteurs n'était pas tout à fait le même que lors de la 1ère journée du 29 mars. *«Cette fois-ci, il s'agissait surtout de personnes venant du territoire régional, des quatre départements de la Nièvre, de la Saône-et-Loire, de l'Yonne et un peu de Côte d'Or. Les extra-régionaux ont préféré le 29 mars, qui était un samedi, parce que c'était plus commode pour eux lorsqu'ils venaient passer la journée. Nous avons eu aussi des familles d'agriculteurs, des voisins, et j'insiste particulièrement sur le fait que le lycée de Château-Chinon est un établissement d'enseignement agricole»* souligne Paule Dupin, *«notamment des jeunes qui souhaitaient valider leur projet d'entrer en 2de pro»*. Le lycée a aussi reçu des jeunes de 3è qui viennent vérifier s'ils acceptent de devenir internes, de se confronter aux exploitations agricoles locales ou à l'atelier du lycée. *«Ce sont des mini-stages qui ont lieu depuis le début de l'année au cours desquels ils peuvent vérifier si ces études leur plaisent et qui affinent leur projet d'orientation. Nous en avons eu en moyenne quatre par semaine depuis janvier»* se réjouit la proviseure: *«ce sont souvent des jeunes qui ont un oncle ou un grand-père dans l'agriculture, mais pas leurs parents, et qui veulent affiner leur projet et savoir s'il y a du travail en agriculture après la formation»*. En tout cas, *«tous nos visiteurs ont trouvé que nous avons un super beau lycée mais après, reste à savoir si la formation en elle-même plait. L'important c'est de s'accrocher à une formation qui plaise. Bien sûr, les filières S ouvrent sur de nombreux débouchés mais si on fait un excellent Bac pro, que l'on travaille sérieusement, et que l'on acquiert de la maturité, ici, les portes s'ouvrent aussi»!*

E.C.





syngenta®
TM
Syngenta France SAS - 12, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France. SAS Capital de 111 447 427 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832 – N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.
KARATE ZEON® - AMM N° 9800336 - Composition : 100 g/l lambda-cyhalothrine * - Xn Nocif, N Dangereux pour l'environnement. R20/22 - Nocif par inhalation et par ingestion R43 - Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique - Ne pas stocker la préparation à plus de 40 °C. Ne pas utiliser en présence d'abeilles. Porter des gants nitrile et des vêtements de protection appropries pendant toutes les phases de mélange/ chargement et de traitement. Pour protéger les arthropodes non-cibles, respecter une zone non traitée par rapport à la zone non cultivée adjacente de 5 mètres pour l'usage sur betterave potagère et bette ; 20 mètres pour les usages en traitement de sol et foliaires jusqu'à la dose de 12,5 g sa/ha en application simple et de 50 mètres pour tous les usages sur vigne, baies et en arboriculture. Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée par rapport aux points d'eau de 20 mètres pour les usages en pulvérisation en champ aux doses ne dépassant pas 6,25 g sa/ha ; 50 mètres pour les usages en traitement de sol et pour tous les autres usages en champ à la dose maximale de 11 g sa/ha et pour les usages sur cultures florales et plantes vertes. F Emploi autorisé durant la floraison en dehors de la présence d'abeilles pour une application par culture à la dose maximum revendiquée pour l'usage, application le soir. F-PE La mention retenue pour la période de production d'exsudats est étendue à la période de floraison lorsque les attaques de pucerons ou de cicadelles se produisent pendant la période de floraison des cultures florales. PE Emploi autorisé durant la période de production d'exsudats (et en période de floraison) en dehors de la présence d'abeilles pour une application par culture à la dose maximum revendiquée pour l'usage (5 à 7.5 g sa/ha selon l'usage), application le soir. S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. S2 Conserver hors de la portée des enfants. S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. S23 Ne pas respirer le brouillard de pulvérisation. S24 Eviter le contact avec la peau. S61 Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Sp1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Spe8 Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la période de floraison ou en période de production d'exsudats, ne pas appliquer lorsque des adventices en fleurs sont présentes, enlever les adventices avant leur floraison, sauf dérogation possible en cas d'attribution d'une mention pour les usages indiqués par F ou PE.
® Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta.
Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.
Xn-Nocif
N-Dangereux pour l'environnement
PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



Pour manifester leur colère, les adhérents avaient été invités à venir avec leur fourche.

FDSEA 89

Une assemblée géné

Les adhérents et administrateurs de la FDSEA 89 se sont réunis à Nitry en assemblée générale, avec pour thème cette année : *«Quels visages pour l'agriculture de l'Yonne demain ?»*



Aux côtés du président Letellier, Dominique Barrau, secrétaire général de la FNSEA.

La défense syndicale passe aussi par la recherche de nouveaux adhérents. Le travail engagé en sens par la FDSEA de l'Yonne depuis plusieurs mois et la volonté affichée de renouer avec le terrain ont permis d'enregistrer une quarantaine de nouvelles adhésions. Pour Gilles Robillard, rapporteur du bilan de la campagne engagée en février, le résultat est probant : *«nous avons pu lors de ces entretiens, montrer ce qu'est la fédé aujourd'hui. Montrer qu'elle se bat au quotidien pour la défense de notre métier, de notre revenu et que cette défense ne se joue plus dans la rue mais principalement dans l'ombre du lobbying. Montrer que nous sommes sur tous les sujets importants et que nous sommes force de proposition…»* D'autant que, restrictions budgétaires obligent, nombre de partenariats avec différents organismes sont revus à la baisse, comme l'a souligné le président de la fédération de l'Yonne, Francis Letellier : *«la démarche d'adhésion engagée en février est sur la bonne voie et c'est encourageant, mais il nous faut retrouver de l'autonomie en dehors de ces conventions de partenariat qui aujourd'hui, nous fragilisent un peu… »*

Bientôt un Drive fermier

Plusieurs sujets ont été évoqués, lors de la lecture à plusieurs voix, du rapport d'activité 2013, notamment celui de l'emploi. *«Seul syndicat employeur sur le département et reconnu au niveau des pouvoirs publics»*, comme l'a rappelé Jean-Baptiste Thibaut, la FDSEA 89 a multiplié au cours de l'année écoulée, en partenariat avec Pôle Emploi et la Direccte, des sessions de formation aux métiers agricoles. Au total, plusieurs dizaines de stagiaires formés, avec un taux d'insertion très positif, de l'ordre de 80% : *«signe d'une vraie dynamique au niveau de l'emploi agricole et d'une réelle réponse à des besoins…»* Première intervention à la tribune, pour le nouveau président de la section fruits, Alain Duruz, par ailleurs président du canton de Coulanges la Vineuse. Une section mise en sommeil depuis plusieurs années mais qui vient d'être réactivée de belle manière, notamment par le biais de la création d'un GIE regroupant une quinzaine de producteurs locaux, à quelques semaines du début de la saison. Autre projet à voir le jour cette année : un drive fermier, dont la mise en place est programmée à l'automne prochain, pour la Foire de la Saint-Martin.

Pour un cadre plus stable et mieux sécurisé

La Pac l'environnement, les BAC, l'Ecotaxe… Autant de sujets portant à polémiques selon le responsable de la section végétale, Jean-Luc Gennerat, qui a multiplié les mises en garde : *«devant l'accumulation de toutes ces contraintes qui conduisent à la non production, donc à la décroissance, donc au chômage, est-ce vraiment ainsi que l'on relance l'économie?»* Les sources de conflit avec l'administration ou d'interrogation, restent nombreuses dans le département, qu'il s'agisse du drainage en zones humides, de la capacité de stockage des effluents ou de la méthode de calcul des pentes. D'autant que la réforme annoncée de la Pac ne sera pas sans conséquence pour la ferme Yonne, avec une diminution des aides de l'ordre de 20 millions € : *«que ce soit en système grandes cultures ou en polyculture élevage, les exploitations bourguignonnes de zones intermédiaires vont être perdantes…»*

Dans sa présentation du rapport moral et d'orientation, le secrétaire général de la FDSEA 89, Frédéric Blin, est revenu sur les grands enjeux de l'agriculture de demain, à commencer par la défense du foncier, *«notre position est très simple. Quand reconnaîtra t-on le potentiel agronomique et économique des terres agricoles ? C'est tout l'enjeu des discussions sur le sujet des Bac et de toute emprise sur le foncier agricole…»* Autre sujet d'importance, la gestion et la prévention des risques : *«tous les ans, nous faisons le constat que le fonds des calamités ne répond plus aux attentes du terrain, le taux de 33% de surfaces assurées ne permettra pas de pérenniser le dispositif, faute d'une assiette suffisante pour mutualiser les risques…»* D'appeler à *«responsabiliser les pouvoirs publics à mettre à disposition les outils nécessaires à la profession»*, en matière de prévention des risques, qu'ils soient naturels, économiques ou sanitaires.

DOMINIQUE BERNERD

«Donnez-nous des objectifs clairs et cohérents !»

Faisant lecture de la motion adoptée en assemblée générale, le président Letellier a lancé un appel aux élus :

«Face au besoin toujours croissant de la population mondiale, il est nécessaire de produire partout dans le monde. La capacité des agriculteurs et de l'agriculture de l'Yonne à répondre à ce défi est réelle. Encore faut-il qu'on nous laisse faire. Encore faut-il que l'on considère à sa juste valeur l'agriculture. L'empilement des normes européennes et des transcriptions, déclinaisons, compléments, exceptions ajoutées par la France, menace de bientôt empêcher toute activité. Il est urgent que nos politiques et dans leur sillage nos administrations européennes et françaises, prennent conscience que chaque norme empêche un peu plus la production, entrave un peu plus l'économie… Mesdames, Messieurs les élus, donnez-nous des objectifs clairs et cohérents et l'accès aux moyens techniques d'aujourd'hui. Les agriculteurs de l'Yonne répondront présents».





A la tribune, de gauche à droite : Clarisse Bachelay, Francis Letellier, président de la Gennerat, Nadine Darlot et Damien Brayotel.

érale à l'heure européenne

«Oui ! L'Europe produit trop de normes…»

Autour de la table ronde de l'après-midi, plusieurs invités de marque : Dominique Barrau, Secrétaire général de la FNSEA, Arnaud Danjean, Député Européen, Emmanuel Bernard, Secrétaire général adjoint de la FNB et le directeur de Cerevia, Robert Bilbot. Débats animés par le président de la FDSEA de l'Yonne, Francis Letellier.



Parmi les intervenants de l'après-midi : le député européen Arnaud Danjean et le directeur de Cerevia, Robert Bilbot (de gauche à droite).

Si le thème du débat était *«Quels visages pour l'agriculture de l'Yonne demain?»*, les échanges ont très vite pris une dimension européenne, à quelques jours d'élections à l'enjeu particulièrement important pour le monde agricole. Arnaud Danjean le reconnaît sans ambages : *«Oui, l'Europe produit trop de normes et veut s'occuper de trop de choses…»*, dénonçant en la matière, la transposition qui en est faite au plan national: *«la France est sans nul doute l'élève le plus zélé pour ce qui est l'application des contraintes, qu'elles soient sanitaires ou environnementales et ça se fait au détriment de notre compétitivité…»* Sur un plan plus départemental, le directeur de l'union de coopératives agricoles Cerevia s'est voulu rassurant quant à la commercialisation des céréales icaunaises, mais sous deux conditions: *«que l'on prenne à bras le corps le dossier qualité et que l'on continue d'améliorer le dossier logistique car aujourd'hui, c'est tout le réseau capillaire SNCF qui est en péril sur la région»*. Des marchés sont à reconquérir, comme avec l'Italie du Nord, où le blé bourguignon est en perte de vitesse, concurrencé par l'Allemagne et les nouveaux pays entrants, comme la Hongrie, la Bulgarie et la Roumanie. Mais ce que Robert Bilbot dénonce avant tout, c'est la gestion européenne de la Directive Nitrates : *«Selon que l'on soit en Angleterre, en Allemagne ou en France, on n'y cultive pas de la même manière, c'est un scandale !»*

Pas de fonds de pension américain !

Rappelant toute l'importance pour l'agriculture à marquer son attachement à une politique européenne, le Secrétaire général de la FNSEA a évoqué les élections de dimanche prochain: *«le Parlement va avoir un rôle de plus en plus grand et c'est le seul Parlement qui peut amener à ce que demain on entende mieux les représentants et syndicats professionnels que les lobbies»*. Reconnaissant qu'une nouvelle Pac serait indispensable à l'horizon 2020, il s'est interrogé : *«de quoi les agriculteurs ont peur ? Pas de perdre des aides ! Ils ont envie de vivre de leurs produits. Ils ont peur par rapport à la volatilité, aux aléas climatiques et économiques auxquels notre métier est soumis. Nous appelons de nos vœux d'ici 2020 à une utilisation d'une partie des crédits de la Pac sur un schéma gestion des risques et aléas…»*

Revenant sur la polémique née de projets d'exploitations avec 1 000 vaches ou 1 000 ha, l'éleveur nivernais Emmanuel Bernard, également secrétaire général adjoint de la fédération nationale bovine a livré son point de vue : *«si on veut faire du steak haché avec du charolais, abordable pour tous, c'est impossible à faire avec 40 vaches ! Et quand on achète de la matière azotée en 25 tonnes, on la paie moins cher au kg que par sac de 50 kg ! Il n'y a pas de règle, ce qu'il faut arriver à faire, c'est que les gens puissent vivre sur le territoire, d'où l'importance de continuer à mettre en œuvre une politique de compensation des handicaps»* Emmanuel Bernard ne se fixe qu'une seule limite : *«moi le gars, il peut avoir 1 000 vaches, du moment que ce n'est pas un fonds de pension américain !»*

Regrettant lui aussi en matière de commercialisation, que l'administration *«ne soit pas toujours au service de l'économie»*, du fait de règles trop contraignantes.

Evoquant lui aussi sur les échanges commerciaux internationaux, le député Danjean tire lui aussi la sonnette d'alarme: *«on sait que dans de nombreux accords, certains pans de l'agriculture sont les dindons de la farce ! Où sont les variables d'ajustement quand on voit que pour obtenir un peu plus d'accès sur les marchés publics des services et biens industriels, on est prêt à lacher un peu de lest, en particulier sur l'élevage…»*

DOMINIQUE BERNERD



De nombreux politiques départementaux ont répondu à l'invitation de la FNSEA et ont assisté à l'assemblée générale.



a FDSEA de l'Yonne, Frédéric Blin, Jean-Luc

fendt.fr
FENDT



Fendt 500 Vario SCR
Un idéal sans compromis
Dernier né de nos nouvelles chaînes de production à Marktoberdorf, le 500 Vario exacerbe les sommets sur une toute nouvelle série de tracteurs. Les dimensions du légendaire 500 Favorit, associées à la cabine VisioPlus et sa toute dernière génération de terminal VarioTronic, sont des signes visibles des raffinements techniques apportés. De 125 à 165 Ch, ce tracteur est animé par un moteur 4 cylindres SCR. Avec ces trois niveaux de finitions, le 500 Vario SCR met la rentabilité à la portée de tous.
Plus de détails chez votre CONCESSIONNAIRE
AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation
PLUS D'INFOS

ETS BOUCHERON
89 Lézinnes **03 86 75 63 22**
et son agent : BSA
89 Cussy les Forges
03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers **03 86 96 20 08** - 89 Charny **03 86 63 09 13**
58 Chateauneuf Val de Bargis **03 86 59 31 26**
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne **03 86 47 65 87**
AGRITECH 18 St. Germain du Puy **02 48 30 84 11**

VALAGRI
21 Brazey en Plaine **03 80 32 00 60**
21 Renève **03 80 55 09 78**
71 Ciel **03 85 91 05 80**
www.valagri.fr

▶ Agenda

24/05 Journée d'info sur la filière bois déchiqueté

SeineYonne Les fédérations des Cuma Nièvre et Yonne avec la Cuma Terr'Eau, Christophe Merlin chauffagiste organise en partenariat le samedi 24 mai à partir de 9h00 au silo Seragri - Route de Clamecy à Coulange sur Yonne (89480) une journée d'information sur la filière bois déchiqueté de la production de plaquette pour une valorisation en chauffage. Une chaudière Fröling sera présentée en démonstration sur remorque. La chambre d'agriculture de la Nièvre sera présente en rappellant les intérêts techniques, économiques et organisationnels de cette filière pour l'entreprise agricole. Démonstration de déchiquetage à 11h00 et 14h00, buffet campagnard sur place.

Réforme de la PAC première approche des différentes mesures

Objectif : permettre aux agriculteurs (trices), de mesurer les effets de la Pac 2015 sur leurs exploitations (comprendre les mesures, évaluer leurs impacts, s'adapter et trouver des marges de manœuvre)
Durée : 1 jour - Horaires : 9 h à 17 h
Dates et lieux :
Lundi 26 mai au Lycée agricole de la Brosse à Venoy (session Grandes Cultures)
Lundi 16 juin à Gron (session Grandes Cultures)
Lundi 23 juin à Avallon (session élevage)
Public et pré-requis : agriculteurs (trices), déclarant PAC
Contacts : Déborah Collard - Tél 03 86 94 22 19 ou Service formation au 03 86 94 28 48

27/05 Assemblée Générale du Syndicat Betteravier de l'Yonne

Le Syndicat Betteravier de l'Yonne tient son assemblée générale mardi 27 mai, à partir de 9 h, à la Ferme de la Margottière, à Vallery. Après la partie statutaire, assemblé d'information avec : Pascal Amette (Délégué Régional ITB Champagne Yonne) sur le *«Projet Sypre et apports de la technqiue dans la quête de compétitivité»* et de Timothé Masson (Service économique de la CGB) sur le thème *«Marché mondial du sucre : quelles forces en présence et quelle place pour l'Europe ?»* Avec la participation d'Eric Laine, Président de la Confédération Générale des Planteurs de betteraves.

Filière Bio

Agriculture biologique : les conditions de la réussite

Une journée d'information technico-économique relative à l'agriculture biologique, s'est tenue dans le nord du département, à l'initiative des Chambres d'agriculture 89 et 21 et du Sedarb.


Une dizaine de personnes ont participé à cette journée

Afin de faire connaître l'Agriculture Biologique, les Chambres d'agriculture de l'Yonne, de la Côte d'Or et le Sedarb ont organisé une journée d'information technico-économique relative à ce mode de production, le 2 avril 2014 sur les communes de Villeneuve-la-Guyard et Vaux-sur-Lunain. Une dizaine de personnes ont participé à cette journée. Des échanges ont eu lieu sur les pratiques mises en place sur les exploitations biologiques et conventionnelles.

D'un point de vue économique, en système grandes cultures, les chiffres disponibles dans les différents organismes ainsi que ceux publiés par les centres de gestion (CER France) sur les 8 dernières années montrent que l'agriculteur qui fait la démarche de passer en bio a un risque économique majeur faible. En effet, les revenus observés en AB sont du même ordre de grandeur que ceux du conventionnel. On observe généralement un EBE/ ha supérieur mais une plus petite surface par unité de main d'œuvre en AB. Toutefois, se convertir en Agriculture Biologique nécessite une préparation particulière : être pragmatique, bien informé pour éviter les investissements et ou les techniques qui sont contre-productives, par exemple: construire une rotation déséquilibrée, sur-fertiliser, le désherbage mécanique mal raisonné ou mal adapté. Une étude de simulation technico-économique est fortement recommandée pour pouvoir bien anticiper les changements à prévoir et bien intégrer le pilotage d'un système de production construit sur d'autres bases (autonomie, prévention, raisonnement à moyen terme). Il permet également d'avoir une vision à long terme de ce mode de production et ses consé-quences sur la viabilité économique de son exploitation. De nombreux exemples d'agriculteurs montrent que ce mode de production est techniquement et économiquement viable en Grandes Cultures. Les conditions de réussite sont la commercialisation des productions ainsi que le suivi des cultures en temps et en heure (mise en place, dés-herbage,…).

Des conseillers spécialisés à votre service

Une des clés de voute du système Bio en grandes cultures est la mise en place de luzerne ou de trèfle qui, en plus de rapporter de l'azote, permet de lutter efficacement contre les adventices. La sole consacrée à ces productions doit représenter 25 à 30 % de la surface cultivée. Elle équivaut à la sole réservée au blé qui est une culture à forte valeur ajoutée en Bio.
Il en ressort que l'Agriculture Biologique est d'autant plus efficace sur le plan économique qu'elle fonctionne en limitant les exportations pour limiter les intrants.
Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter les structures de développement où vous pourrez trouver des réponses à vos questions auprès d'un conseiller spécialisé en AB :
Chambre d'agriculture de l'Yonne : Patrice Cote, tél 06 30 62 99 69
Chambre d'agriculture de Côte d'Or : Pierre Robin, tél 03 80 91 06 76
Sedarb : Hélène Levieil tél 06 77 30 78 82 ;
Sarah Obellianne tél 06 89 27 97 68 ;
Olivier Bouilloux tél 06 77 46 59 65)

Patrice Cote
Conseiller d'Entreprise Agrobiologie
Chambre d'Agriculture 89

Évènement

L'innovation en action

Premières journées Innov' Action dans l'Yonne, du 4 au 25 juin prochain.

Innov' Action est un label porté par les Chambres d'agriculture, pour identifier des journées Portes Ouvertes dédiées à l'innovation, autour de la performance et de l'agro-écologie, toutes filières confondues.

Cette année, des journées seront organisées dans 12 régions françaises, dont la Bourgogne et pour la première fois dans l'Yonne, du 4 au 25 juin prochain

Le principe : des agriculteurs ouvrent les portes de leur ferme pour faire découvrir à d'autres agriculteurs leurs innovations.

Dans l'Yonne, ils témoigneront sur l'agriculture de précision et la stratégie de travail du sol pour la partie grandes cultures, la production biologique intégrée en horticulture et sur les systèmes d'alimentation, la traite automatisée… pour la filière élevage. Sur chaque ferme ouverte, le visiteur trouvera :
• des innovations réalistes et faisables portées par des agriculteurs
• des présentations et démonstrations faites par les agriculteurs eux-mêmes
• une évaluation des innovations à travers l'expertise Chambres d'agriculture : une fiche témoignage sera disponible sur chaque site.

Au programme :
Mercredi 4 juin, à partir de 9 h 30, à Pasilly, chez Philippe Lardin :
Agriculture de précision et démonstration de drône agricole Mercredi 11 juin, à partir de 10 h, à Asnières-en-Montagne, au Gaec des Tours (21, en limite de l'Yonne) : Stratégies de travail du sol en agriculture biologique (Charrue à claire-voie, déchaumeur à disques indépendants de grande largeur, un tracteur à 4 roues égales avec une utilisation originale)
Mercredi 18 juin, à partir de 14 h 30, au Mont-Saint-Sulpice, chez Philippe Neveux :
Production biologique intégrée en horticulture



L'innovation en action dans l'Yonne, du 4 au 25 juin prochain.

Du jeudi 19 au mercredi 25 juin : Systèmes d'alimentation, traite automatisée et résultats technico-économiques en élevages laitiers

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.yonne.chambagri.fr

Chambre Agriculture 89

CONSTRUCTIONS METALLIQUES
AUER
BP 13
52190
OCCEY
Département BATIMENTS AGRICOLES
DEVIS GRATUIT
Tél.: 03 25 88 31 62 • Fax.: 03 25 88 37 84

SeineYonne et 110 Bourgogne

«Expérimentales 2014» à Evry et Coulmier-le-Sec

SeineYonne organise ses « Expérimentales 2014 » le 3 juin prochain sur sa plateforme d'Evry, dans l'Yonne, ainsi que le 28 mai, à Coulmier-le-Sec en Côte d'Or, pour les adhérents 110 Bourgogne

Union des coopératives 110 Bourgogne et Capserval, SeineYonne organise ses *«Expérimentales 2014»* mardi 3 juin prochain sur sa plateforme d'Evry, à partir de 8 h 15. Une journée précédée d'une première rencontre en Côte d'Or, mercredi 28 mai, à Coulmier-le-Sec, à partir de 13 h 30. Ces deux journées sont organisées en partenariat avec les Chambres d'agriculture 89 et 21.

Sur la plateforme d'Evry, 1228 micro-parcelles seront visitables, sur des thématiques variées en Blé tendre d'hiver, Orge d'hiver et Orge de printemps (nouveautés génétiques, débouchés filières, nouveautés phytosanitaires, gestion de la fertilisation, stratégies d'itinéraires techniques). La visite du matin sera également axée sur les débouchés filières, ainsi que sur l'évocation de la plateforme pluriannuelle Artemis (réseau de travail inter-régional associant divers partenaires comme les Chambres Régionales d'agriculture, Inra, In Vivo, Sofiprotéol, Université de Bourgogne, Vitagora, ainsi que les coopératives de Bourgogne et Franche-Comté). L'après-midi sera pour sa part, dédié à des démonstrations d'agriculture de précision (Precisio, Strip Till).

Pour les exploitants de Côte d'Or, 110 Bourgogne organise une première rencontre mercredi 28 mai, à partir de 13 h 30, sur sa plateforme de Coulmier-le-Sec, où 1012 micro parcelles seront visitables. Un après-midi axé autour des filières Colza Blé meunier, Orge brassicole, Moutarde, Lin) et des techniques innovantes (Strip till, fertilité des sols et couverts, désherbage, Bas volume). Intervention de Claire Cros, du groupe de travail BOP (Blé Objectif Protéines), qui présentera les premiers résultats du projet ainsi que les leviers techniques identifiés pour parer à la baisse des protéines du blé.

Lors de ces deux journées dédiées aux filières et à l'innovation agronomique, un village fournisseurs sera également présent.

DB



Les «Expérimentales 2014» se dérouleront le 3 juin à Evry pour les adhérents de l'Yonne et le 28 mai à Coulmier-le-Sec, pour les adhérents 110 Bourgogne de Côte d'Or

▶ Zoom sur…

Des visites axées sur les débouchés filières

Interview d'Amélie Petit, responsable agro-développement à SeineYonne :

■ **TdB : Quelles sont les particularités de ces «Expérimentales 2014» ?**

Amélie Petit : *«Ce sont notamment les démonstrations de l'après-midi autour du Strip till, en fait, un outil de travail du sol qui permet de travailler juste la largeur de la bande de semis, sans trop bouleverser le sol, l'intérêt étant de revenir ensuite avec un semoir, uniquement sur cette bande travaillée, en faisant appel à un autoguidage d'une précision de quelques centimètres»*

■ **Un mot sur cette plateforme Artemis ?**

«Elle sera bien sûre présente à Evry, même si la première visite ne s'effectuera que l'an prochain, pour les conclusions intermédiaires. Il s'agit en fait d'une expérimentation pluriannuelle où l'on teste à la fois l'allongement de rotation, un désherbage autre que tout chimique, par utilisation d'outils mécaniques, ainsi que la diminution d'intrants. Que ce soit par le raisonnement avec des outils d'aide à la décision, ou par diminution des doses. C'est une expérimentation qui s'inscrit depuis la campagne 2012, avec des résultats globaux à l'horizon 2018»

■ **La visite du matin à Evry, sera également axée sur les débouchés filières**

«Il nous a semblé très important cette année, de rattacher toute l'expérimentation sur la qualité du blé, l'objectif étant d'obtenir un taux de protéines correct pour une qualité panifiable. Avec cet essai, portant sur une soixantaine de modalités multipliées par quatre blocs, on teste aussi bien tout l'aspect adaptation au terroir avec les différentes variétés, l'adaptation à la parcelle pour tout ce qui est fertilisation,, voire inter parcellaire via le pilotage par satellite… »

■ **Quel est l'état des parcelles aujourd'hui ?**

«On a eu une grosse crainte lors de la période de sécheresse qu'on a connue en avril, mais finalement, la plateforme a pu bénéficier des pluies tombées après Pâques et a rattrapé son potentiel. On a surtout eu une pression maladie importante,peu habituelle sur le secteur, avec notamment l'apparition de rouille jaune, du jamais vu à pareille époque et il sera intéressant de faire un point sur les différentes variétés et fongicides utilisés… »

▶ Formations

Formations DUER par la FDSEA 89

La FDSEA de l'Yonne organise plusieurs sessions de formations sur 2 jours, dédiées à la réalisation du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (Duer) :
Mercredi 28 mai et jeudi 5 juin (Polyculture élevages)
Mardi 3 juin et jeudi 12 juin (Grandes Cultures)
Jeudis 26 juin et 3 juillet (viticulture)
Jeudis 10 juillet et 17 juillet (viticulture)
Renseignements et inscriptions au 03 86 49 48 10

Gérer mes couverts d'interculture : un atout pour mon système

Formation sur 2 jours organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne
Objectif : réussir votre couvert d'interculture et savoir en faire un atout pour votre système
Dates : vendredi 6 juin et septembre (date précisée ultérieurement)
Lieu : Auxerre (Chambre d'agriculture) +,terrain
Public et pré-requis : agriculteurs (trices) en grandes cultures
Contacts : Marjorie Lautier - Tél 03 86 94 28 49 ou service formation : 03 86 94 28 48

Ferme de la Corillais - Saint-Émilien de Blain - 44130 BLAIN
Tél. : 02 40 87 11 24 - Fax : 09 70 62 86 70 - contact@sky-agriculture.com
www.sky-agriculture.com
facebook YouTube



Journée technique MARDI 27 MAI 2014

Rendez-vous à 14h. sur le site de Cerisiers
15, Route de Paris - 89320 Cerisiers

Pour plus de renseignement, n'hésitez pas à contacter la base DE BRUIN la plus proche de chez vous:

• CERISIERS (89) 03 86 96 20 08
• CHARNY (89) 03 86 63 09 13
• CHATEAUNEUF-VAL-DE-BARGIS (58) 03 86 59 31 26

DE BRUIN

Venez échanger vos idées sur les Techniques de Conservation des Sols !
Semoirs TCS Maxi Drill - Semoirs semis direct Easy Drill
Déchaumeurs à disques DDI

Élections Européennes le 25 mai 2014

L'agriculture et l'Europe, deux

L'histoire de l'Europe est indissociable de celle de l'agriculture et inversement. Depuis 60 ans, le chemin parcouru est considérable. Il manque cependant aux dirigeants européens actuels le souffle des pionniers. Avec la multiplication des élargissements, les écarts entre membres de l'Union se sont creusés et la volonté d'harmoniser les politiques nationales manque. Du coup, les peuples doutent de cette Europe dont nous avons pourtant le devoir d'en poursuivre la patiente construction.



Les élections européennes pour élire les 751 députés représentant les 28 pays membres de l'UE se tiendront le 25 mai en France.

Le 25 mai, nous sommes tous invités à voter pour les élections européennes et chacun s'interroge de savoir si cette Europe mérite nos suffrages ? L'idéal des générations de l'après-guerre s'est perdu dans un élargissement brutal, ouvert à des pays dont l'histoire, les cultures, le niveau de développement économique et social ne pouvaient qu'introduire des disparités telles que l'Union européenne s'en est trouvée affaiblie alors qu'il fallait en approfondir la construction.
Pourtant, que d'espoirs mis dans cette longue et enivrante aventure! Car il faut rappeler aux jeunes dont un sondage récent nous dit que deux sur trois d'entre eux n'iront pas voter, qu'entre 1870 et 1945, sur une période de 75 ans, la France et l'Allemagne se sont affrontées trois fois entraînant la mort de plus de 37 millions de personnes! Nous devons à cette construction européenne la plus longue période de paix et, même si les jeunes générations semblent peu sensibles à cet argument, notre histoire est meurtrie par ces tragiques hécatombes. Cependant, l'Europe doit mériter le soutien qu'elle espère de ses peuples. Et reconnaissons qu'elle a, cette dernière décennie, beaucoup déçu et nombre de ses plus farouches partisans d'hier l'accablent aujourd'hui. Pour en rester à des considérations professionnelles, les agriculteurs lui reprochent, à juste titre, son obsession à vouloir, à tout prix et pour tout, ouvrir ses frontières pendant que les autres pays ou continents organisés imposent leurs contraintes douanières ou sanitaires qui préservent leurs intérêts.

Huit milliards d'euros par an de Pac

Entre le danger protectionniste et la coupable naïveté des libéraux, il doit exister une voie médiane qui évite de se heurter à l'un sans tomber dans l'abîme de l'autre. Raymond Lacombe fustigeait déjà cette *«Europe ouverte aux quatre vents»* et parfois aux vents mauvais d'un dumping social, sanitaire et environnemental inacceptable. C'est une simple question de bon sens et un agriculteur, pas plus qu'un consommateur, ne comprend qu'un produit phytosanitaire interdit en France, au prétexte qu'il est dangereux, soit autorisé en Espagne qui nous envoie ses fruits ! Comment commercer avec des pays dont les règles sociales sont à ce point différentes ? Dans les années 80 déjà, la France appelait à une harmonisation sociale à l'échelle des 12 pays de l'Union d'alors. 35 ans plus tard, alors que l'Union compte 28 pays, du bout des lèvres, l'Allemagne se résout enfin à adopter un mini Smic à 8,50 euros brut de l'heure (9,53 euros en France) quant le salaire horaire moyen brut en Hongrie stagne à 4,98 euros et à 2,20 euros en Bulgarie !

Mais l'agriculture sait plus que tout autre secteur économique ce qu'elle doit à l'Europe. Avec 500 millions de consommateurs, c'est un marché de proximité demandeur de produits agricoles et agroalimentaires d'une gamme de qualité élevée.
Par ailleurs, l'agriculture a le grand privilège d'avoir longtemps été la seule véritable politique européenne dotée d'un puissant budget. Songez que la Pac, si souvent décriée, verse chaque année aux agriculteurs français 8 milliards d'euros de compensations ! Cette somme représente les deux tiers du revenu agricole français et certains producteurs, sans les aides Pac, auraient un revenu agricole définitivement négatif ! Enfin, l'Europe, aussi imparfaite soit-elle, a la capacité de garantir à sa population une souveraineté alimentaire que cherchent à atteindre tous les peuples du monde.
On voit les menaces qui pèsent sur nos approvisionnements en énergie avec une Europe trop dépendante du gaz russe. Il serait irresponsable devant les générations futures que l'Union européenne n'assure pas à ses citoyens, en toute indépendance, l'accès à leurs besoins alimentaires en volume comme en qualité. C'est pour cela aussi que le 25 mai nous irons voter pour la poursuite de la construction d'une Europe qui compte dans le monde !

SERGE BERRA

Redonner à l'Europe le souffle de ses fondateurs

Les fondateurs de l'Europe ont tracé un chemin qui a consolidé les relations entre les pays et évité les conflits. Même si les Trente Glorieuses ont laissé beaucoup de vide dans les campagnes, cette période d'expansion économique a profité à toutes les activités et en particulier à l'agriculture. Pendant cinquante ans, la construction de l'Europe a permis d'encadrer efficacement cette croissance économique et les plus anciens d'entre nous se souviennent de l'instauration des montants compensatoires pour réduire les fluctuations monétaires et atteindre une certaine stabilité voire même de garantir les prix payés aux producteurs.

Rappelons aussi que la politique de la montagne a vu le jour pendant cette période et comment ne pas reconnaître l'intérêt de ces mesures, même si elles restent perfectibles, pour l'élevage bovin ou ovin ? Ces financements nationaux comme européens ont permis de maintenir, même en zone difficile, un grand nombre d'exploitations et d'y installer des jeunes. C'est une grande victoire de la profession et de l'Europe! Plus tard, la mise en place des quotas laitiers a certes accéléré la restructuration des exploitations laitières mais elle a mis fin aux *«montagnes de beurre»* alors bradées à l'Union soviétique. Les différentes réformes de la Pac initiées par l'Europe ont provoqué de nombreuses actions syndicales et souvent provoqué d'ardentes discussions au sein même de nos organisations professionnelles.

Aujourd'hui, après plusieurs élargissements, l'Europe continue, sans doute trop lentement, de se construire. Elle doit faire face aux égoïsmes nationaux, aux enjeux économiques et sociaux, aux pressions des grands pays producteurs, aux contraintes liées aux énergies ou aux coûts de la main d'œuvre…

Et, dans un contexte d'échanges mondialisés, sa construction est devenue plus complexe. C'est justement en raison de cette complexité que l'Europe doit pouvoir compter sur tous les européens et chacun doit se sentir concerné et engagé pour renforcer un espace pacifié où les peuples, plutôt que de s'affronter, consacrent leur énergie a produire plus de prospérité partagée. C'est à dire plus d'équité.

CLAUDE BERGER,
ANCIEN RESPONSABLE AGRICOLE DU RHÔNE

destins communs !

Union européenne

Le premier débouché des exportations françaises

Le marché des 27 États membre de l'Union européenne représente un débouché très important pour les biens et services français. Plus de 58 % des exportations françaises partent dans l'Europe des 27.

Même si la France a été distancée par l'Allemagne sur le plan du commerce extérieur, les exportations pèsent lourd pour l'économie française. L'Union européenne est le premier débouché commercial de la France avec 58,4% des exportations en 2011, mais la part de marché des exportations françaises au niveau européen est passée de 12,7%, en 2000, à 9,3%, en 2011. Le solde de la balance commerciale française est ainsi passé d'un excédent de 3,5 milliards d'euros en 2002 à un déficit de 67 milliards d'euros en 2012. Cela s'explique dès 2005 par une hausse des importations et une stabilisation des exportations. Puis avec la crise économique de 2007-2008, une forte chute des exportations, qui ont juste retrouvé leur niveau de 2005 en 2011.

Des relations fortes avec nos voisins

À l'échelle de l'Union européenne, la France a exporté en 2011, 256,1 milliards d'euros de biens et services, contre des importations à hauteur de 294 milliards, soit un solde de la balance commerciale avec l'Europe des 27 déficitaire de 37,9 milliards d'euros.

Les premiers partenaires commerciaux de la France sont ses voisins directs. L'Allemagne est le premier client des exportations françaises avec 70,1 Mds d'euros, mais comme la France achète pour 86,9 Mds d'euros à l'Allemagne, le solde commercial est déficitaire de 16,8 Mds d'euros. Deuxième partenaire, l'Italie importe pour 34,2 Mds d'euros de produits et services français, suivi par l'Espagne avec 30,5 Mds d'euros et la Belgique (30,3 Mds d'euros).

L'agroalimentaire et l'agriculture exportent

La France affiche un excédent commercial avec seulement quelques pays de l'UE dont le Royaume-Uni vers lequel la France exporte 27,8 Mds d'euros avec un solde commercial de 5,6 Mds d'euros et la Grèce avec 2,6 Mds d'euros d'exportation pour un solde excédentaire de 1,9 Mds d'euros.

La balance commerciale de la France compte également sur les exportations de son industrie agroalimentaire et de son agriculture. Avec l'Union européenne, les échanges agroalimentaires de la France sont structurellement excédentaires. Avec des exportations chiffrées à 38,1 milliards d'euros vers l'Union européenne sur un total de 57,6 milliards d'euros, les secteurs agricole et agroalimentaire affichent un solide excédent commercial de 5,8 milliards d'euros. Les ventes vers l'Union européenne de boissons, vins et alcools atteignent 6,3 milliards d'euros, le lait et les produits laitiers génèrent 4,47 milliards d'euros, les céréales rapportent 4,44 milliards d'euros, les animaux vivants 1,57 milliard d'euros, etc. Selon les statistiques des douanes, les produits industriels occupent les premiers rangs des exportations françaises. Entre octobre 2012 et octobre 2013, les aéronefs et les engins spatiaux ont été les biens les plus exportés par la France, pour un montant de 50,7 milliards d'euros, à comparer aux 427,2 milliards que représentent les exportations totales. Viennent ensuite les préparations pharmaceutiques (26,9 milliards), les véhicules automobiles (22,7 milliards), les autres parties et accessoires pour véhicules automobiles (12,9 milliards). Les exportations de composants électroniques (7 milliards), d'équipements de communication (4,5), de matériel de distribution et de commande électrique (4,4), de moteurs, génératrices et transformateurs électriques (3,5), d'ordinateurs et équipements périphériques (3,2) illustrent le dynamisme des secteurs électrique et électronique à l'export. L'industrie du luxe est également très présente. Les parfums et la maroquinerie représentant respectivement 10,7 et 4,7 milliards d'euros.

CAMILLE PEYRACHE



Les secteurs agricole et agroalimentaire affichent un solide excédent commercial de 5,8 milliards d'euros avec les pays de l'Union européenne.

Opinion

Les Européens attachés à leur agriculture

Selon le dernier sondage Eurobaromètre, les Européens sont largement favorables aux orientations de la nouvelle politique agricole commune (Pac). Plus des trois quarts des Européens estiment que la Pac profite à tous les citoyens de l'Union européenne. Décryptage.

Plus de neuf Européens sur dix sont convaincus que l'agriculture et le développement des zones rurales dans l'Union européenne (UE) sont des enjeux importants pour l'avenir. Ils jugent, pour la grande majorité, nécessaire d'assurer une grande diversité d'agricultures et de produits alimentaires au sein de l'Union européenne. Une diversité certes mais de qualité. Un peu plus de la moitié des Européens se disent, en effet, prêts à payer un plus cher (1 à 2 %) pour que la mention du lieu d'origine des produits, lait et viande notamment, apparaissent sur les étiquettes.

Rien d'étonnant alors que les Européens soient amplement favorables au soutien financier des agriculteurs de l'UE, à travers la politique agricole commune. D'autant plus que plus des trois quarts (77 %) des Européens estiment que la politique agricole commune profite à tous les citoyens de l'Union. Par ailleurs, une grande majorité soutient les principales orientations de la nouvelle politique. Appui aux jeunes agriculteurs, garantie d'approvisionnement en produits alimentaires ou encore développement des zones rurales de manière plus équilibrée, ces objectifs remportent le suffrage d'une grande majorité d'Européens. Ces derniers reconnaissent à l'agriculture, à juste titre, un rôle grandissant de maintien de l'activité économique et de l'emploi dans les zones rurales.

Pour le verdissement

Un soutien à l'agriculture européenne qui va de pair avec des préoccupations environnementales grandissantes au cœur de la société. En effet, le soutien à la réforme de la Pac est d'autant plus important quand il s'agit de lier l'aide financière accordée aux agriculteurs au respect de pratiques agricoles bénéfiques pour l'environnement. Plus de 90 % des Européens soutiennent que ce verdissement est *«une bonne chose»*, soit une progression de quatre points par rapport à novembre 2009. Accorder des aides aux agriculteurs de manière plus équitable et équilibrée est également un objectif soutenu par une large majorité des ressortissants de l'Union.

Les habitants du vieux continent ont conscience que cette aide est d'autant plus primordiale pour les exploitants qu'ils font face à des difficultés. En effet, 91 % des Européens jugent important de soutenir les exploitations agricoles fragiles lorsqu'elles doivent faire face à des difficultés climatiques, sanitaires ou économiques. Près d'un sur deux qualifie même ce principe de *«très important»*. De plus, une majorité d'Européens est consciente que les revenus agricoles sont souvent inférieurs à ceux d'autres secteurs économiques.

Adéquat !

Ainsi, le soutien financier de l'Europe aux agriculteurs, qui représente près de 40 % du budget total de l'UE et 1 % des dépenses publiques cumulées des 28 États membres, est jugé pour une majorité (45 %) des personnes interrogées comme *«adéquat»*. Un peu plus d'un quart d'entre eux (26%) pense même qu'il est *«trop faible»* contre 13 % qui jugent ce soutien trop élevé. Dans tous les cas, l'agriculture ne laisse aucun Européen indifférent et restera, sans nul doute, au cœur des débats de la prochaine mandature (2014 - 2019).

M.-C. C.

Source : Eurobaromètre spécial 410 « Les Européens, l'agriculture et la Pac », mars 2014. Les entretiens ont été conduits auprès de 27 919 citoyens européens dans les 28 États membres de l'Union européenne.

Xavier Beulin, président de la FNSEA.

L'Europe c'est notre passé, notre présent et notre avenir



«L'Europe est devenue au fil du temps et de son fonctionnement un bouc émissaire.
Ce n'est pas raisonnable. Non pas que l'Europe ou plutôt ses institutions n'aient rien à se reprocher, loin de là, mais il faut tout de même séparer l'essentiel de l'accessoire. Non aux tracasseries administratives, oui à l'ambition collective.
A la FNSEA nous souhaitons plus et mieux d'Europe. Ce ne sont pas de vains mots. L'Europe fut notre chance, elle est notre quotidien et doit redevenir notre destin.
Il faut une nouvelle gouvernance, plus simple, plus efficace, plus proche de la réalité des citoyens.
Il faut un projet qui emmène l'Europe sur les rives Sud, là où le désir d'Europe est aussi humain que stratégique.
Il faut une Europe agricole qui réponde aux besoins de nourrir une population mondiale qui ne cesse de s'accroître et qui réponde aux attentes des paysans.
Il faut une Europe «européenne», c'est-à-dire qui cesse d'être naïve par rapport au reste du monde et qui se protège normalement, une Europe qui défende sa culture, son identité et sa diversité alimentaire dans les négociations internationales.
L'Europe est le seul «cadeau» que la Seconde Guerre mondiale ait engendré. Après l'horreur est venue cette volonté de s'unir. Cette volonté doit résister aux temps difficiles et aux vents contraires mais surtout à la démagogie qui prospère. Sans cela notre pays méritera la définition que lui avait donnée Valéry Giscard d'Estaing : «la France est devenue une puissance moyenne».
Notre pays ne peut se développer et se transcender que dans l'aventure européenne. Nous y croyons depuis si longtemps dans le monde agricole que nous avions oublié d'en parler avec enthousiasme. C'est chose faite et nous continuerons».

Commerce international

L'UE négocie tous azimuts malgré les risques pour l'agriculture

Les échanges entre plusieurs zones économiques régionales et l'UE se poursuivent. Avec des désaccords Concernant les «valeurs» européennes.

Finalisation technique de l'accord avec le Canada, nouvelle session de pourparlers euro-américains à partir du 19 mai, volonté du Mercosur de reprendre sérieusement les discussions, sommet bilatéral avec le Japon le 7 mai à Bruxelles, poursuite laborieuse du cycle de Doha à Genève : l'UE multiplie les négociations sur le libre-échange, malgré les craintes que celles-ci soulèvent, dans le secteur agricole notamment.

«Nous devons reconnaître que, parfois, nous sommes en désaccord» avec les partenaires américains, a expliqué le 5 mai Karel de Gucht à propos des négociations transatlantiques. *«Et si aplanir ces divergences devait nous demander d'abandonner nos valeurs, alors nous ne le ferons tout simplement pas»*, a assuré le commissaire européen au commerce lors d'une conférence du ministère allemand de l'économie à Berlin. *«J'ai clairement fait savoir, par exemple, que la législation de l'UE sur le bœuf aux hormones et sur les aliments génétiquement modifiés ne changeront pas à la suite d'un accord»* avec Washington, a-t-il insisté. Ces négociations suscitent, en attendant, des réprobations tous azimuts en Europe, chez les agriculteurs comme ailleurs.

Avec le Canada, la Commission de Bruxelles est parvenue en octobre 2013 à un accord politique. Depuis, les travaux se sont poursuivis sur les questions techniques en suspens. Celles-ci concernent en particulier la gestion des quotas tarifaires d'importation pour les produits sensibles, principalement les produits laitiers dans le cas du côté canadien et les viandes bovines (50 000 tonnes) et porcine (75 000 tonnes) du côté européen.

Canada : un problème de gestion des quotas d'importation

En mars dernier, l'Union européenne du commerce du bétail et de la viande (UECBV) et les organisations et coopératives agricoles de l'UE (Copa-Cogeca) ont adressé une lettre à Karel de Gucht pour *«préconiser fermement»* que les quotas tarifaires pour les produits sensibles que sont les viandes *«ne puissent pas être gérés sur la base du principe du premier arrivé, premier servi»*, compte tenu de la puissance commerciale des entreprises canadiennes du secteur.



Karel de Gucht, commissaire au commerce pour l'UE, a fort à faire sur le plan international en matière de négociations commerciales.

Dans sa réponse, datée du 28 avril, le commissaire européen souligne que ses négociateurs *«explorent avec le Canada la possibilité d'avoir un système basé sur des licences plutôt que sur le principe du premier arrivé-premier servi»*. Il précise toutefois que cette question n'est pas encore réglée.

Au lendemain de la tenue du 22ème sommet entre l'UE et le Japon, le 7 mai à Bruxelles, la Commission devait présenter aux ministres du commerce des Vingt-huit les principaux éléments d'un rapport qu'elle finalisera sous peu sur la mise en œuvre des engagements pris par ce pays pour l'élimination de ses barrières non tarifaires dans le contexte des négociations bilatérales de libre-échange lancées en mars 2013.

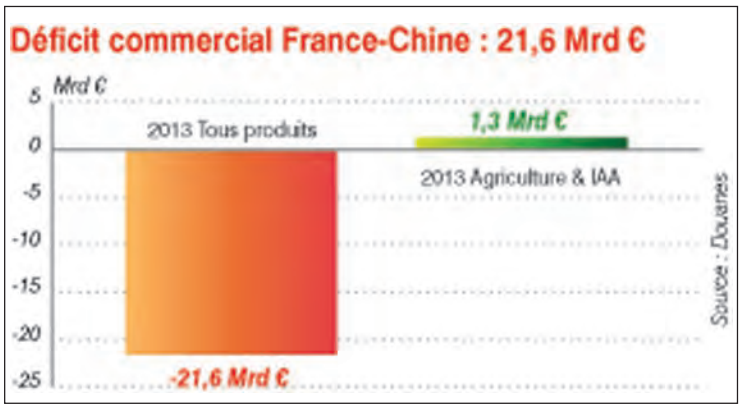
L'impact des accords bilatéraux sur l'agriculture

La stratégie de l'Union pour la poursuite des pourparlers multilatéraux du cycle de Doha était aussi à l'ordre du jour des ministres du commerce des Vingt-huit le 8 mai. Dans ce contexte, les organisations et coopératives agricoles de l'UE considèrent que le projet de compromis sur la table à Genève en 2008 ne peut être *«une base pour apprécier les évolutions des négociations bilatérales, notamment sur la partie accès au marché»*. Ceci pour deux raisons : alors que, pour les produits sensibles, le projet de l'OMC était fondé sur des statistiques de consommation pour la période 2003-2005, la demande européenne a, depuis, évolué à la baisse (-27 % entre 2003 et 2013 pour la viande bovine, -10 % prévus pour le sucre entre 2010 et 2023) ; le compromis de 2008 maintenait *«un équilibre au sein du chapitre agricole entre ses différentes composantes : accès au marché, soutien interne et soutien à l'exportation»*, ce qui n'est pas le cas des accords bilatéraux et pourrait amener l'agriculture européenne à *«payer deux fois»*.

Le Copa-Cogeca, qui marque sa préférence pour le système commercial multilatéral, a donc demandé le 2 mai à la Commission de Bruxelles *«une étude d'impact des effets cumulés des différents accords bilatéraux (Canada, États-Unis, Mercosur et Japon) sur le secteur agricole»*. Réponse dans les semaines à venir. AGRA

En Chiffres

IAA : 1,3 mld - Déficit commercial : 21,6 mld



En visite en Chine du 10 au 13 mai, le ministre de l'agriculture Stéphane Le Foll a pu se rendre compte de l'impact de l'excédent agricole et agroalimentaire dans un océan de déficit commercial à l'égard de la Chine. En 2013, les IAA et l'agriculture ont représenté 1,3 milliard d'euros d'excédents face à un déficit global de 21,6 milliards d'euros. La Chine représente notre premier déficit commercial à l'égard d'un pays. Peu à peu, les Chinois entrouvrent leurs marchés aux produits français, issus des productions animales. Mais Stéphane Le Foll prévient les Français qu'il faut qu'ils soient sans doute mieux organisés pour approvisionner un marché de masse comme l'est celui de la Chine.

Le point sur…

PAC, importations et agrocarburants

Le point sur l'agriculture à l'international : dispositifs nationaux de paiements directs, filière porcine américaine et ILUC.

Paiements directs

Des rencontres informelles ont débuté entre Bruxelles et les États membres afin de finaliser les dispositifs nationaux de distributions des paiements directs de la Pac. Les États membres ont jusqu'au 1er août pour notifier officiellement leurs plans. À la demande de la Commission européenne, un débat d'information sur la manière dont les États membres comptent mettre en application la réforme devrait être organisé à l'occasion du Conseil agricole du 16 juin. Il s'agira de *«voir comment les États membres utilisent les flexibilités qui leur sont données»*, a précisé le commissaire européen à l'agriculture Dacian Ciolos en marge de la réunion informelle des ministres de l'Agriculture à Athènes le 5 mai.

Porcs

Face à l'épidémie de diarrhée épidémique porcine qui se développe aux États-Unis, au Canada, au Japon et également au Mexique, l'UE a décidé de renforcer ses exigences vis-à-vis des importations de sang de porc en provenance de ces pays mais n'a pas bloqué les importations d'animaux vivants.

Les experts des États membres de l'UE réunis au sein du Comité permanent de la chaîne alimentaire et de la santé animale n'ont pas jugé nécessaire à ce stade de mettre en place un embargo sur les porcs vivants, étant donné que les autorités américaines et canadiennes ont informé Bruxelles qu'aucun lot n'était programmé pour être envoyé vers l'UE.

Biocarburants

En introduisant des facteurs tenant compte du changement indirect d'affectation des sols (ILUC) dans les critères de durabilité des biocarburants, l'UE va rendre les objectifs européens en matière d'énergie renouvelable dans les transports plus difficiles à atteindre.

Telles sont les conclusions du Centre commun de recherche de la Commission européenne qui a réévalué le potentiel des sources d'énergies renouvelables pour atteindre l'objectif de 10 % dans le secteur des transports d'ici 2020 et de réduction des émissions de gaz à effet de serre qui y sont associées de 6 %, comme prévu par les directives européennes.

Sanitaire

Dispositif 2014 de lutte contre la flavescence dorée en Bourgogne

La flavescence dorée est une des plus graves maladies de la vigne du fait de son caractère particulièrement épidémique et de son évolution mortelle pour les ceps atteints. Elle est causée par une bactérie transmise de cep à cep par un insecte, la cicadelle de la flavescence dorée. Un délai d'au moins une année s'écoule entre la contamination et l'apparition des symptômes.

La prospection, cep par cep, qui a mobilisé, à l'automne dernier, près de 3 000 viticulteurs en Bourgogne, dont 1 250 en Côte-d'Or, a permis de bien connaitre l'état sanitaire du vignoble. En Côte d'Or, des pieds atteints, isolés, ont été trouvés à Meursault, Saint-Aubin, Volnay et Pommard. En Saône-et-Loire, outre le foyer du Mâconnais, des foyers naissants ont été mis en évidence dans la zone de Mercurey et au sud du département.

Ces découvertes ont démontré la nécessité des traitements insecticides mis en œuvre, en 2013, en Saône-et-Loire et Côte-d'Or. Aucun cas n'a été mis en évidence dans l'Yonne et la Nièvre.

La direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (Draaf) et la fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (Fredon) ont mené une concertation avec les organisations qui représentent l'ensemble des viticulteurs, en production conventionnelle ou biologique, petits et grands domaines, et des autres acteurs de la filière viti-vinicole : Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne, Confédération des Appellations et des Vignerons de Bourgogne, Chambres d'Agriculture. Le dispositif régional de surveillance et de lutte contre la flavescence dorée établi à partir des résultats de cette surveillance a reçu l'aval des partenaires susmentionnés.

En 2014, ce dispositif comprend comme en 2013 :

- une surveillance visuelle du vignoble associée à des prélèvements pour vérifier la présence de la bactérie par des analyses de laboratoire,
- l'arrachage des pieds atteints voire de la parcelle entière si le taux de pieds contaminés est supérieur à 20 %,
- l'utilisation, lors de nouvelles plantations de vigne, de jeunes plants traités eau chaude,
- des traitements insecticides sur certains secteurs définis après une analyse des risques ; les superficies concernées sont en nette diminution. Un produit à base de pyrèthre naturel, autorisé en viticulture biologique, peut être employé pour ces traitements.

Un document récent émanant de la filière biologique française rappelle que la maitrise des populations de cicadelles est indispensable à la lutte contre la flavescence dorée et que l'emploi du pyrèthre naturel est le socle de cette maitrise

En Côte-d'Or, les vignes sises au sud de la côte de Beaune devront faire l'objet de deux traitements insecticides, le second étant conditionné aux résultats des comptages de larves de cicadelles à l'issue du premier traitement.

Les communes concernées par ces traitements sont : Auxey-Duresses, Bligny-les-Beaune, Chassagne-Montrachet, Corcelles-les-Arts, Corpeau, Ebaty, Meursault, Monthelie, Pommard, Puligny-Montrachet, Saint-Aubin, Santenay et Volnay. Dans les autres communes, aucun traitement insecticide n'est imposé cette année.

En Saône-et-Loire, des traitements sont également obligatoires sauf dans des communes sises principalement dans le Couchois et dans une zone centre ouest du vignoble. Dans la Nièvre et l'Yonne, le dispositif de surveillance mis en œuvre en 2013 est maintenu, aucun traitement insecticide n'est prévu.

La prospection du vignoble organisée par la FREDON, clé de voûte du dispositif, est reconduite à l'identique dans toute la région. Elle débutera à la fin de l'été et nécessitera une forte mobilisation des viticulteurs.

Vigne

Enfin une belle année?

Peu de dégâts lié au gel, peu de maladies, un potentiel intéressant : l'état des vignes est satisfaisant pour le moment.



L'ébourgeonnage, qui devrait se terminer ces jours-ci dans le département, consiste à supprimer les pousses indésirables.

Les viticulteurs côte d'oriens croisent les doigts après deux années particulièrement difficiles en termes de rendements. *«Ça se présente plutôt bien pour l'instant»* constate Pierre Petitot, conseiller viticole à la Chambre d'agriculture, *«le gel a été plutôt limité. Concernant l'aspect phytosanitaire c'est assez calme, la situation est beaucoup moins tendue que les deux précédentes années. La sortie au niveau des grappes laisse présager un bon potentiel»*. Le stade végétatif des plantes, lui, a un mois d'avance par rapport à 2013. *«En comparant à une année normale, cette avance se réduit à dix jours. L'an passé était vraiment exceptionnel en aléas climatiques»* précise le conseiller. Si 2014 apparaît tout de même précoce, la première quinzaine de mai tend à ralentir la pousse. *«C'est plutôt positif : cela laisse le temps aux viticulteurs de réaliser correctement leurs différentes opérations»* enchaîne Pierre Petitot. L'ébourgeonnage monopolisait justement bon nombre d'ouvriers la semaine dernière dans les vignes, notamment à Marsannay-la-Côte : *«Cette opération consiste à supprimer certaines pousses indésirables, limiter le nombre de bourgeons par rameau afin de maîtriser la végétation»* rappelle un salarié du domaine Régis Bouvier. Les rameaux qui *«partent mal»* sont éliminés, même sort pour les doublons, afin d'éviter des départs de végétation qui pourraient s'accaparer des sucres et de la sève au détriment de la vigne. *«En limitant la croissance de ces pousses, on soulage la plante et on évite d'avoir des raisins trop gros qui auraient du mal à mûrir»* ajoute le salarié viticole. Les premières floraisons devraient intervenir autour du 25 mai dans les chardonnay précoces, selon Pierre Petitot.

AURÉLIEN GENEST

Décision de GRTgaz à la suite du débat public

sur les projets de canalisations de transport de gaz naturel Val de Saône et Arc Lyonnais, entre Voisines (52) et Saint-Avit (26).

Le débat public sur les projets Val de Saône et Arc Lyonnais, décidé par la Commission nationale du débat public (CNDP) s'est déroulé du 18 septembre au 18 décembre 2013. GRTgaz prend acte du bilan dressé par le Président de la CNDP publié le 18 février 2014.
A la suite de ce débat public et en raison du contexte actuel du marché de gros du gaz naturel, le Directeur général de GRTgaz Thierry Trouvé, a décidé le 14 mai 2014 :

S'agissant du projet Val de Saône
➔ **de poursuivre le projet Val de Saône ;**
➔ de poursuivre les études nécessaires à la constitution des dossiers de demande d'autorisations administratives en vue d'une enquête publique courant 2015 ;
➔ de poursuivre le dialogue avec toutes les parties prenantes locales et régionales.

S'agissant du projet Arc Lyonnais
➔ **de suspendre les études d'Arc Lyonnais** dans l'attente des décisions de réalisation des projets permettant un accroissement des capacités d'entrée de gaz naturel au sud de la France ;
➔ de confirmer la pertinence du projet Arc Lyonnais comme réponse au développement de nouvelles capacités d'entrée de gaz naturel au sud de la France ;
➔ de maintenir l'inscription du projet Arc Lyonnais dans le plan de développement à 10 ans de GRTgaz.

La décision précisant les conditions de la poursuite du projet Val de Saône et les raisons pour lesquelles GRTgaz suspend les études d'Arc Lyonnais est disponible sur le site de la Commission nationale du débat public (www.debatpublic.fr) ainsi que sur celui du projet Val de Saône (www.val-de-saone.grtgaz.com) et du projet Arc Lyonnais (www.arc-lyonnais.grtgaz.com)

GRTgaz

www.grtgaz.com

Construisons le transport de demain

Association Salers de Bourgogne

Une filière salers se construit

Race rustique par excellence, les atouts de la salers ne font aucun doute pour les éleveurs qui l'ont choisie en Bourgogne. Le seul bémol, c'est la valorisation de ses produits et notamment des broutards purs pénalisés sur le marché italien. Mais la donne pourrait bien changer. Méconnue dans nos contrées, la qualité de la viande pourrait bien faire parler d'elle. Quant aux mâles, des débouchés existent d'ores et déjà et des pistes sont à l'étude.

Le 7 mai dernier, l'association Salers de Bourgogne tenait son assemblée générale à Morlet près d'épinac en Saône-et-Loire. Présidée par Jean-Pierre Mauguin, éleveur à Barnay, cette association régionale est ouverte à tous les détenteurs de bovins de race Salers en Bourgogne et elle a pour vocation de promouvoir l'élevage de la race acajou ainsi que d'en défendre la commercialisation des produits. Venus tout droit du Cantal, le directeur du Herd-book Salers ainsi qu'un administrateur de la race étaient présents. Devant les éleveurs bourguignons, ils ont évoqué l'actualité de la race avec en premier lieu la génomique.

Autrefois cantonnée au massif cantalou, la salers a conquis de nombreux territoires. Sur les 210 000 vaches que totalise la race, le berceau en conserve 110 000, mais plus de 90 000 salers sont dispersées dans le reste de la France, indiquait Bruno Faure, directeur du HBS. Pour prendre en compte cette expansion géographique, les responsables de la race ont décidé de donner davantage de poids aux régions extérieures. Les administrateurs seront désormais un tiers à provenir d'autres régions. La zone Centre-Est à laquelle appartient la Bourgogne en comptera à elle seule 2 sur un total de 21.

Ne pas dépasser 50 % de croisement

L'effectif de vaches salers a progressé de +16 % en l'espace de dix ans, indiquait Bruno Faure. Mais un léger tassement se fait sentir depuis deux ou trois ans. Un phénomène de décapitalisation consécutif à la sécheresse s'est accompagné d'un rajeunissement du troupeau. Les responsables de la race déplorent par ailleurs une montée en puissance du croisement consécutif aux crises et à la chute des cours. *«Pour maintenir une pression de sélection satisfaisante, il ne faudrait pas dépasser 50 % de croisement. Or aujourd'hui, nous sommes à 62 %»*, confiait le directeur du HBS. Un croisement industriel qui est davantage pratiqué dans le berceau qu'à l'extérieur, précisait Bruno Faure. S'il répond avant tout à un *«problème de filière»* - lire plus loin - le croisement ne serait pas la meilleure solution économique pour un élevage. C'est en tout cas ce que tend à démontrer une étude réalisée dans le Puy-de-Dôme qui pointe des écarts de revenus favorables à la conduite en race pure. Les semences sexées constitueraient cependant une solution pour pallier les problèmes liés au croisement.

Pénalisé par sa saisonnalité

La difficulté à valoriser les mâles est un peu le talon d'Achille de la salers. *«Jusque-là, le broutard salers valait 13 F quelle que soit sa qualité»*, reconnaissait le directeur du HBS. Une sanction à la couleur dont le fondement ne semble plus justifiable aujourd'hui. *«Le broutard salers marche très bien en engraissement. En Italie, il va très bien sur caillebotis et ses vitesses de croissance sont tout à fait bonnes»*, confiait Yves Jehanno de Feder. Mais le vrai problème du broutard salers, c'est son irrégularité commerciale, indiquait le technicien. Le produit soufre de sa sortie massive en automne, liée à son mode d'élevage dans les estives auvergnates. Dans un contexte de chute du nombre de places d'engraissement en Italie, cette saisonnalité du broutard salers lui a valu un recul de -37% là-bas.

Des pistes pour valoriser les produits salers

La valorisation des mâles, on y travaille. Dans le berceau, la profession (FNB, FDSEA) a initié une démarche avec SVA Jean Rosé avec un potentiel de 3 000 animaux répondant à un cahier des charges. Les broutards bénéficieraient ainsi d'une bonification intéressante. *«Nous avons un débouché pour les taurillons salers sur Villefranche»*, expliquait pour sa part Yves Jehanno. Avec son homologue Puygrenier, l'abattoir Socopa de Villefranche-d'Allier est à la recherche de carcasses légères et bien finies. Une demande qui a inspiré la création de la démarche "Bœuf primeur salers" au sein de Feder. Il s'agirait d'animaux castrés dès l'âge de 15 jours dont la qualité de viande pour un abattage à 18-23 mois, poids de carcasse 300-350 kg, serait proche de celle d'une babinette.

Du côté des femelles, Yves Jehanno pointait un gros décrochage de prix entre les catégories O et R ; fait qui incite à produire des vaches R. Si pour l'heure le label rouge ne constitue encore qu'une niche pour la race (900 animaux par an), il pourrait bien prendre de l'ampleur au terme d'années difficiles pour tous les labels. Quant au bio, si l'offre manque de régularité, la demande est bien là.

Nouvelle opportunité locale

Particulièrement mobilisé sur le sujet, le président de l'association Salers Bourgogne présentait un projet de filière locale. Celui-ci s'appuie sur la future association chalonnaise "3 A AUSSE". S'inscrivant dans une démarche d'économie sociale et solidaire, "3 A AUSSE" se donne pour mission de créer une filière courte et équitable de distribution de produits agricoles de qualité. Grâce à un système de péréquation faisant jouer la solidarité, cette filière s'adresserait aussi bien à une clientèle aisée en quête de viande ou de légumes de qualité qu'aux foyers les plus modestes. L'objectif de "3 A AUSSE" est à la fois de rendre des produits de qualité accessibles aux plus démunis ainsi que de créer de l'emploi, explique le fondateur de l'association, Daniel Brizard. Pour Jean-Pierre Mauguin, cette nouvelle filière est une véritable opportunité pour la viande salers bourguignonne. Les éleveurs sont appelés à s'engager pour fournir des animaux à engraisser. Ces derniers seraient abattus et découpés à l'abattoir d'Autun.

MARC LABILLE

Marc Mérot à Morlet

30 salers, 50 charolaises et des volailles



À l'issue de l'assemblée, les adhérents de l'association Salers de Bourgogne sont allés découvrir le troupeau salers de Marc Méreau. Installé à Morlet, Marc Méreau possède 30 salers en plus de ses 50 charolaises et d'un poulailler. Il a opté pour la race acajou il y a huit ans pour pallier une surcharge de travail alors qu'il détenait encore 80 charolaises. L'introduction d'une part de salers lui a permis de décaler une partie des vêlages. élevées en plein air, les salers vêlent au pré en octobre-novembre et les charolaises en fin d'hiver en bâtiment. Cette conduite a évité à Marc Méreau d'investir dans des bâtiments, d'où « des économies d'amortissement, de paille, d'eau et d'assurance », fait remarquer l'éleveur. Avec son double troupeau et un atelier de volailles, Marc Méreau bénéficie d'un système bien diversifié « avec des broutards salers vendus en juillet en morte saison ; des charolais vendus en octobre et en janvier ; des bêtes grasses toute l'année et des bandes de volailles tous les deux mois et demi », détaille l'éleveur. Les broutards croisés partent en Italie tandis que les purs sont allés en Algérie l'an passé. Moins lourdes mais vendues au même cours que les charolaises, les femelles salers grasses partent pour l'abattoir de Villefranche-d'Allier ou les établissements Puygrenier.

Vêlage exceptionnel du 23 mars

Une famille en bonne santé

Une Charolaise avait donné naissance à quatre veaux, au début du printemps, dans le canton de Venarey-Les Laumes. La descendance se porte bien.



Ils ont plutôt bonne mine !» se réjouit Benoît Virely, éleveur à Boux-sous-Salmaise. Ses quatre veaux charolais nés d'une même mère le 23 mars ont été lâchés au pré un mois plus tard avec le reste du troupeau. Leur gabarit est toujours légèrement inférieur à la moyenne mais leur croissance est tout à fait *«dans la normale»* selon leur propriétaire. Interrogatif sur leur devenir au lendemain du vêlage, Benoît Virely l'est beaucoup moins aujourd'hui : *«ils ont vraiment l'air en bonne santé, donc il n'y a pas de raison que cela ne dure pas maintenant. Ils se plaisent là où ils sont et aucun problème n'est à déplorer. Pour connaître leur aptitude à la reproduction, là où j'ai de sérieux doutes, il faudra attendre un petit peu pour savoir !»* Ce quadruplé exceptionnel avait créé *«le buzz»* à l'EARL Virely : *«j'ai reçu de nombreux coups de fils de médias»* confie l'éleveur côte d'orien, *«ça ne m'emballait pas plus que ça de répondre, car se mettre en avant n'est pas trop mon truc.... Mais des amis ont insisté pour que je décroche le téléphone me répétant que cet événement était quand même très rare.. Du coup, j'ai été interrogé par RTL...»* En faisant une brève recherche sur Google, cette quadruple naissance n'est effectivement pas passée inaperçue dans l'Hexagone et plus particulièrement dans le Grand-Ouest français. Pour rappel, un reportage sur ce vêlage était paru dans notre édition du 4 avril.



Mère vache et ses quatre petits, le 6 mai à Boux-sous-Salmaise.

AURÉLIEN GENEST

Groupe Mortier

L'ambiance des portes ouvertes

Certes, elles n'ont pas lieu chaque année, ni même à intervalle régulier, mais c'est à chaque fois un rendez-vous amical entre une concession, des équipes et sa clientèle. Le groupe Mortier a le don de maintenir cette ambiance au fil des années. La fréquentation et la reconnaissance des clients de la concession Massey Ferguson de Censerey (21) et St Bonnet de Joux (71) témoignent de ce lien fort entre l'entreprise familiale et des agriculteurs majoritairement éleveurs. St Bonnet de Joux a lancé le bal des portes ouvertes les 4 et 5 avril avant que Censerey ne poursuive 15 jours après, les 18 et 19 avril. La gamme Massey Ferguson était présentée quasi au grand complet avec une moissonneuse-batteuse à Censerey : les tracteurs MF 5600, 6600, 7600 et 8600, les presses à balles cubiques MF 2200, les télescopiques MF 9000.

Une large exposition des gammes représentées par la concession était proposée: Amazone Krone, Mac Connel, Gaspardo, Supertino, ...pour ne citer que les principales. Le groupe Mortier est par ailleurs distributeur de la marque Satène qui fabrique des matériels de transport (plateaux…) mais aussi des solutions de contentions bovines, un secteur dans lequel la concession intervient de plus en plus. La gamme de télescopiques Dieci est distribuée depuis peu par Alexandre Mortier et ses équipes. Cette gamme étroite (2m) complète l'offre des télescopiques MF et répond aux demandes des agriculteurs disposant de bâtiments plus exigus. A Censerey, les visiteurs ont découvert le nouvel espace d'exposition de matériels aménagé derrière le bâtiment principal. Au total, près de 50 matériels neuf et occasion étaient présentés.



Bonne retraite Guy

C'étaient les dernières portes ouvertes pour Guy Vincent, mécanicien, ferronnier, soudeur, métallier. Après 44 ans passés aux Ets Roux à Chelsey, repris en 2008 par le groupe Mortier, la direction et les collaborateurs de la concession Massey Ferguson ont fêté son départ dans le cadre de cet évènement.



▶ Des professionnels à votre service

L'Eleveur Bourguignon
• Caillebotis • Barrières
• Logettes • Rateliers
• Cornadis
Conseils et devis
Jean-Paul Clerget - 06 80 34 11 73

CHAUX DE TERNANT®
Une gamme de chaux calciques et de chaux magnésiennes
De la fabrication à l'épandage
Fours à chaux VINCENT - 58250 TERNANT
✆ 03 86 30 82 92
www.chaux-de-ternant.com

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Ils ont essayé un tracteur CLAAS

« L'ARION 650 est hyper polyvalent. »



Christophe Richard

Christophe Richard exploite 200 ha de cultures et est à la tête d'un troupeau de 80 Simmental françaises pour un quota de 560 000 litres. Cette EARL mère-fils située à Boux sous Salmaise se caractérise par un parcellaire éloigné (jusqu'à 25 km) et beaucoup de coteaux ! L'EARL a investi l'an dernier dans un ARION 650 en remplacement d'un ARES 816. 800 heures plus tard, Christophe Richard est satisfait de son tracteur qu'il utilise *«pour des travaux nécessitant 140 jusqu'à 210 cv. Pour les besoins de mon exploitation, l'ARION 650 est très polyvalent»* L'exploitant souligne la très bonne répartition du poids 50/50. *«On utilise les masses uniquement pour le canadien. Pour les autres outils, pas besoin même dans nos coteaux.»* Le comportement à la traction est également très apprécié, l'agriculteur insistant sur le choix des pneus Michelin Xeobib en basse pression (710-60/R38 à l'arrière, 660-60/R28 à l'avant), le rayon de braquage exceptionnel de 5,60m et la transmission à 6 rapports. *«J'ai choisi des pneus Michelin pour la tenue aux sols caillouteux et le confort sur route. La cabine suspendue, le pont avant sur biellettes (suspension roue par roue), procurent à l'ARION 650 un confort inégalable.»* Côté cabine, Christophe Richard ne tarit pas d'éloges non plus. *«J'apprécie l'assise, la visibilité et les rangements surprenants. Avec le monolevier CMOTION et l'ordinateur CEBIS : on a tout sous la main et tout est facile d'utilisation.»* Seul bémol, Christophe Richard regrette un léger manque de puissance sur route qu'il excuse par les nouvelles normes anti-pollution et le FAP qui bride les moteurs et …les fameux coteaux !

Très attaché aux équipes du CRA Bourgogne relevant *«l'hyper spécialisation tout en étant polyvalents»* des techniciens, Christophe Richard tient à souligner le travail du directeur de la concession CLAAS. *«Philippe Lerat a modernisé l'établissement en responsabilisant ses collaborateurs et en dynamisant les ventes, tout cela en douceur. La force du CRA Bourgogne, c'est son SAV.»*

L'ARION 650 EN BREF

- MOTEUR DPS TIER 4I, 6 CYLINDRES, 6,8 L À TECHNOLOGIE EGR AVEC FAP
- PUISSANCE MAXI : 184 CV
- RÉGIME AU COUPLE MAXI : 1300 TR/MN
- TRANSMISSION ROBOTISÉE HEXACTIV
- CAPACITÉS DE RELEVAGE : 8 T À L'ARRIÈRE 3 OU 4 T À L'AVANT
- RAYON DE BRAQUAGE : 5,60 M
- EMPATTEMENT : 2,82 M
- CIRCUIT LOAD SENSING 110 L/MN
- SUSPENSION DE PONT AVANT PRO ACTIV
- SUSPENSION DE CABINE À 4 POINTS



CLAAS RÉSEAU AGRICOLE BOURGOGNE
L'esprit Service
www.tractomarket.com/bourgogne
www.claas.fr
■ 21490 Varois 03 80 68 07 80 ■ 21330 Laignes 03 80 81 60 55
■ 71400 Autun 03 85 52 61 68 ■ 52800 Nogent 03 25 02 12 00

Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 14/05/2014	Bourg-en-Bresse 20/05/2014	St Christophe-en B. 14/05/2014	National 14/05 au 20/05/14
Vaches viande (V)	U	-	4,00 €	4,15 €	4,16 €
	R	3,80 €	3,75 €	3,90 €	3,77 €
	O	-	3,55 €	-	3,37 €
Vaches mixte (M)	R	-	NC	-	3,40 €
	O	3,48 €	3,45 €	-	3,42 €
Vaches lait (L)	O	-	3,10 €	-	3,08 €
	P	-	2,80 €	-	2,82 €
Génisses VML	U	-	4,50 €	4,96 €	4,46 €
	R	-	4,00 €	4,30 €	3,87 €
	O	-	3,50 €	-	3,30 €
Taureaux VML	URO	2,90 €	2,85 €	2,82 €	2,86 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 20/05

Broutards 6-12 mois	E	U	R	
-200 kg	-	-	-	
200-250 kg	-	3,22	3,07	
250-300 kg	-	3,07	3,03	
300-350 kg		3,00	-	
350-400 kg	-	3,00	-	
400-450 kg	-	-	-	
450-500 kg	-	-	-	
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R	
200-250 kg	-	2,86	2,65	
250-300 kg	-	2,84	2,64	
300-350 kg	-	2,64	-	
350-400 kg	-	-	-	
Taurillons 12-18 mois	E	U	R	
350-400 kg	-	2,90	2,77	
400-450 kg	-	2,83	-	
450-500 kg	-	2,70	-	
500-600 kg	-	2,60	-	
600 kg et +	-	-	-	
Génisses 12-18 mois	E	U	R	
300-350 kg	-	2,65	-	
350-400 kg	-	2,66	2,42	
400-450 kg	-	2,50	2,29	
450 kg et +	-	2,25	-	
Taureaux	E	U	R	
+500 kg	-	1,84	-	
Vaches	E	U	R	O
- 5 ans	-	2,18	1,95	-
5 -10 ans	2,51	2,09	1,90	
+10 ans	-	1,93	1,77	1,42
Génisses	E	U	R	
24-36 mois	2,87	2,36	2,07	

Bovins : 869

Broutards-Taurillons : Facile reconduction des cours et vente quasi totale. Quelques lots de broutards d'automne sont déjà mise en vente, et se valorisent plutôt bien.

Laitonnes-Génisses : Demande bien suivie. Vente totale.

Taureaux : Tarifssans changement.

Vaches et Génisses 3 ans : Nouvelle baisse des tarifs, malgré desapports pas trèsimportantspourla saison. Les engraisseurs ne cessentde seplaindrent desdifficultés u'ils rencontrent pour écouler leurs bêtes finies et certains semblent baisser les bras. Les écarts detarifs par rapport à mai 2013 sontde plus en plus importants..

Divers :
Taurillons culards de 327 à 571 kg: 1110 à 1560€ (2,98 à 3,39)
1 Génisse 3 ans culard 784 kg : 3030 € (3,86)
1 Génisse 18 mois culard 456 kg : 2060€ (4,52)
1 Génisse 2 ans formées 329 à 562 kg : 1150 à 1900 € (3,07 à 3,83)

NB : Nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn)

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 19/05

Bovins (188)		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
210 à 340 kg	630 - 890	2,69 - 3,01
435 à 475 kg	1120 - 1250	2,56 - 2,79
420 à 520 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
370 à 400 kg	990 - 1100	2,67 - 2,77
430 à 545 kg	1190 - 1340	2,46 - 2,85
Laitonnes		
235 à 360 kg	620 - 930	2,57 - 2,67
310 à 400 kg	-	-
Génisses		
370 à 415 kg (16-24mois)	940 -1000	2,42 - 2,55
Taureaux		
775 à 1145 kg	1260 - 1920	1,50 - 1,71
Vaches		
suitées mâles et femelles	1790 - 2090	
légères	920 - 1060	
entre-deux	1110 - 1360	
lourdes	1400 - 1500	

Placement rapide en mâles à des tarifs facilement reconduits, peu d'invendus. Cours plus soutenus en laitonnes et génisses d'export, vente totale. Pas de variation de tarifs en taureux. La mévente persistante des vaches grasses oriente les tarifs du maigre à la baisse.

Prochain marché bovins le lundi 26 mai, aux horaires habituels

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 14/05/2014

Broutards	U	R
200 à 250 kg	3,40	3,05
250 à 300 kg	3,10	2,80
300 à 350 kg	nc	nc
350 à 400 kg	nc	nc
400 à 450 kg	nc	nc
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	nc	nc
200 à 250 kg	nc	nc
250 à 300 kg	nc	2,60
300 à 350 kg	2,81	2,55
350 à 400 kg	nc	nc
Génisse		
(24-36 mois)	2,52	2,20
Vaches		
- 5 ans	2,18	2,08
de 5 à 10 ans	2,10	1,97
+ 10 ans	-	1,79

Broutards : Marché calme, cours reconduits en mâles et femelles

Laitonnes-Génisses : cours reconduits dans toutes les catégories.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marché de Bourg-en-Bresse du 20/05/2014*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	3,00 €	2,75 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,80 €	2,65 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,75 €	2,60 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,75 €	2,50 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,60 €	2,40 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,50 €	2,30 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,90 €	2,65 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,70 €	2,50 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,65 €	2,50 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,35 €	2,15 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,45 €	2,10 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,25 €	2,05 €	nc

Tendance : Cours reconduits.

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 12/05/14 au 18/05/2014*

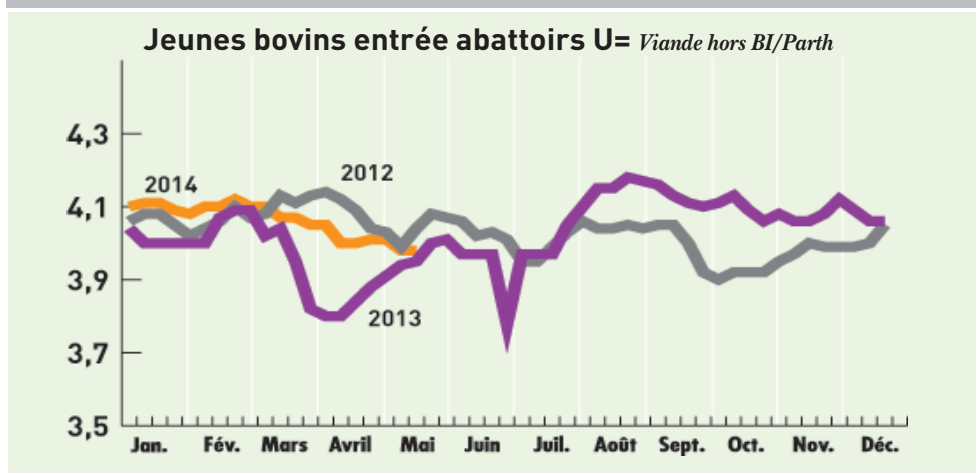
Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,88 €	-
350 kg	-	2,76 €	-
400 kg	-	2,61 €	-
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,54 €	-
500 kg	-	2,43 €	-
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,59 €	2,44 €
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,40 €	-

Tendance : La qualité et la demande augmentent les cours des mâles.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 12/05/14 au 18/05/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Viande hors BI/Parth	-	3,98 €	-	-			
Races mixte		-	3,62 €	3,60 €	-	-	
Races lait					-	3,37 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	4,28 €	4,16 €	4,04 €	3,79 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg	4,24 €	4,11 €	4,03 €	-			
Limousine -10 ans +350 kg	-	-	4,61 €				
Races mixte	-	-	-	3,69 €	3,63 €	-	-
Races lait				-	-	3,18 €	3,14 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-	
Viande +350 kg	4,88 €	4,57 €	4,30 €	4,21 €			

Tendance : Marché peu actif pour un mois de mai.



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net, frais de transport inclus)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 12/05/14 au 18/05/2014*

Jeunes Bovins 12 à 24 mois	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Viande hors BI/Parth	4,09 €	4,08 €	4,02 €		-	-	-	
Vaches								
Viande hors BI/Parth - 10 ans +350 kg	5,05 €	5,09 €	4,40 €	4,35 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,13 €	4,09 €				
Races mixte					3,70 €	3,63 €		-
Races lait						-	3,19 €	3,14
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Viande mixte lait	-	-	-	-	-	-		
Viande +350 kg	5,09 €	4,80 €	4,46 €	4,26 €				

Tendances SEM. DU 19 AU 23 MAI 2014

Bovins de boucherie

Malgré une tendance globale toujours régie par un manque de consommation, les échanges sont ponctuellement facilités par la modestie de l'offre. Une facile reconduction des cours a été contatée sur le marché de Saint-Christophe-En-Brionnais pour les femelles haut de gamme ou les Charolaises Label. Les tarifs sont stables dans les bonnes vaches Charolaises, ainsi que pour les réformes allaitantes de choix secondaire avec des volumes réduits par les travaux de saison. En réformes laitières, les grands industriels limitent la progression des prix des bonnes vaches Frisonnes malgré des sorties peu volumineuses. Le commerce est assez régulier dans les Montbéliardes et Abondances avec des tarifs qui montrent une certaine fermeté sur l'ensemble des marchés de la région. En jeunes bovins, face aux difficultés de valorisation de nos produits sur le marché italien dans un contexte européen très concurrentiel notamment avec les JB polonais, la tendance est lourde avec une érosion des prix dans les bons Charolais et Limousins ainsi que pour les sujets plus communs. ■

Broutards

Malgré un commerce compliqué à l'export sur l'Italie, avec des engraisseurs qui, comme en France, sont confrontés à des prix de vente insuffisants dans le jeune bovin. La modestie de l'offre permet néanmoins un commerce assez régulier et une bonne tenue des cours dans les bons mâles charolais herbés dont l'offre tend à s'étoffer. Le placement est en revanche plus compliqué dans les fins de lots de stabulation. En femelles, la demande est plus régulière en laitonnes herbées sur l'Italie, mais la demande est atone du côté espagnol. ■

Bovins maigres d'élevage et d'embouche

Le commerce est régulier avec des cours stables pour les bonnes génisses et jeunes vaches Charolaises lourdes et de gabarit. La demande est en baisse et des tarifs très discutés pour les Charolaises ordinaires. Les vaches âgées ou longues à finir sont de plus en plus difficiles à valoriser. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Les disponibilités restent mesurées et juse suffisantes pour les besoins. Les tarifs des bons veaux Frisons, Montbéliards et Abondances restent bien défendus. L'activité commerciale reste régulière avec des tarifs qui se maintiennent sans difficulté dans les bons croisés/Montbéliards ou Blanc bleu buveurs. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis

(au 21 mai)

«La volonté de faire pression sur les prix pour l'ensemble des catégories de bovins de races bouchères demeure et tout particulièrement sur les cœurs de gamme. La tension est palpable sur le terrain où les éleveurs doivent faire face à une augmentation continue de leurs charges. Cette situation est de plus en plus insupportable car elle accentue la fragilité économique des élevages.»

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 28/04*

Agneaux (327)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**3,35 -3,71**	**2,92 - 3,40**
Gras (38-44 kg)	-	**3,25 - 3,72**	**3,17 - 3,33**
Gras (+44 kg)	-	**2,93 - 3,40**	-
Gras (+50 kg)	-	-	-
Laitons (32-38 kg) 104 à 134 €	-	**3,60 - 3,64**	**3,35 - 3,41**
Laitons (38-44 kg) 135 à 160 €	-	**3,41 - 3,67**	-
Laitons (+44 kg) 155 à 162 €	-	-	-
Brebis (195)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	-
(+60 kg) 88 à 125€	**1,10 - 1,44**	**1,02 - 1,20**	-
Divers			
Béliers: 119 € à 141 €	**1,23 - 2,23**		
Agneaux maigres :			
Chèvres : 5 à 40 €			
Boucs :			

Ovins : 580
Les effectifs augmentent, mais restent mesurés. 99% de vendus.
Agneaux : présentation de très bonne qualité entraînant une vente rapide et totale à des cours en très légère baisse. On note cependant qu'un lot d'agneaux exceptionnels de 49 kg s'est négocié 191€.
Brebis : vente active et cours inchangés. L'offre ne couvre pas la demande.
Béliers, caprins : demande suivie etcours reconduits.
Effectifs :
Agneau : 355
Brebis : 195
Béliers : 7
Caprins : 23
Prochain marché :
Lundi 26 mai et jeudi 12 juin aux horaires habituels.

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 19/05*

Ovins : 98	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux gras	**100 - 139**	**2,56 - 3,23**
Agneaux maigres	-	-
Brebis	**44 - 86**	**0,71 - 1,21**
Béliers	**90 - 100**	

Légère baisse en agneaux, coursfermesen brebis.

Prochain marché ovins le lundi 02 juin aux horaires suivants :

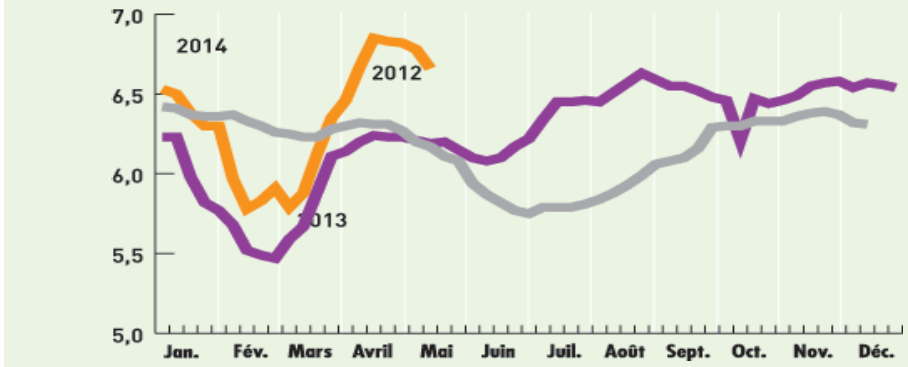
prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 12/05/14 au 18/05/2014*

	Poids	U	R	O
Couvert	13 -16 kg	-	**6,95 €**	**6,60 €**
Couvert	16-19 kg	**7,35 €**	**6,94 €**	**6,53 €**
Gras	13 -16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**6,22 €**	**6,00 €**

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) *Cotations FranceAgriMer 12/05/14 au 18/05/2014*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,66 €	**6,96 €**	**2,17 €**

Prix moyen pondéré des agneaux



Cotations régionales des agneaux et brebis de boucherie du 12/05/2014 au 18/05/2014

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	de 13 à 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	-	7,29 -0,11	7,24 -0,09	6,63	-	-	-	-
	R *Var.*	6,96 -0,06	7,01 -0,03	6,96 0,03	-	6,92 -0,02	6,94 -0,06	-	-
	O *Var.*	6,08 -0,12	6,05 -0,02	-	-	6,50 -0,16	6,54 -0,12	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	-	7,20 -0,13	7,11 -0,14	6,22 -0,21	-	7,14 -0,21	6,95 -0,20	-
	R *Var.*	6,79 -0,18	6,93 -0,07	6,82 -	6,18 =	6,81 -0,14	6,78 -0,16	6,62 -0,11	6,25 -0,14
	O *Var.*	6,41 -0,29	6,41 -0,23	6,28 -0,20	5,66 -0,29	6,41 -0,19	6,36 -0,17	6,24 -0,13	-
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	5,71	-	-	6,06 -0,16	5,86 -0,20	-
	O *Var.*	-	-	-	-	-	5,81 -0,19	-	-

Zone Nord : Agneaux : une offre plus importante avec une demande toujours frileuse entraîne une baisse des cours. Brebis : l'offre plus étoffée après une période de rétention entraîne une baisse des cours plus marquée en brebis légère. **Zone Sud :** Marché difficile malgré une baissedesapports.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 17 à 20
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
17-18/2014		**156 000**	-	-	-	**6**
19-20/2014		**39 000**	**0,192**	-	-	**5**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 14 mai 2014*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 4,00 à 4,20 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 7,70 à 8,00 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 6,80 à 7,20 euros/pièce
Pigeons : 5,80 à 6,00 euros/paire
Pintades : 8,50 à 9,00 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,00 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,00 à 4,30 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2014

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	140 à 150 €	140€
2e coupe	Inc.	Inc.
3e coupe	Inc.	Inc.

Porcins

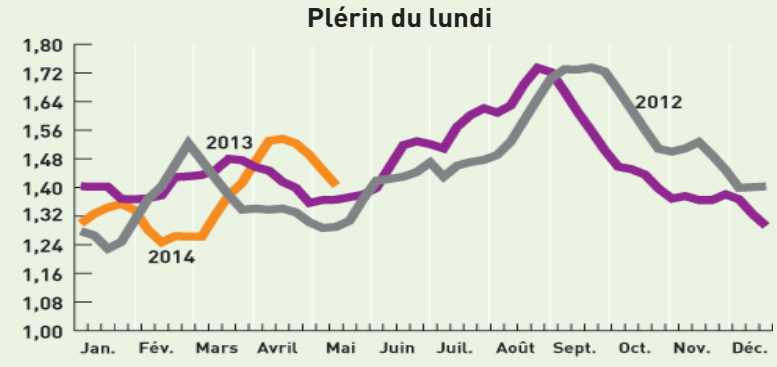
Porcs charcutiers cadran de Plérin (13 577 porcs présentés) — *Cotations du lundi 19 mai 2014*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,406 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 9/05 au 15/05/14*

1,68 €/kg/carcasse euros

Plérin du lundi



Veaux

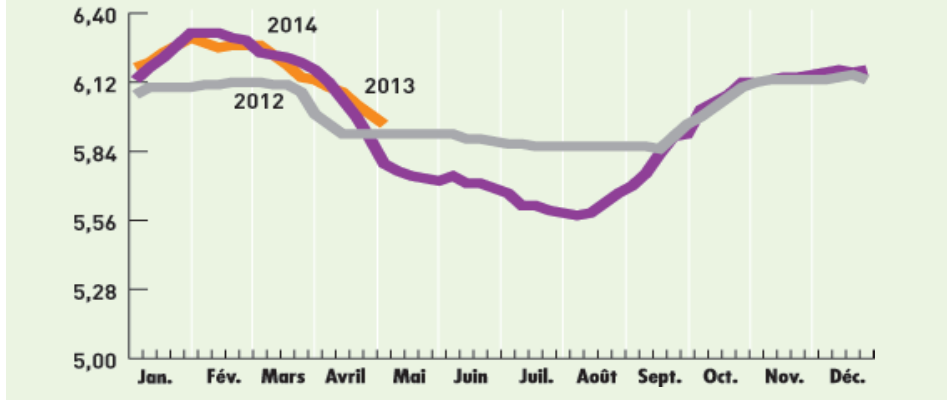
Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 12/05/14 au 18/05/2014*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	-	-	-
U	-	**7,88 €**	**6,85 €**	-
O	-	**5,95 €**	**5,16 €**	**4,56 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 19/05/14 au 23/05/14*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**90**	**475-640 €**	**340-540 €**	**255-335 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**310-590 €**	**270-500 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	**312**	-	-	**180-330 €**	**95-165 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**861**	**270-540 €**	**240-500 €**	**125-320 €**	**85-185 €**

Veaux rose clair 0 - *Cotations FranceAgriMer*



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 12/05/14 au 18/05/14*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,48 €**	**2,32 €**	**1,55 €**	**–**
Bons	**2,14 €**	**1,88 €**	**–**	

Céréales

Marché du 20 mai 2014

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	fourrager	mai-juin	179	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11% mini	mai-juin	176	N C
Sud Côte-d'Or	76/220/11% mini	mai-juin	180	N C
BLÉ TENDRE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	76/220/11%		inc.	C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 61-62 kg/hl	mai-juin	149	N C
Sud Côte-d'Or	62-63 kg/hl	mai-juin	160	N C
Nord Côte d'Or	62-63 kg/hl	mai-juin	155	N C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or	sans limitation d'orgettes 62-63 kg/hl		Inc.	C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Haute Saône	50 kg/hl		n.p.	C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C
MAÏS	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		mai-juin	170	V C
Aube/Yonne		mai-juin	163 à 164	N C
POIS	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube		mai-juin	250	N C
Côte d'Or		mai-juin	250	N C
POIS	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		juil.-déc.	240	N C
Côte d'Or		juil.-déc.	240	N C
FÉVEROLLE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	alim. animale		inc.	C
ÉVEROLLE	**RÉCOLTE 2014**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	alim. animale	juil.-déc.	270	C

Matériel

Tracteur

21 - VENDS tracteur NH M 135, 1997, 6 700 h, clim., TBE, pneu 20% usure, exo. de TVA, 19 000 euros (réf. 1904)
✆ **06 37 53 84 99**

21 - VENDS tracteur Renault 851-4s, 84, 85 ch, 9 800 h, bâti MX, TBE, nombreux frais récents, 8 500 euros à débattre (réf. 21VB5)
✆ **06 32 97 02 03**

58 - VENDS tracteur Renault Ares 616, RZ, année 2004, 5 950 h, TBE, clim., cab. sus., siège pneumatique (réf. 210B)
✆ **03 86 76 01 78 - 06 70 57 20 22**

67 - Vends tracteur Valtra N101 Heitech 110 cv 750 heures 4 ans relevage avant cabine suspendue toit ouvrant, 3 distributeurs double effet TBE, 45.000 euros à débattre.
✆ **06 68 28 54 88**

69 - Vds Fiat 80-90 DT an 1988 - 7150 H. - Pneux avt 25% - Arr 80% - Embrayage neuf + chargeur Agram HM 24 bennage hydro - Cause achat + puissant. Prix 12500 euros.
✆ **06 87 54 80 41**

89 - VENDS tracteur NH 5040 TD, 88 CH, 4 RM, année 2009, 1550 h, clim., TBE (réf. 2104)
✆ **06 80 90 71 22**

Travail sol

21 - VENDS cover-crop 34 disques, diam. 610, TBE, 1 800 euros (réf. 2108)
✆ **06 82 91 07 16**

Récolte

01 - Vds faucheuse rotative Kuhn GMD 44 en bon état 1200 euros sans TVA
✆ **06.31.24.31.81**

18 - Vends MB Laverda 3750, an 89, 2.800 h, 4,2 m, équip. tournesol, scie colza, broyeur, boite méca., clim., grilles réglables, révisée, 16.000 euros à débattre.
✆ **06 85 02 29 07.**

26 - Vds andaineur Deutz-Fahr KS85ON larg 2,50 m petit prix
✆ **06 31 26 47 10**

42 - Rech. presse balle ronde 120x120 ou vol.variable - moiss. batt. NH Claas Fahr
✆ **06 23 19 33 18**

58 - Cause cessation VEND presse JD 580 Balemaster Pickup 1.81 hydraulique, TBE, - vis grains 8 m., diam. 100 (réf. 200D)
✆ **06 15 93 10 18**

58 - Cause cessation VEND round baller John Deere 582, bon état (réf. 21VB1)
✆ **06 03 48 80 46**

69 - Vds presse balles rondes Deutz Fahr GP230 graissage et double liage automatiques - Pirouette Kuhn GF 4000 tête pivotante pneus ballon andaineur GA 280 Khun. Le tout TB état.
✆ **04 74 04 56 79 HR**

71 - Vends presse Claas Roland 66, pirouette Kuhn GF 5001 hy., Brabant tri-socs, le tout TBE - foin enrubannage.
✆ **03 85 47 31 80 ; 06 84 13 84 01**

71 - Vds CS pail. TR Fendt 916V, 170 CV, 45.000, Big baller LB 433, 120 x 90, 2 essx, TBE, 75.000, télesc. Matbro arti. 8.000, camion Renault Magmun 480 + semi 14 m, Surbai M. OK, 22.000.
✆ **06 03 42 06 75**

71 - Vends presse bottes rondes, 7.500 B, John Deere, épandeur à fumier Brochard 7 T 5.
✆ **03 85 75 53 24**

Epandage

26 - Vds semoir engrais DPXPRIMA 1200 L largeur 21M prix 2300 euros
✆ **0658395842 ou 04 75 70 43 77**

Agri. divers

01 - Vds 2 cellules - 1 vis à grain 9 m diam 125 petite roue
✆ **03.85.30.91.35**

01 - Vds tracteur JD 4050 an 88, 7500h, tbé - épandeur Jeantil 8T équip. céréales ens. décu rapide cultivateur Bonnel 11 dts petit vibro 2m80 charrue Huard 5 corps bon état et 4 corps pour pièces
✆ **04.74.00.38.54. (14h ou tard le soir)**

18 - Vends presse Claas Variant 180, ficelle filet, TBE, 7.000 euros - cover crop, 38 disques, TBE.
✆ **06 14 40 22 10.**

18 - Vends faucheuse Lely Splendimo TC, 6 assiettes, avec conditionneur, de 99 - faneuse Krone 770 KW, de 98.
✆ **06 10 82 67 16.**

18 - Vds cse retr. : fauch. Vicon DM F2800, 2,8 m, 2006 , TBE, 2.000 euros - 10 cornadis, 5 m, 7 plac., 2007, TBE - 2 cornadis, 6 m, 10 plac., 2003, TBE, 100 euros l'un.
✆ **02 48 71 73 46.**

18 - Vends autochargeuse 1006 New Holland - épareuse Mac Connel à courroie - faneuse Gustin, vis à grain diamètre 100 - semoir à scorie Sulky, 4 m - MB Claas Gigant pour pièces, moteur 6 cylindres.
✆ **02 48 64 69 29.**

18 - Vends deux bacs cylindriques, 1.000 l et 800 l.
✆ **06 20 18 08 71.**

21 - RECHERCHE mois.batteuses Class, Consul, Mercator, Dominator 66,76,78, 85,86,88, 96, John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 1075, 1085, 1166, 1174, 1177, 1188, New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, MF 307, 440, 506, 507 et presses MD et RB (réf. 190B)
✆ **06 29 81 80 05**

21 - ACHETE presses moyennes densité, - semoirs Nodet maïs, - tracteurs JD, MF, - cover crop, - charrues, - moissonneuses batteuses JD ou MF (réf. 210A)
✆ **06 81 67 11 13**

21 - VENDS MB Lexion 540, - tracteur IH 5150, - pailleuse Jeulin, - semoir Accord, - divers petis mat. (réf. 2106)
✆ **06 37 02 22 15**

26 - Vds godet porté hydro L2m 960 euros broyeur hors sol L1,3m 1200 euros Cover crop 2x6d porté gard 480 euros grifon + rouleau 17 dents 360 euros.
✆ **06 03 95 64 56 (Le soir)**

30 - Vds cover-crops 18- 20- 22- 28- 40- 42 dis, bennes 8 - 10 - 12 T, charrues nonstop 3- 4- 5 socs, vibroculteurs 6 m et semoirs 2,5 - 3 - 4 - 4,8 m.
✆ **04 66 24 26 11**

38 - Vds tracteur Fiat 6566S DT 5100 heures adaptation fourche Agra 4 fonctions - Bétaillère 4x2,30m séparation intérieure - élévateur noix 4,5 m vertical ou horizontal.
✆ **06 07 10 71 79**

38 - Vend tous petits matériels agricole de montagne cause maladie et retraite, le tout en état de marche.
✆ **09 61 56 52 58 ap. 19 h**

38 - Vends char Doyeux 4 roues non basculant, petites bottes de foin 20 kg.
✆ **06 77 95 77 26**

38 - Vds faucheuse Krone Am2835, 2005, 7 disques TBE, applatisseur céréales 2 rouleaux 380 v.
✆ **06 12 45 29 03**

38 - Vds cse cess cultipacker 2m50 : 1200 euros + déchaumeur 3m, 15D : 950 euros + fendeuse bois à vrille : 150 euros.
✆ **06 84 87 42 36 HR**

38 - A vdre fourneau bouilleur Franco Belge peu servi, tracteur Soméca 800 4 roues motrices, ensileuse maïs avec pick up herbe marque John Deere bon état, caravanne 2 essieux, camion Renault 330 multibenne, remorque et multibenne Benante.
✆ **06 85 66 60 53**

38 - Vds cause cessation tracteur Renault Ceres 65 ch, TBE : 10000 euros - enrouleur Kulker 90x240 - pulvérisateur Berthoud 800 l, RP12 m, mat. bou matic état neuf - semoir vibroculteur herse.
✆ **06 84 62 75 92 HR**

39 - Vds épandeur fumier Heywang 7t roues basse pression cellule à grain ronde haut. 4,20 m diam. 5,40 m
✆ **07 89 51 71 33**

42 - Vds cse ret. tract Ceres 75 - épand fumier 7 T - presse BR - ép. engrais 400 kg - bétaillère 4 b - pique boule
✆ **04 77 24 85 15 ou 06 28 28 03 36**

58 - A vendre compresseur 550 l., 200 euros, - moulin à farine, 100 euros, - laveuse sol Karcher, 500 euros (réf. 2103)
✆ **06 68 77 30 02**

69 - Vds 1 cuve à vin inox plafond mobile 3 hl - 1 pièce à vin 218 litres - 2 cuves à mazout 1000 litres chacune - 50 tyrans vignes type Arpons - 1 nourrisseur à veaux - 1 niche à veau.
✆ **04 74 05 64 91 HR**

71 - Vds 745XL IH, 1980, 4 x 4, avec cabine, fourche Mailleux MX.255 en 14 x 34 et 11 x 24, bon état, Soméca type Som 45, TP, 1961 en 16 x 9 x 30, révisé, bon état, épareuse Nicolas type 4250, couteaux et boitier neufs, débardeuse bois, chassis Robert 9,8, grue Atlas avec piano et vérins neufs, machine à bois, combiné Tournier type C260 triphasé, dégauchiseuse raboteuse et mortaiseuse.
✆ **06 12 52 15 47**

71 - Achète presses moyenne densité + cover crop + semoir à maïs Nodet PN2.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds presse HD New Holland BB960AS, 2006, rampe à rouleaux, pneus 700 x 22,5, tracteur Mercedes MB trac 1000,1986, 8.400 H, roues 16.9/26 et 12.4/32 équipé pulvé Hydro Jet 2.000 L, 2010, 28 m, adaptation de chargeur Quick avec monolevier et hydraulique pour Case mxm 120 à 155 ou NH tm 125 à 165, tracteur Case cvx 1170,12/2004, 6.300 H, pneus 540 x 30 et 650 x 42, épareuse Mc Connel mag 480 téléflexibles, enrabannage et foin de prairie naturelle, livraison possible.
✆ **06 75 28 47 79**

71 - Vends faneuse Kuhn 4 m, repliage manuel, bon état, 800 euros.
✆ **06 18 78 68 94**

71 - Vds 1 broyeur Desvoys, 1 vis à grain, une épareuse Agram, 1 herse plate 5 m, 1 poste à souder Damien.
✆ **03 85 75 53 24**

71 - A V andaineurs : Kuhn GA4101GM, 4,10 m, 10 bras, Stoll R420, 4,20 m, 12 bras, pneus 18 x 850 x 8.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V rotatives Kuhn GMD 602 pendulaire, 6 disques, susp. boule azote, sécu. non stop hyd.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - A V faneuses : 6 toupies Krone 6,40 m et Kuhn 6,30 m + 4 toupies Deutz-Fahr, 5,50 m et 5,20 m.
✆ **06 75 69 62 04**

Elevage

01 - Vds matériel élevage avicole pour démarrage et croissance volailles mangeoires, abreuvoirs (Plasson), radiants, équipements gaz...tb état
✆ **06.22.53.05.29**

21 - VENDS bétaillère Boudin 4 m., 4/5 gros bovins, pneus routier neufs, bon état, année 1990, prix : 2 000 euros HT (réf. 2101)
✆ **06 01 71 02 93**

38 - 1 Cornedis veau Jourdain pulvérisateur Hardi 600 l aéroengrangeur Mulos évacuateur fumier Seita.
✆ **04 76 31 84 10 HR**

54 - Vends robot Lely A2 droit, toutes options, possibilité de mise en service par Lely 47.000 euros.
✆ **06 10 44 79 19**

Véhicule

Utilitaire

19 - Vends PEUGEOT PARTNER caisse isotherme, 2001.
✆ **06 89 30 57 28**

38 - Vds Master Renault 215000 km diesel 12/1997 batterie neuve ctrole tchn 03/14 bon état de marche : 2000 euros.
✆ **04 76 72 80 80 HR**

38 - Vds Peugeot Partner HDI90, 06/2009, 120000 kms : 5300 euros HT, clim, 3 places, bon état.
✆ **06 81 62 15 57**

69 - Vds Renault trafic 125 000 km.
✆ **04 74 70 72 84**

69 - Bétaillère Master 120 cv., 2009, caisse neuve alu - 125000 kms, portes pont. Tél Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

71 - Vends Master bétaillère 2009, caisse neuve, 118.000 km, PTC 3,5 T.
✆ **06 87 39 25 00**

89 - VENDS bétaillère Master DCI 150 CH, 2007. (réf. 2003)
✆ **06 09 32 83 64**

Tourisme

38 - Vds Scenic2 DCI, 105 cv, TBE, luxe privilège bleu orage, 07/2006, 108000 kms : 5200 euros à débattre.
✆ **04 74 58 76 45 HR**

69 - Vds Renault Grand Modus DCI de juin 2011 - Blanche - Régulateur de vitesse - Clim - 70000 km - 7000 euros.
✆ **04 78 19 62 00**

69 - Vds Renault Modus DCI de juin 2011 - clim - 70000 km - 6500 euros.
✆ **04 78 19 62 00**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin à la récolte 2014 sur pied ou bottelage tous formats pré naturel livraison poss.
✆ **06.81.13.67.64**

01 - Vds foin 2013 + herbe sur pied - herse plate 4m + barrières + cornadis
✆ **06.71.99.62.87**

01 - Vds foin prairie naturelle 230 BR 120x130 prix 75 euros/tonne + 60 BR prix 60 cts/tonne
✆ **06.15.73.20.88**

01 - Vds foin sur pied bonne qualité
✆ **04.74.69.37.18. ou 06.25.51.26.91**

01 - Vds foin sur pied 10 hectares région Bellegarde et foin 2013 rlx 200 kg 70 euros/Tonne
✆ **04.50.56.58.77. après 20 h**

01 - Vds piquets chataignier 1m90 appointis 2 euros/pièce
✆ **03.85.23.10.70. ou 06.26.95.52.**

01 - Vds piquets chataignier 1m90 appointés 2 euros/pièce
✆ **03.85.23.10.70. ou 06.26.95.52.32**

38 - Vds foin en bottes pour récolte 2014.
✆ **06 08 32 95 59**

69 - Vds arracheuse PDT caisses Autran B état - Recherche caisses pommes plastique.
✆ **06 52 38 84 58**

69 - Vds cse retraite faneuse kw550 Krone repl hydr + andaineur Vicon 423 tandem 12 bras + épandeur Heywaw6 5T herisson horizontal bon état.
✆ **06 79 50 64 29**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité, paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

Fourrage

18 - Vds foin prairie naturelle, très bonne qualité, en cubique ou ronde, au prix départ 70 euros la tonne, possibilité livraison.
✆ **06 10 78 30 21.**

69 - A vendre paille 2013 - 40 bottes rondes.
✆ **04 78 45 86 42**

Communauté de communes de la Butte de Thil (21390) VEND 12 hectares de foin sur pied.
Faire offre au 03 80 64 43 07

71 - Vends foin, récolte 2013-2014, bonne qualité, livraison assurée.
✆ **06 09 97 91 59**

Propriété

58 - VENDS région Brinon sur Beuvron 14 ha, prés libres en 3 parcelles (réf. 2001)
✆ **03 86 29 97 80 HR**

70 - AV - Région Champlitte Maison de village 10 pièces - 200 m2. Gros oeuvre rénové. A finir. 500 m école, magasins. 40 000 euros à déb. (réf. 190A)
✆ **06 45 18 25 12**

71 - A côté de Louhans vends propriété agricole, bt couvert 900 m2, 21 ha 60 de terrain, 2 maisons mitoyennes dans la même cour de 95 m2 chacune, rénovées, 2 juments + petits matériels.
✆ **06 15 18 93 89 le soir 20 h**

71 - Vds maison à rénover, grange, étable, toit neuf, avec enclos 9 ha 30, pré libre.
✆ **03 85 59 43 95 H.R.**

Terrain

89 - Apporteur de capitaux CHERCHE terres à acheter pour location (réf. 2102)
✆ **06 21 57 59 82**

Divers

26 - Vds bungalow mobile pour vente de fruits
✆ **06 09 42 79 74**

38 - Vds 4 pneus avec jantes 185-65R15, 5trx cheche diable pour pomme de terre.
✆ **04 74 58 46 96**

38 - Achète mobylettes et motos anciennes même incomplètes ou pièces.
✆ **06 79 77 17 98**

43 - Vds REMORQUE pour voiture longueur 1m70 largeur 1m33 hauteur 0m40.
✆ **07 86 89 65 22**

Location

Autre

07 - Loue St Jacques d'Atticieux -07340 T6 140m2 centre village à 15min Vallée du Rhône et de Chanas (autoroute) ancienne ferme entièrement rénovée-chauffage fuel et cheminée-garage-cave-jardin-four à pain-710 euros DPE D
✆ **09 64 11 90 31 ou 06 12 60 10 09**

15 - Cantal LOUE gîte 2/4 personnes, calme, confort, libre juin, sem 31 et 35, sept., octobre (réf. 21VB2)
✆ **04 71 60 36 64**

25 - Haut Doubs loue gîte tout confort 4/5 personnes proche Suisse prix selon saison.
✆ **03 81 43 55 20.**

84 - Vaucluse, loue mai - juin - juillet, gîte Ventoux proche Luberon. Plus d'infos consultation site Abritel Réf.683217. Propriétaire viticulteur
✆ **04 90 30 19 09 – 06 25 08 58 01**

Offre

Emploi

01 - Service de remplacement Ceyzériat, Treffort, Coligny recherche salarié expérimenté, (traite bovins lait + conduite matériels) – CDI – Permis B + voiture
✆ **06.11.62.01.17**

26 - Recrute saisonniers pour cueillette abricot nord Drôme non logés 18 ans mini
✆ **06 80 05 05 36**

CHERCHE CHAUFFEURS
tracteur, télescopique, presse haute densité. Nourris, logés, blanchis.
Sarl PIA
06 83 03 36 86 - 03 80 75 94 37

42 - Urgent exploitaion caprine laitière recherche un salarié agricole polyvalent.
✆ **06 03 58 26 49**

69 - Producteur sapins de Noel Chaponost recherche à partir du 15/08 un ouvrier agricole entre 30 et 40 ans. CDD pos CDI permis indis Conduite tracteur
✆ **04 78 45 33 01**

69 - Cherche personnes sérieuses pour la cueillette des cerises, début juin, pour 15 jours environ.
✆ **06 17 57 25 96 ou 04 78 43 71 63**

71 - Cherche salarié agricole polyculture élevage, troupeau laitier, CDD 2 mois, si convenance CDI.
✆ **03 85 74 40 01**

71 - Recherche salarié agricole motivé, élevage charolais. Références exigées (stage, apprentissage, contrats).
✆ **03 85 88 35 80 H.R.**

71 - Gaec cunicole 4 associés 3000 CM rech. candidat association 20-35 ans, formation in-situ, motivé, élevage 6-12 mois, parrainage C. agri. 71, Pellenz. courriel : gpellenz@sl.chambagri.fr
✆ **03 85 29 55 44**

URGENT (89)

Recherche employé polyvalent pour exploitation céréalière de 220 ha, intégrée dans une coopérative d'élevage, ayant le sens de l'organisation pour différents travaux (travaux des champs, moisson, entretien, bricolage)

Julien BOSSER - CECNA 3, Rue Jules Rimet - 89400 Migennes
06 85 89 42 86 - 03 86 73 38 83

Retrouver nous sur
agribourgogne.fr



Ordinateur
Tablette
SmartPhone

L'information vous accompagne partout

Demande

Emploi

69 - Agri 45 ans cherche emploi temps partiel en conduite PL ou engins agricoles - TESA ou autre.
✆ **06 60 74 00 38**

71 - Jeune homme de 33 ans cherche emploi agricole. Sérieux, motivé et ponctuel. Libre de suite.
✆ **03 85 44 35 27 ; 06 40 06 98 57**

71 - Domaine viticole/production de cassis secteur sud Mâconnais, recherche un salarié expérimenté ou une personne motivée à former pour tous travaux de vignes. Conduite, réglage et entretien du matériel. CDI temps plein. Date d'embauche prévue : dès que possible. Salaire : à négocier selon compétences et motivations. S'adresser au Service Emploi de la FDSEA de Saône-et-Loire, Maison de l'Agriculture, BP 522, 71010 Mâcon cedex - courriel : service.emploi@fdsea71
✆ **03 85 29 56 50 ou fax 03.85.29.57.29**

71 - Secteur Chalon-sur-Saône, exploitation polyculture élevage, dominante céréales, troupeau allaitant recherche salarié en CDI temps complet. Poste à pourvoir au 1er juillet 2014. Profil recherché : autonome, motivé, sérieux. Conduite d'engin obligatoire. Expérience de 2 ans exigée. Contacter le Service Emploi de la FDSEA de Saône-et-Loire, Maison de l'Agriculture, BP 522, 71010 Mâcon cedex - courriel : service.emploi@fdsea71
✆ **03 85 29 56 50 ou fax 03.85.29.57.29**

Mariage

Rencontre

38 - Agriculteur 59 ans non fumeur recherche compagne 40 - 55 ans, intéressée pour reprendre la suite de l'exploitation. Laisser message
✆ **07 85 49 70 70**

69 - H. 42 ans cél., cath agri reche JF ou Vve sér, avec ou sans enfants, NFU, aimant les animaux, même profil 30/47 ans.
✆ **06 82 35 31 37**

Animaux

Divers

01 - Vds bétaillère Mercedes 1320 caisse à refaire moteur pneus tbé - prends bovins ou chevaux saison herbe bétail calme indem IBR ou vache allaitante mi-fruit
✆ **04.74.00.38.54 (14h ou tard le soir)**

07 - Vends chèvres naines + bélier Préalpes 4 ans cause consanguinité
✆ **06 78 65 81 37**

Bovin

01 - Vds génisses Holstein tb génétique US-CD pleines terme juin à sept IA taureaux US
✆ **06.66.33.11.44**

03 - Elevage LENA Olivier 03360 Urçay VEND taureaux LIMOUSINS 18 mois HBL, pères qualifiés Lanaud (réf. 160A)
✆ **06 28 02 04 05**

03 - Vds 8 génisses Ch 26 mois reproduction ind. IBR. Tél.
✆ **04 70 06 37 53 hr**

18 - Elevage HBC, vends choix de TB taureaux, 12 – 16 mois, type viande et mixte, dont plusieurs issus pères IVMAT 118. EARL Breton, 18150 Germigny l'Exempt. .
✆ **06 82 25 17 13**

18 - Vends choix de TB reproducteurs charolais, HBC, de 14 à 16 mois, tous hivernés au pré et aptes à la saillie, avec toutes garanties sanitaires et livraison assurée, prix très raisonnables. J. et H. Bonnichon, 18170 Le Châtelet.
✆ **02 48 56 21 49 ou 06 81 38 47 12 ou 06 07 91 98 08.**

21 - VENDS taureaux reproducteurs charolais HBC, adultes - 1 an et 2 ans. Laurent Choubley 21210 La Motte Ternant (réf. 09VB2)
✆ **06 76 65 35 98**

21 - VENDS taureaux HBC 15 et 20 mois, fils de Noaille, taureaux à génisses, IBR A + taureau adulte. EARL Gabory Bruno - Jeux les Bard. Livraison possible (réf. 16VB1)
✆ **06 87 43 40 33 - 03 80 96 79 42 HR**

21 - Eleveur Herd Book Limousin VENDS reproducteurs 20 mois, TGS (réf. 17VB2)
✆ **06 30 82 41 63**

21 - Elevage charolais GAEC Henriot VEND reproducteurs HBC 18 mois, or. IA, GS. (réf. 2105)
✆ **06 21 88 22 77 - 03 80 62 15 52**

Les éleveurs des Monts du Charolais
vous proposent toute l'année leurs mâles et femelles **reproducteurs**.
Garantie sanitaire et livraison assurée.
06 09 33 42 14
06 72 99 64 62

25 - VDS vaches Montbéliardes en lactation élevage au contrôle laitier.
✆ **06 70 96 02 26**

42 - Vds taureaux Holstein Rouge et Noir, Montbéliard - TBO - possibilité location et livraison
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds très bons taureaux charolais HBC 16/17 mois Vélage facile TBO Cuisset JM St Germain Lespinasse
✆ **04 77 64 53 33**

42 - Vds mâles reproducteur Charolais 15-18 mois Elevage Lafay Pierron Catherine
✆ **06 71 21 84 56**

58 - Eleveur de reproducteurs Limousins VEND veaux de 15 mois, ind. IBR. Thoulé David 58340 Diennes Aubigny (réf. 050C)
✆ **06 10 09 65 69 - 03 45 82 90 10**

VDS TAUREAU CHAROLAIS
4 ans inscrit HBC type élevage
LYCÉE AGRICOLE
NEVERS CHALLUY
Tel. 06 07 72 02 07

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488 0,15 €TTC/min
www.beiser.fr

Salon de l'herbe – Un brin d'avance
LES 4 ET 5 JUIN 2014
POUSSAY (88)

BEISER EXPOSE !
DU 13 AU 15 JUIN 2014
ARRAS (62)
ALLÉE G - STAND 16
Terres en Fête

BROUETTE 300 L
100 % GALVANISÉE

RÂTELIER ARCEAUX SÉCURISÉ 12 PLACES - 2 X 2 M
LES 2 PIÈCES 1400 € (1) HT - Livrés*
➤ Protection 3 points et protections de coins pour toit
3 SKIS
(1) Frais de conditionnement en supplément

NOURRISSEUR À VEAUX AVEC PARC DE 2,50 M
100 % GALVANISÉ
PROMO -10%
2,50 m

VIS À GRAIN GALVANISÉES
SUR CHARIOT 12 M - Ø 250 MM (AUTRES DIMENSIONS DISPONIBLES)

SILO POLYESTER CUBIQUE 2 M³ ET 3 M³
STOCKER, TRANSPORTER ET RAVITAILLER 3 EN 1
NOUVEAU AVEC TRAPPE DE VIDANGE LATÉRALE (EN OPTION)
➤ Réhausse en option

TAPIS CAOUTCHOUC MARTELÉ
Longueur : 10 m - 20 m - 30 m
Largeur : 1,20 m à 2,50 m
AÏE AÏE AÏE !!! J'AI MAL AUX PATTES SUR DU BÉTON !
10 mm d'épaisseur
UNIQUE SUR LE MARCHÉ
ANTIDÉRAPANT
Retrouvez LA VIDÉO SUR www.beiser.fr
LE N°1 DU BIEN-ÊTRE ANIMAL !

LOT DE TAPIS DE MINE D'OCCASION 1,60 X 2,40 M
20 MM D'ÉPAISSEUR (2)
IDÉAL POUR VOS ENSILAGES
(2) Variation selon arrivage.

SILO POLYESTER EN KIT DE 4 M³ À 31 M³
UNIQUE SUR LE MARCHÉ
TRAPPE DE VISITE ET SORTIE DÉPORTÉE
NOUVEAU
APLATISSEURS À CÉRÉALES
De 200 à 1800 kg/h
➤ Avec échelle crinoline, et raccord pompier

NOUVEAU
BALAI POUSSEUR SIMPLE GALVANISÉ - 2,50 M
STRUCTURE 100 % GALVANISÉE
1390 € (3) HT - Livré*
Retrouvez LA VIDÉO SUR www.beiser.fr
(3) Attache 3 points ou piétain en options

BÂCHE DE WAGON NEUVE OU D'OCCASION 18 X 8 M
PROMO -30% (4)
AUTRES DIMENSIONS DISPONIBLES CONTACTEZ-NOUS !
(4) Uniquement valable avec l'achat des élastiques

* En France Métropolitaine (hors Corse) et à partir de 600 € ht d'achats, sauf pour les demandes de transport express. Offres valables du 23/05/14 au 29/05/14 uniquement pour un paiement comptant. © Beiser Environnement - Mai 2014. Photos non contractuelles.

58 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux reproducteurs HBC, IBR A. Beauzon - Préporché (réf. 1410)
✆ **03 86 84 21 53 - 06 58 95 93 59**

58 - Elevage HBC VEND 6 repro. 17 à 20 mois 7 à 850 kg, origines insémination testées : qualité maternelle, croissance facilité de vêlage. Bouche Fr. - Cercy la Tour (réf. 170B)
✆ **06 16 07 54 55**

58 - VENDS reproducteurs LIMOUSINS 1 an, type viande, IBR A. (réf. 18VB1)
✆ **06 10 34 28 10**

58 - VENDS confiance doux, TB taureau LIMOUSIN 5 ans, consanguinité. GAEC de Selins - Bazolles (réf. 1802)
✆ **06 78 97 54 52**

58 - Vends 2 taureaux 3 et 4 ans et vaches suitées le tout HBC TGS IBRA, EARL Berger Stéphane (180B)
✆ **06 25 72 20 74 ou 06 03 61 72 87**

58 - VENDS taureau 4 ans. GAEC Deboux - Niault 58110 Chougny (réf. 19VB4)
✆ **06 26 01 58 72**

58 - VENDS plusieurs taureaux charolais 2 ans HBC. SCEA Dornant-Devay (Guillaumin Gilles - Buisson Lionnel) (réf. 200B)
✆ **03 86 50 37 07 - 06 15 01 71 67**

58 - VENDS taureaux HBC 1 et 2 ans, maigres hiver au pré. GAEC Pellé G. et J. - Jailly (réf. 2004)
✆ **06 47 59 78 09 - 06 37 56 84 66**

58 - VENDS taureaux HBC 2 - 3 et 4 ans, - veaux reproducteurs IBR A. GAEC Marion - Luzy (réf. 20VB1)
✆ **06 07 51 04 99 - 03 86 30 11 55**

58 - Decize à VENDRE reproducteurs HBC 18 mois, 2 ans, élevage et viande, toutes garanties sanitaires (réf. 21VB4)
✆ **06 31 37 86 81**

58 - VENDS taureau charolais 6 ans, HBC, IBR A, or. Devillars cause consanguinité. Pannetier Jean-François - Montigny sur Canne (réf. 21VB3)
✆ **03 86 50 04 29 HR - 06 83 24 55 99**

58 - VENDS vaches normandes en lait. (réf. 21VB6)
✆ **06 67 53 44 39**

69 - VDS TX15&24 mois + VACHES vélées le tout HBC TGS élevage Grange 69 Savigny
✆ **06 31 41 82 83**

71 - Vds taureaux charolais HBC de 1 à 2 ans, TGS, IBR A, choix de conformations origines et facilités de naissance. Chatillon JM, Mesvres.
✆ **06 15 93 22 70**

71 - Vends veaux 1 an HBC, IBR A, TGS. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Vds TB taureaux repro. charolais, 2 ans, hivernés au pré, IBR A.
✆ **03 85 24 24 96 ; 06 07 57 55 40**

71 - Vds 1 taureau 30 mois et 2 ans, élevage HBC, TGS, très bonnes origines.
✆ **06 48 20 82 79**

71 - HBC vd 1 taureau adulte, gd choix veaux 16 mois, génisses 15 mois, bonne morphologie, vaches pleines, TGS. EARL Devillard Jacques, Champlecy.
✆ **06 18 54 64 88 ou 03 85 88 35 80**

71 - Vends taureaux charolais 2 ans, non inscrits, TGS, IBR A, livraison possible.
✆ **06 75 75 59 80**

71 - Cause cessation vds 2 taureaux charolais de 2008 dont un HBC. Vds tracteur 140-90, 8.000 H, bon état, clim., refait à neuf.
✆ **06 17 93 99 06**

71 - Vds bons taureaux 2 ans, HBC, vêlage facile, TGS, liv. poss. Ducert Claude, Martigny-le-Comte.
✆ **06 07 75 81 61**

71 - Elev. charolais HBC vd pour reprod. taureaux 2 ans et 30 mois, hivernés au pré, vaches suitées, excel. orig., IBR A. Jean Dufraigne, Les Gaudoirs, 71190 Mesvres.
✆ **03 85 54 41 10**

71 - Vends bon taureau 6 ans, HBC, IBR A, T B aplombs, origine Langillier JM, père Cadum Te Voila.
✆ **03 85 58 20 16**

71 - Vds taureaux 17 mois HBC, TGS, gros gabarit. Stewart R., Grury, ancien éle. Sotty B.
✆ **06 70 15 81 07 ; 03 85 84 82 80**

71 - Vends taureau ch. HBC, 6 ans, cause consanguinité. M. Goireau J., Toulon-sur-Arroux.
✆ **03 85 79 40 83**

07 - Vds pour reproduction bélier pur Suffolk, père inscrit UPRA mère certifiée - 250 euros
✆ **06 70 04 20 66 après 18h**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes, chèvres pleines ou en lait. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Chien

03 - V 3 chiots m Bouvier Bernois non LOF nés 20/02 pucé vacc puce mère 250269604007156.
✆ **06 51 85 07 67**

38 - Chiots M & F Border pur race non lof vaccinés pucés parents visibles au travail (mère : 2EFR845) : 200 euros.
✆ **06 19 59 12 91**

71 - Vds Border Collie mâle de 3 ans, Lof, travail bovin/ovin, pucé n° 250269801758078.
✆ **06 74 49 76 31**

89 - VEND chiots type Border Collie, 3 femelles dont une 3 couleurs nées le 25/03/2014, 300 euros pièce, n° de la mère : 250269801733602 (réf. 2107)
✆ **03 86 97 11 06**

ANNONCES LÉGALES
Tél. : 03 80 78 90 42

Terres de Bourgogne

Comment le préférez-vous ?

BULLETIN D'ABONNEMENT
À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
Je règle € par carte bancaire N° ___/___/___/___ date d'expiration: ___/___
Prénom ____ Nom ____
Raison sociale ____
Adresse ____
Lieu-dit ____ CP ____ Ville ____
Tel. ____ Fax ____
Mobile ____ Signature
Email:
Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

*Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
Bovins viande / Grandes cultures / Lait élevage
Porcs / Vigne / Aviculture
Fruits & légumes / Pâtre / Chèvre

Je demande une facture

NOUVEAU Votre abonnement 2014

1 > Version Papier
2 > Version Numérique
3 > Version Papier + Numérique

Je m'abonne à la version PAPIER
1 Pour 1 an 100 € Pour 2 ans 189 €
1 revue Réussir de mon choix* (Pour 1 an 35 € / Pour 2 ans 70 €)
TOTAL ____

Je m'abonne à la version NUMERIQUE
2 Pour 1 an 50 € Pour 2 ans 100 €
1 revue Réussir de mon choix* (Pour 1 an 35 € / Pour 2 ans 70 €)
TOTAL ____

Je m'abonne à la version PAPIER + NUMERIQUE
3 Pour 1 an 115 € Pour 2 ans 200 €
1 revue Réussir de mon choix* (Pour 1 an 35 € / Pour 2 ans 70 €)
TOTAL ____

ESPACE Affaires

Toutes les annonces de matériels et de services

acm
Rue de la Louvière
62 BIENVILLERS/BOIS
VIS SANS FIN - FILET CONTINU
▶ Moissonneuse, grain, désileuse,
NEUF et RÉPARATION
DEMANDE DEVIS : www.acm-vis-archimede.com
T. 03 21 21 06 51
e-mail : dominique.leclercq@acm-savary.fr

en KIT Bâti Tôle Habilleur de Bâtiment
Aménagement Intérieur
Mur - Cloison - Plafond
Locaux Techniques - Alimentaire - Frigo
Accessoires, Fenêtres, Portes, ...
PANNEAUX SANDWICHS ISOLANTS
Toiture - Bardage
RC 480936619
www.batitole.fr - 03 25 21 87 60

STATION DE LANAUD
RACE LIMOUSINE - Ventes aux enchères
4 juin à 14 h : 46 taureaux «ESPOIR» 14 mois - prêts à saillir à partir de 2 400 €
5 juin à 10 h : 43 taureaux «RJ» 14 mois - prêts à saillir à partir de 2 800 €
Visite des animaux dès le 16 mai - Références génétiques et sanitaires
A votre service INTERLIM
Listes résultats et visites sur demande
Lanaud - 87220 Boisseuil - Tél. 05 55 06 46 46

Elan ✆ 01 49 84 94 28
ROUE DE MÉTRAGE
Légère, pratique et facilement transportable
Bandeau en ABS - polyvinyl
La roue de mesure vous permet en toutes circonstances et quelle que soit la nature du terrain, de mesurer toutes parcelles ou distances grâce à son compteur métrique, précis, avec remise à zéro à poussoir. Indispensable pour l'agriculteur et l'entrepreneur, elle permet de mesurer et contrôler aisément parcelles, bornages, chantiers.
111€ TTC FRANCO DE PORT
RÉF. 239417
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 4/14 rue Ferrus - Hall B - 3ème étage CS 41442 - 75683 PARIS Cedex 14
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
239417		111,00	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAé-Photos non contractuelles

La Maism de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
VOTRE PLATEAU 8M 9T
PAYABLE EN 36 MENSUALITÉS À TAUX 0 %*
6 804€ ou 36 x 189€*
*offre soumise à conditions

La Maism de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
GRANDE CAPACITÉ ! GRANDE LARGEUR 4 M3
➲ Bâche lourde sur enrouleur
➲ Double parc repliable 2x6 entrées
➲ Transportable au 3 points ou sur fourche
➲ Débit réglable

Découvrez la nouvelle minibatt +
une minibatt encore + PERFORMANTE
Rendez-vous sur www.gode.fr
GODE 02420 LE CATELET - 03 23 66 20 05 www.gode.fr

CÔTE D'OR

MODIFICATION DE STATUTS

LA TABLE MAROCAINE SARLU

au capital de 1 000 euros
38 rue Amiral Roussin 21000 Dijon
502 811 102 RCS Dijon

Le 28/04/2014 l'associé unique a modifié la dénomination sociale qui devient : LE CASTRUM à compter du 28/04/2014. Mention au RCS de Dijon.

AL212112361

TRANSPORTS ET EXPLOITATIONS FORESTIERES

Société anonyme
à Conseil d'administration
au capital de 156.500 euros
Siège social : 34, rue aux Moines
21270 Pontailler sur Saône
339 669 905 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 28 février 2014, les actionnaires, statuant conformément à l'article L. 225-248 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la Société et Monsieur Didier Tourre, 19, rue de la Commune de Paris 52100 Saint Dizier, a été nommé en qualité de Commissaire aux comptes suppléant en remplacement de Monsieur Philippe Goureau, 5, allée des Corvées 21240 Talant. Mention au RCS de Dijon.

AL212112170

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp du 15/05/2014 il a été constitué la Société suivante :
Forme : SARL
Dénomination : SUSHI BREST
Objet : restauration rapide, traiteur, préparation et/ou vente de plats à emporter et de produits alimentaires, notamment d'origine asiatique, commerce de produits alimentaires. Import-export, négoce, achat, vente de tous biens, produits et services.
Siège social : 27, rue Jacques Cellerier 21000 Dijon
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dijon
Capital : 3000€
Gérant : Mme Amandine Boussard demeurant 27, rue Jacques Cellerier 21000 Dijon

AL212112370

Avis est donné de la constitution par acte sous seing privé en date du 28 avril 2014 d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société en Nom Collectif
Dénomination : EST LYONNAIS GRANULATS
Sigle : E.L.G.
Siège social : Parc Technologique - 4 avenue Jean Bertin, 21000 Dijon
Objet :
- L'extraction, le traitement, la transformation de toutes roches sédimentaires notamment silicieuces…
- La réalisation d'analyses, de contrôles, d'essais en laboratoire, sur matériaux et produits
- La création et l'exploitation d'une installation de stockage de déchets inertes (ISDI) de classe 3
- Le négoce de granulats

Durée : 99 années
Capital : Cinquante mille euros (50 000 €)
Associés en nom et gérance : SA ROGER MARTIN, société anonyme au capital de 4 000 000 € sise 4 avenue Jean Bertin à 21000 Dijon, 016 450 157 RCS Dijon, représentée par Monsieur Vincent Martin demeurant 10 rue Esperanza à Hauteville les Dijon (21121), associé en nom et co-gérant
SARL BONNEFOY BETON CARRIERES INDUSTRIE (BBCI), société à responsabilité limitée au capital de 1 250 000 € sise 14 rue de l'Industrie à Saône (25660) 424 350 536 RCS Besançon, représentée par Madame Nathalie Bonnefoy demeurant 42a route du Fort à Fontain (25660), associé en nom et co-gérant.
Immatricualation : au RCS de Dijon

AL212112369

Suivant acte sous seing privé, en date du 13 mai 2014, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : SAS
Dénomination sociale : B2GM
Siège social : 12 rue du puits de la vie, hameau de Foux, 21460 Epoisses
Capital : 1000 €
Objet :formation professionnelle initiale et continue, soutien scolaire et aide aux devoirs, création et gestion de sites Internet et autres moyens de communication (cartes de visites, flyers, et autres supports publicitaires), création et gestion de logiciels pour entreprises, animations scientifiques et mise à disposition de matériel pédagogique

AVIS DE LA SAFER

SAFER DE COTE D'OR

Appel à Candidatures
La SAFER Bourgogne Franche Comté (département 21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BAGNOT : Terre
10 ha 00 a 00 ca - Piece du cimetiere: A-409[52]
BLIGNY-SUR-OUCHE : Terre, pré et lande.
5 ha 04 a 89 ca - Hameau de voichey: D-463 - La grande couture: ZA-29-31 - Le bas de la pree: ZA-16 - Les chatelets: ZC-79[22]-80[22]-81[22]
DAROIS : Lande
46 a 06 ca - Les fougeres: AE-280[188]
RUFFEY-LES-ECHIREY : Terre
48 a 01 ca - La voie des augrues: H-649
VILLEBICHOT : Terre
3 ha 51 a 64 ca - Le pre maraudet: ZD-1
LOCATION : Terre
IZEURE(21) - Surface sur la commune : 2 ha 85 a 20 ca - Au Pré Brocard B- 157
NOIRON-SOUS-GEVREY(21) - Surface sur la commune : 1 ha 98 a 00 ca - Le Parc ZC- 4
Objectif : Restructuration parcellaire
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 11/06/2014 à Safer Bourgogne Franche Comté, 11 Rue François Mitterrand 21850 Saint Apollinaire, Tél.: 03 80 78 99 89 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL212112378

Durée : 99 ans
Président : Martinaud Guillaume, 12 rue du puits de la vie, 21460 Epoisses
Directeur général : Goret Benoît, 1 rue de la chapelle, 21140 Vic de Chassenay
Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.
Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.
Transmission des actions : les actions ne peuvent être transférées entre Associés qu'avec l'agrément préalable du Président de la société, lequel doit apprécier si le transfert envisagé est conforme à l'intérêt social.
Immatriculation de la société : au registre du commerce et des sociétés de Dijon.
Pour avis
Le président

AL212112367

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : DIJON NEGOCE
Forme : Société à responsabilité limitée
Siège Social : 36 Avenue de Tavaux, 21800 Chevigny Saint Sauveur
Objet : achat, vente, en France ou à l'étranger, de matériels, véhicules, engins de manutention, matériaux, machines outils, pièces détachées, et tous autres matériels et équipements.
Durée : 99 ans
Capital : 6 000 euros
Gérance : Mr Jacques Collet, demeurant 3 rue du Champ de Vin, 21800 Chevigny Saint Sauveur,
Immatriculation au RCS de Dijon
Pour avis

AL212112333

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 avril 2014 il a été constitué une Société civile présentant les caractéristiques suivantes. **Dénomination sociale :** ICHTUS, **Capital :** 1 000 euros. **Siège social :** 24 Avenue Victor Hugo à Dijon (21000). **Objet :** l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l' administration et l'exploitation, l' attribution en jouissance de tout immeuble et droit immobilier; L'édification de tout immeuble à usage d'habitation
la vente en totalité ou par fraction dudit immeuble; La mise à disposition de ses associés; La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. de droits sociaux ou tous autres titres ; Tout placement de capitaux sous toute forme et toute opération financière mobilière ou immobilière ; La propriété et la gestion de tous biens mobiliers ; La cession des biens dont elle sera propriétaire pour autant toutefois qu'elle ne porte pas atteinte eu caractère civil de la Société; Et généralement, toutes déclarations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société. **Durée:** 99 ans. **Gérance**: Daulon Christine, demeurant à 31 Chemin de Daix, Talant (21240), gérante statutaire de la société pour une durée non limitée. **L'immatriculation:** au RCS Dijon. La gérance, Christine DAULON.

AL212112342

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18 avril 2014 il a été constitué une Société civile présentant les caractéristiques suivantes. **Dénomination sociale :** GEMINI, **Capital :** 1 000 euros. **Siège social :** 24, Avenue Victor Hugo à Dijon (21000). **Objet :** l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation, l'attribution en jouissance de tout immeuble et droit immobilier; L'édification de tout immeuble à usage d'habitation la vente en totalité ou par fraction dudit immeuble; La mise à disposition de ses associés; La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, de droits sociaux ou tout autres titres ; Tout placement de capitaux sous toute forme et toute opération financière mobilière ou immobilière ; La propriété et la gestion de tous biens mobiliers ; La cession des biens dont elle sera propriétaire pour autant toutefois qu'elle ne porte pas atteinte eu caractère civil de la Société; Et généralement, toutes déclarations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société. **Durée:** 99 ans. **Gérance**: Daulon Christine, demeurant à 31 Chemin de Daix, Talant (21240), gérante statutaire de la société pour une durée non limitée. L'immatriculation: au RCS Dijon. La gérance, Christine DAULON.

AL212112341

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25 Avril 2014 il a été constitué une Société civile présentant les caractéristiques suivantes. **Dénomination sociale :** ERYNGIUM, **Capital :** 1 000 euros. **Siège social :** 24 Avenue Victor Hugo à Dijon (21000). **Objet :** l'acquisition, la propriété, la mise en valeur, l' administration et l'exploitation, l' attribution en jouissance de tout immeuble et droit immobilier; L'édification de tout immeuble à usage d'habitation la vente en totalité ou par fraction dudit immeuble I La mise à disposition de ses associés I La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières. de droits sociaux ou tous autres titres ; Tout placement de capitaux sous toute forme et toute opération financière mobilière ou immobilière ; La propriété et la gestion de tous biens mobiliers ; La cession des biens dont elle sera propriétaire pour autant toutefois qu'elle ne porte pas atteinte eu caractère civil de la Société; Et généralement, toutes déclarations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société. **Durée:** 99 ans. **Gérance**: Daulon Christine, demeurant à 31 Chemin de Daix, Talant (21240), gérante statutaire de la société pour une durée non limitée. L'immatriculation: au RCS Dijon.
La gérance, Christine DAULON.

AL212112339

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : SUB DIJON LIBERTE
Forme : SARL
Siège social : 70 rue de la Liberté, 21000 Dijon
Objet : sandwicherie sous enseigne « Subway », restauration rapide,
Durée : 99 ans
Capital : 30 000 euros
Gérance : Mr Antoine Barré, demeurant 13 rue Paul Langevin, 21300 Chenôve,
Immatriculation au RCS de Dijon
Pour avis

AL212112372

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LLB
Forme : SARL unipersonnelle
Siège social : 13 rue Paul Langevin, 21300 Chenôve
Objet : la prise de participation sous une forme quelconque dans toutes sociétés ou groupements français ou étrangers, créés ou à créer ; l'achat, la vente, la souscription, la propriété, la gestion et l'administration de toutes parts et valeurs mobilières ; la gestion administrative, juridique, comptable, financière, commerciale et informatique de toutes sociétés filiales et, d'une façon générale, toutes prestations de services à leur profit, notamment la réalisation d'études de marché, de prospection, de promotion, de recherches d'entreprises à acquérir ; l'achat, la vente, la prise à bail, la location, la gérance, la participation directe ou indirecte, par tous moyens ou sous quelques forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ;
Durée : 99 ans
Capital : 1 000 euros
Gérance : Mr Antoine Barré, demeurant 13 rue Paul Langevin, 21300 Chenôve,
Immatriculation au RCS de Dijon
Pour avis

AL212112373

IFAC
Société d'Avocats
28 Boulevard du 14 Juillet
10000 Troyes
Par acte ssp en date du 16/04/2014, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : SAS
Dénomination : AXILOC
Capital : 1.000 €
Siège : Juilly (21140) Semur en Auxois
Objet :
. La location de matériel agricole ainsi que la location de matériel pour l'entretien des espaces verts et pour les loisirs;
. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :
- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant lesdites activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
. Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et droit de vote :
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément :
Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Président :
Millage, SARL au capital de 5.000 €, ayant son siège social Juilly (21140), RCS Dijon 527 972 434
Directeur Général :
SAS BENOIT, SAS au capital de 510.000 €, ayant son siège social Le Bourg (58110) Aunay en Bazois, RCS Nevers 328 712 104
Commissaire aux comptes titulaire:
INTERCOMEX, 2 bis rue Veuve Bénard Bodié (10600) La Chapelle Saint Luc, RCS Troyes 421 325 424
Commissaire aux comptes suppléant :
Monsieur Bernard L'Hérisson, 6 rue de Moscou, 75008 Paris.
Immatriculation au RCS de Dijon.
Pour avis,
Me Brouillard de Vreese

AL212112375

SCCV PS CONSTRUCTION DE THANN

Société civile de construction-vente
au capital de 1 000 euros
Siège social
12 rue Gustave Eiffel
21200 Beaune

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Beaune du 12 mars 2014, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société de construction-vente
Dénomination sociale : SCCV PS CONSTRUCTION DE THANN
Siège social : 12 rue Gustave Eiffel, 21200 Beaune
Objet social :
- L'acquisition d'un ou plusieurs terrains à bâtir ainsi que tous immeubles et droits susceptibles de constituer des accessoires ou annexes dudit terrain,
- L'aménagement et la construction sur ce terrain, de tous immeubles, de toutes destinations et usages,
- La vente de l'immeuble ou des immeubles construits à tous tiers, sous quelque forme que ce soit, en totalité ou par fractions;
- L'obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts et constitution des garanties y relatives;

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la
Société au Registre du commerce et des sociétés
Gérance : Didier Mennechet demeurant 5 Impasse sous les Vignes 25420 Bart
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas, obtenu à l'unanimité des associés
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Dijon.

AL212112377

ADDITIF

SCI CMES

Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 2.000 euros
Siège social : 32, rue de Mansy
Varois- et- Chaignot
21 490 Ruffey-les-Echirey
498 824 689 RCS Dijon

Par décision collective des associés du 5 mai 2014, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont : approuvé les comptes de liquidation ; donné quitus au Liquidateur Monsieur Manuel Calvelhe demeurant 22, allée du Pigeonnier, 21 490 Orgeux, et déchargé ce dernier de son mandat ; prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de Dijon.
Mention au RCS de Dijon.

AL212112335

DISSOLUTION LIQUIDATION

SCI CMES

Société civile immobilière
au capital de 2.000 euros
Siège social : 32, rue de Mansy
Varois- et- Chaignot
21 490 Ruffey-les-Echirey
498 824 689 RCS Dijon

Par décision collective des associés du 5 mai 2014, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Manuel Calvelhe demeurant 22, allée du Pigeonnier, 21 490 Orgeux, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 22, allée du Pigeonnier, 21 490 Orgeux, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Dijon.
Mention au RCS de Dijon.

AL212112334

MODIFICATION DE CAPITAL

SARL POURRIER

SARL au capital de 45 100 €
Siège Social : 22, rue d'Auxonne
21000 Dijon
483 840 757 RCS Dijon

Aux termes de l'AGE du 07/05/2014, il a été décidé d'augmenter par apport en numéraire le capital social de 1 920 € pour le porter à 47 020 €, par création de 192 nouvelles parts émises au prix de 47 €, soit avec une prime d'émission de 37 € puis de l'augmenter de 980 € par incorporation partielle de la prime d'émission, pour le porter à 48 000 €. En conséquence les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés.
Mention en sera faite au RCS de Dijon

AL212112343

TRANSFERT DE SIÈGE

BATEAU WHO KNOWS

SARL au capital de 2 000 Euros ;
Siège social : BATEAU WHO KNOWS,
H 20 Port de Plaisance
21170 Saint Jean de Losne ;
490 620 648 RCS Dijon

Suivant décisions de l'AGE du 18 avril 2014 : le siège social a été transféré, à compter du 18/04/2014, de H 20 Port de Plaisance, BATEAU WHO KNOWS, 21170 Saint Jean de Losne à 1 rue du Moulin, 21360 Aantheuil. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

AL212112371

C.B.C

E.U.R.L au capital de 1.000 €
16 Place Madeleine
21200 Beaune Cedex
523 061 059 R.C.S. Dijon

Aux termes de la décision de l'associé unique 28 avril 2014, il résulte que:
Le siège social a été transféré au 11, rue Paul Bouchard, 21200 Beaune à compter du 1er mai 2014. L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Dijon.

AL212112368

Par décision en date du 20 avril 2014, l'assemblée des associés de la société « LPH» S.C.I. au capital de 25 000 Euros, dont le siège était situé :Impasse Joseph Cugnot - ZI du Layer, Genlis (Côte d'Or) immatriculée au R.C.S. de Dijon sous le N° 442 540 480 a décidé de transférer à compter du 20 avril 2014 le siège social qui sera désormais fixé à : Theix (Morbihan) 2, rue des sabotiers. L'article 4 des statuts est modifié en conséquence.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Vannes.

AL212112360

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

Cabinet Jacques Bret
Avocats
62 Rue de Bonnel
69003 Lyon

SOCIETE CIVILE DE MOYENS RADIOLOGIE SAINT BENIGNE

Société Civile de Moyens
au capital de 274,41 euros
Siège : 6 Place Saint Bénigne
21000 Dijon
RCS Dijon 314 344 839

L'assemblée générale réunie le 15 Avril 2014 a pris acte de la démission de Monsieur Jacques Savioli de ses fonctions de co-gérant à compter du 1er Janvier 2014 et a désigné en qualité de co-gérante à compter du 15 Avril 2014 Madame Bénédicte Goguey-Martiny demeurant 4 rue Sambin, 21000 Dijon.

Dépôt légal au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.

La gérance

AL212112366

Renouvellement contrat location gérance

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 Mai 2014, enregistré à Charleville Mézières,

La société LES OPTICIENS ASSOCIES, Société par actions simplifiées au capital de 100 000 euros, dont le siège social est à Charleville Mézières, 103 rue Bourbon (Ardennes), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Charleville Mézières sous le n° B 308 305 960, représentée par Monsieur Perceval Arnaud, Président de ladite société,

a renouvelé le contrat de location gérance à la Société EXCALIBUR, Société à actions simplifiées au capital de 100 000 euros, dont le siège social est à Paris 75005, 33 Quai de la Tournelle, immatriculée au Registre des Commerces et des Sociétés de PARIS sous le n° B 510 736 408 représentée par Madame Perceval Violier Anne, Présidente de ladite société, le fonds de commerce ci-après désigné :un fonds de commerce d'optique, lunetterie, acoustique, accessoires et instrument de précision se rapportant à ces activités, situé à Dijon, 72, rue de la Liberté, à l'enseigne CLIN D'ŒIL, pour une durée de deux ans à compter du 1er Juillet 2014.

AL212112365

NIÈVRE

MODIFICATION DE STATUTS

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 26 février 2014, enregistré au PDE Nevers le 06/03/2014 beau 2014/296 case 1, les associés de la société dénommée OPTIQUE JOURDIER EURL au capital de 7 000,00 euros, ayant son siège social à Decize 22 rue de la République, immatriculée au RCS Nevers sous le numéro 483 213 385 dont décidé, à compter du 26 février 2014 :

- de procéder à une augmentation de capital par incorporation de réserves d'un montant de 90 000 euros portant ainsi le nouveau capital à 97 000 ,00 euros
- de transférer le siège social de la société à Decize(Nièvre) 25 rue de la République.

Pour avis et mention

La gérance

AL582112415

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Me Marie CHERAMY,
notaire à Nevers,
25 Avenue Pierre Bérégovoy

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Marie CHERAMY, notaire à Nevers, le 9 mai 2014.

Monsieur Claude Bernard Plançon et Madame Martine Lucienne Marcelle Chambenoit son épouse, demeurant ensemble à Nevers (58000) 6 Impasse des Vignes. Mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la mairie de Clamecy (58500) le 26 juin 1976.

Ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle, avec attribution intégrale de la communauté à l'époux survivant.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à l'étude de Me CHERAMY, En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au T.G.I. de Nevers (Nièvre).»

Pour avis et mention.

AL582112403

AVIS DE CONSTITUTION

NUGUES CONSEIL IMMOBILIER

Immatriculation

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans d'une SAS immatriculée au RCS de Nevers, dénommée NUGUES CONSEIL IMMOBILIER au capital de 2 500 €, ayant pour objet l'activité d'agence immobilière transaction et gestion immobilière. Le siège est 2 rue Saint Jacques 58140 Lormes. Le Président est Mme Rolande Nugues demeurant 2 rue 5 Jacques 58140 Lormes. Les cessions d'actions sont soumises à agrément des associés.

Pour avis

AL582112368

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes-Vauzelles

Par acte SSP en date du 12/05/2014, il a été constitué une SARL dénommée : Alain MEUNIER.

Objet social :

- L'élevage avicole pour son propre compte comme pour celui d'autrui ;
- L'activité de transports publics de marchandises.

Siège social : Rue des Courgeliers, Hameau de Bonneçon, Nuars (Nièvre)

Capital : 9 000 euros

Gérance : M Alain Meunier demeurant Rue des Courgeliers, Hameau de Bonneçon, Nuars (Nièvre)

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.

Pour avis.

AL582112410

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
12 rue Lamartine
58000 Nevers

Constitution d'une SCI : acte s.s.p. en date à Nevers du 15/05/2014

Dénomination sociale : EAVM

Siège social : Chemin de la Croix d'Or 58640 Varennes Vauzelles

Objet social : Gestion d'un patrimoine immobilier

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date d'immatriculation de la Société au RCS

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Mme Agnès Ferrand et M. Eric Ferrand, dt ensemble 13 Avenue des Gondelins 58130 Guérigny

Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas : agrément des associés représentant au moins les 3/4 des parts sociales

Immatriculation de la Société au RCS de Nevers.

La Gérance

AL582112408

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SAS AECREA

Forme sociale : SAS

Capital social : 10 000 €

Siège social : Zone Industrielle, RN 7, 58320 Pougues Les Eaux

Objet social : Création graphique, sérigraphie, tampographie, gravage, polissage et tous marquages publicitaires et industriels; Opérations d'emballage, de conditionnement et de packaging; Travaux à façons; Cartonnage, pliage; Achat, vente, fabrication et installation de PLV; Découpe laser

Durée : 99 ans

Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix

Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés

Président : Mr Alain Manns dt à Guérigny (58), 1, Rue Mathieu

Commissaire aux Comptes Titulaire : Mr Jean-Michel Reiskeim ayant sa résidence professionnelle à Nevers (58), 6, rue Hoche

Commissaire aux Comptes Suppléant : Mr Serge Godard ayant sa résidence professionnelle à Nanteuil les Meaux (77), 43 Bis, rue du Château

Immatriculation : RCS de Nevers

AL582112407

Etude de Maîtres Jean-Baptiste DUPY et Frédéric VLEUGELS, Notaires associés à Autun (Saône-et-Loire), 16 rue de l'Arquebuse

Notaires

Avis est donné de la constitution, aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Baptiste Dupy notaire associé à Autun, le 5 mai 2014, d'un Groupement Foncier Rural dont les principales caractéristiques sont énoncées ci-dessous :

Dénomination : Groupement Foncier Rural «LES VERTES COLLINES»

Siège : Saint-Hilaire-en-Morvan (58120), Domaine de la Fosse

Objet : la propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole et forestière composant son patrimoine

Durée : 99 ans

Capital social : deux cent vingt et un mille quatre cent cinquante euros (221.450,00 eur)

Apports en numéraire : cinq mille cent cinquante euros (5.150,00 eur)

Apports en nature : diverses parcelles à vocation agricole et/ou forestière sises sur les communes de Sermages (58), Saint-Hilaire-en-Morvan (58), Chatin (58), Montigny-en-Morvan (58) et Blismes (58), d'une valeur nette de deux cent seize mille trois cents euros (216.300,00 eur)

Co-Gérants : Messieurs Bernard et Antoine Blin, demeurant à Saint-Hilaire-en-Morvan (58120) Domaine de la Fosse.

Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts par la collectivité des associés.

Le groupement sera immatriculé au tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis et mention

Me Jean-Baptiste Dupy

AL582112399

CESSATION DE GARANTIE

CESSATION DE GARANTIE FINANCIERE

La Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté, Société Coopérative Anonyme de Banque Populaire à capital variable, régie par l'article L 512-2 du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et Etablissements de Crédit, dont le siège social est situé 14 boulevard de la Trémouille, BP 20810, 21008 Dijon Cedex, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dijon sous le n° 542 820 352 - N° ORIAS Courtier Assurances: 07 023 116

Avise le public

que la garantie financière accordée, en application de l'article L 211-1811 du Code du Tourisme, à

SARL AUX VOYAGEURS REUNIS

20, rue Saint Martin

58000 Nevers

Habilitation, au titre des engagements contractés par SARL AUX VOYAGEURS REUNIS envers ses clients, prendra fin dans le délai de trois jours francs à compter de la présente publication.

Les créanciers éventuels de SARL AUX VOYAGEURS REUNIS ont, à compter de cette publication, un délai de trois mois pour produire leurs créances nées antérieurement à la date de cessation de cette garantie auprès de la Banque Populaire Franche-Comté conformément à l'article R 211-33 du Code du Tourisme.

AL582112419

CONVOCATION

SICAGEMAC

Marché aux bestiaux
Vente au cadran
Route de Saint Saulge
58800 Corbigny
sicagemac@wanadoo.fr
TVA : FR 04 381 420 843

Convocation à l'Assemblée Générale ordinaire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Les Membres du Conseil d'Administration de la SICAGEMAC et moi-même avons le plaisir de vous convier à notre Assemblée Générale, qui se déroulera le :

Jeudi 19 juin 2014, à 17 heures,
à la salle de l'Abbaye de Corbigny.

Ordre du jour de l'Assemblée Générale ordinaire :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport financier de l'exercice 2013,
- Rapports du Commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes et quitus aux Administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Constatation de la variation du capital social,
- Renouvellement du tiers sortant des Administrateurs et élections,
- Indemnité compensatrice de temps passé (article 27),
- Questions diverses.

Vous avez la possibilité de prendre connaissance au siège social, à partir du 15ème jour précédent cette assemblée, des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes, ainsi que des comptes annuels de l'exercice.

J'attire votre attention sur l'importance du quorum et donc, sur la nécessité de votre présence, ou, en cas d'empêchement, sur l'intérêt, de nous retourner le pouvoir dûment complété.

Je vous prie de croire, Madame, Mademoiselle, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président

Philippe Guillien

AL582112414

DISSOLUTION LIQUIDATION

EARL DE RETOULE EN LIQUIDATION

Société civile
au capital de 184.450 euros
Retoule - 58140 Vauclaix
RCS Nevers - 484.867.015

L'assemblée générale réunie le 30 décembre 2013, a approuvé les comptes définitifs de liquidation, déchargé Mme Florence Fichot de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Comptes définitifs déposés au RCS de Nevers

Pour avis, le liquidateur

AL582112411

MODIFICATION DE CAPITAL

EURL PHARMACIE SALAVERT

Société à Responsabilité Limitée
à Associé Unique
au capital de 800 000 €
Siège social : 46 rue du Général Leclerc
58220 Donzy
482 279 080 RCS Nevers

Par décision de l'associé unique en date du 10 mai 2014, il résulte que le capital social a été augmenté d'une somme de 799 000 € pour le porter à 800 000 €, par incorporation d'une somme de 799 000 prélevé sur le compte « Autres Réserves » et par la création de 7 990 parts nouvelles.

En conséquence, le capital social s'élève à la somme de 800 000 €, divisé en 8 000 parts de 100 € chacune, entièrement libérées.

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Nevers.

Pour avis, le Gérant et associé unique.

AL582112262

Notaires

SCP J.P Jacob et C.Theveny
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Avis de modifications

Aux termes d'un acte reçu par Me Jean-Paul Jacob, Notaire à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) le 9 mai 2014, le capital social du GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE MONTOUR, ayant son siège social à Pougny (Nièvre) «Villargeau», immatriculé au RCS de Nevers sous le n° 429 914 583, qui était de 65.306 euros, a été porté à 107.306 euros divisé en 107. 306 parts de 1 euro chacune, au moyen d'un apport effectué par les associés de diverses parcelles de terre situées à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) Montour, évaluées à 42.000 Euros. Les statuts sont modifiés en conséquence.

Pour avis

Me J.P Jacob, Notaire.

AL582112417

ANNONCES LEGALES
03 80 78 90 72

NON DISSOLUTION

OPTIQU'ALL

SARL au capital de 5000 €
Siège social :
107 route de Moulins,
58300 Decize
533 782 728 RCS de Nevers

L'assemblée générale du 15/05/2014 a décidé de ne pas dissoudre la Société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.

Modification au RCS de Nevers

AL582112406

TRANSFERT DE SIÈGE

OLM RACING

SARL au capital de 8000€
Siège social :
9 avenue du général Leclerc
58500 Clamecy
RCS de Nevers 429659220

Par AGE du 1er janvier 2014, les associés ont décidé à compter de ce jour de transférer le siège social : Rue Hélène Boucher, 58500 Clamecy

AL582112405

Aux termes d'une délibération en date du 25 avril 2014, l'AGE des associés de la SARL SOBRAL au capital de 185 682,84 €, immatriculée au RCS de Nevers sous le n°351 356 076, a décidé de transférer le siège social du Rue Auguste Lambiotte, 58700 Prémery au Lieudit Ancienne Usine Péchiney Rive Droite du Guiers, 73520 Saint Beron à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis

La Gérance

AL582112402

S.A.S. «TCS»

Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 7 000 €
Siège social
47 bis rue Henri Bouquillard
BP 9
58022 Nevers
R.C.S. Nevers 792 019 358

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 15/04/2014, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social de la société à Nevers (58000) - 2 rue du Midi à compter du 18 Avril 2014. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Nevers.

Pour avis, le Président.

AL582112295

NOMINATION

NAUDET SAPINS DE NOEL

SAS au capital de 854.700 euros
Siège : Planchez (58230)
431 863 752 RCS Nevers

Aux termes des décisions de l'associé unique du 9 mai 2014 :

- La société ETC AUDIT dont le siège est à Saint Georges sur Baulches (89000) Place de l'Europe, représentée par Monsieur Claude Boulic, a été nommée Commissaire aux Comptes Suppléant en remplacement de Monsieur Dominique Passerat, décédé.

AL582112364

SUCCESSION

Avis

La Directrice Régionale des Finances publiques de Bourgogne et du département de la Côte d'Or, Administratrice générale - France domaine, Gestion des patrimoines privés - 25, rue de la Boudronnée 21047 DIJON, curateur des successions de :

. M. Roger LIEGAUX célibataire, décédé le 08/12/2012 à Fertrève, réf 13.5823

a établi l'inventaire estimatif

. Mme Georgette Suzanne GOBY célibataire, décédée le 17/11/2012 à Varzy, réf 13.5905

. Mme Marie Bernadette AZOR veuve DE LA ROCHE SOUVESTRE, décédée le 26/11/2012 à Moulins Engilbert, réf 13.5902

. M. Bernard Marcel DUPERRIER célibataire, décédé le 21/02/2013 à Villejuif (94), réf 13.5901

. Mme Denise Jeannine BONDAZ célibataire, décédée le 04/10/2012 à Varennes Vauzelles,

réf 13.5914

. M. Jean-Claude Alain LAFLEUR célibataire, décédé le 05/04/2013 à Urzy, réf 13.5969

a établi les inventaires estimatifs et les projets de règlement du passif

AL582112412

VENTE

SCP J.P Jacob et C. Théveny
Notaires Associés
14 rue du Maréchal Leclerc
58200 Cosne Cours sur Loire

Fonds de commerce

Suivant acte reçu par Me Denis Bloin, Notaire au sein de la SCP J.P Jacob et C.Théveny, le 7 mai 2014,enregistré à Nevers le 12/5/2014bord n° 2014/604 Case n° 1 extrait 1412, Mr Bacq André et Mme Guiot Monique, son épouse, dt à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 3 rue StJacques, ont vendu à Mr Godefrin Bruno, et Mme Reynaud Karine, sonépouse, dt à Savigny en Sancerre(Cher) «Cours», un fonds decommerce de BAR, PETITE BRASSERIE, exploité à Cosne Cours sur Loire (Nièvre) 3 rue Saint Jacques,lui appartenant connu sous le nomcommercial BAR DES PTT, et pourlequel Mme Bacq est immatriculéeau RCS de Nevers sous le n° 493463 038, moyennant le prix ppal de47.000 euros. Ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant. L'entrée en jouissance a étéfixée depuis le 1er mai 2014. Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues enla SCP J.P Jacob et C.Théveny,Notaires Associés à Cosne Cours sur Loire, domicile élu, par acte extra-judiciaire, dans les 10 jours de ladernière en date des insertions légales.

Pour unique insertion

Me Bloin, Notaire

AL582112398

Etude de Maître
Jean-Paul Gauthron
Notaire à Guerigny (Nièvre),
1 rue de Plouzeau

Droit de préférence des propriétaires de parcelles boisées :

En application des articles L 331-19 et suivants du Code forestier, avis est donné de la vente du bien suivant :

Commune de St-Aubin-Les-Forges (58130), Le Queudray

Une parcelle de Taillis

Figurant au cadastre comme suit :

-section A n°153, lieudit «Le Queudray», bien non délimité pour une contenance de 5 ares 24 centiares, à prendre dans une parcelle d'une contenance totale de 20 ares 96 centiares.

Prix: cinq cents euros (500,00 €) payable comptant.

Affichage à la mairie de St-Aubin-Les-Forges.

Dans les deux mois de cet affichage, tout propriétaire de parcelles boisées contiguës peut faire connaître son intention d'exercer son droit de préférence aux conditions proposées, par lettre recommandée ou par remise contre récépissé en l'Etude de Maître Jean-Paul Gauthron, notaire à Guerigny (58130), 1 rue de Plouzeau.

Réalisation de la vente dans un délai de deux mois à compter de la réception de la déclaration d'exercice de ce droit, sous réserve du droit de préemption dont bénéficie éventuellement la Safer.

AL582112369

YONNE

MODIFICATION DE STATUTS

SECURITE TELESURVEILLANCE ALARME GARDIENNAGE

SAS au capital de 38 500 €
Siège social
31, rue Alsace Lorraine
89100 Sens
352 588 966 RCS de Sens

L'AGE du 29/04/2014 a décidé de modifier l'objet social de la société qui devient : La sécurité et le gardiennage des biens des personnes physiques, morales ou en collectivité; l'assistance sécuritaire physique ou à distance des entreprises, sociétés, lieux privés ou établissements à caractère public. Les interventions pour levée de doutes sur alarme intrusion, incendie et défauts techniques. Les rondes de surveillance de tous locaux à usage d'habitation, collectif, professionnel, industriel, ou commercial. Le gardiennage avec ou sans chiens, de tous locaux. La vente et l'installation de matériel de contrôle d'accès, d'automatisme de porte. La protection des biens contre le vol, l'incendie, les dégâts des eaux. La vente, la location, l'installation de tous systèmes électroniques de protection contre le vol, l'intrusion dans les locaux et l'incendie. La transmission et la surveillance d'alarmes et de détections intrusions et incendie, d'alarmes techniques, de défauts de fonctionnement.

Modification au RCS de Sens

AL892112473

SARL GALLOT ENTREPRISE DE MACONNERIE-RENOVATION

Au capital de 7 622,45 €
Siège social : 16 rue du Veau
89340 Champigny s/Yonne
388 912 503 RCS Sens

L'associé unique, par décisions du 19/03/14, a décidé d'ajouter à l'objet social :

chauffagiste bois, installateur d'appareils de chauffage bois, ramonage des conduits de fumées et entretien des appareils à bois à bûches.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

AL892112492

SCI LE CLOS DE LA PRADILYS

SCI au capital de 13.920 €
Siège social : Route de Chablis
89800 Préhy
RCS Auxerre 334 915 469

Aux termes de l'AG du 18/4/2014, les associés ont décidé de proroger la durée de la société pour la porter à 99 ans à compter de son immatriculation au RCS, et de modifier l'article 5 des statuts comme suit :

Durée :

Ancienne mention : 30 ans à compter de son immatriculation au RCS

Nouvelle mention : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Mention au RCS d'Auxerre

Pour avis

AL892112479

SARL FOURNILLON

Société à responsabilité limitée
Au capital de 8 000 euros
Siège social: 34 Grande rue
89360 Bernouil
799055 975 Rcs Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 29 janvier 2014, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de modifier l'objet social à compter du 1er janvier 2014 et de modifier l'article 2 des statuts.

Corrélativement, l'avis précédemment publié, relativement à l'objet social est ainsi modifié :

Article 2 : Objet

Ancienne mention:

- négoce de vins ainsi qu'achat et revente de raisins, moûts, bouteilles, vins.

Nouvelle mention:

- prestations de travaux agricoles et accessoirement location de matériels agricoles,
- chambres d'hôtes et tables d'hôtes,
- négoce de vins ainsi qu'achat et revente de raisins, moûts, bouteilles, vins.

Pour avis,

La gérance

AL892112406

SARL CROMBEZ

Société à responsabilité limitée
au capital de 7 700 euros
Siège social : 7 rue du Petit Courson
89600 Germigny
R.C.S. Auxerre 442 046 595

Avis de modification

Aux termes du procès verbal des délibérations de l'associé unique en date du 1er mai 2014, il résulte que :- L'Associé unique de la SARL CROMBEZ a décidé la transformation de la société en Société par Actions Simplifiée à compter du 1er mai 2014, sans création d'un être moral nouveau. Cette transformation entraine la publication des mentions suivantes :

Forme :

Ancienne mention : société à responsabilité limitée

Nouvelle mention : société par actions simplifiée

Dénomination :

Ancienne mention : SARL CROMBEZ

Nouvelle mention : SAS CROMBEZ

Administration :

Ancienne mention : Monsieur Jean-Pierre Crombez, gérant

Nouvelle mention : Monsieur Jean-Pierre Crombez, président

Cession d'actions :

Les actions sont librement cessibles à titre gratuit ou onéreux entre les actionnaires.

En revanche, elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société, et ce quel que soit le degré de parenté avec le cédant, qu'avec le consentement de la majorité en nombre des actionnaires représentant au moins les 3/4 des actions, la majorité est en outre déterminée compte tenu de la personne et des actions de l'actionnaire cédant.

- L'inscription modificative de la société sera effectuée auprès du R.C.S. de Auxerre

Pour avis,

AL892112498

VIGICONCEPT

SARL au capital de 3 000 euros
51 Avenue Jean Jaurès
89000 Auxerre
500 465 620 RCS Auxerre

Par décision du 01/04/2014, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités de la commercialisation et l'installation de tous matériels se rapportant à la télésurveillance et à la sécurité et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

AL892112506

CHANGEMENT DE NOM

Monsieur Julien Chamiot Poncet né le 11 avril 1984 à Auxerre (89), de nationalité française, ambulancier, demeurant 19 allée des Fourneaux 89200 Avallon, dépose une requête auprès de Madame le Procureur de la République d'Auxerre aux fins de substituer à son nom patronymique celui de Chonion.

Anne Pages, Avocat

AL892112510

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes.

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : SCI Arcamec

Siège social : 89113 Charbuy 5 Rue de l'église

Objet : - L'administration, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial ou industriel ;

Durée : 99 années

Capital : 100 euros

Apports en numéraire : 100 euros

Gérance : Mme Françoise et M. Patrick Lehoussel, demeurant 5 Rue de l'église 89113 Charbuy.

Cession de parts : - Librement cessibles entre associés ou époux ; agrément dans tous les autres cas.

Immatriculation au RCS d'Auxerre.

Pour avis

AL892112467

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes.

Forme : Société Par Actions Simplifiées

Dénomination : Alpha Rénovation Habitat

Siège social : 5 Rue des compagnons 89290 Champs sur Yonne

Objet : - toute activité générale de bâtiment, tous corps de métiers et notamment placo-isolation, menuiserie, électricité, maçonnerie et couverture,

Durée : 99 années

Capital : 5 000 euros

Apports en numéraire : 5 000 euros

Gérance : Mme Céline Redouté demeurant 6 Route de Bessy cidex 404 - 89460 Prégilbert

Cession de parts :

Librement cessibles entre associés ou époux ; agrément dans tous les autres cas.

Immatriculation au RCS d'Auxerre.

Pour avis

AL892112466

SPAFORMATION

SASU au capital de 3000 euros
Siège social : 2 ruelle de la forge,
Beaudemont,
89500 Villeneuve sur Yonne

Objet : Organisme de formation privé esthétique et spa.

La présidente Melle Benoist Amandine, domiciliée au 2 ruelle de la forge, Beaudemont, 89500Villeneuve sur Yonne.

Durée de la société : 99 ans.

La société sera immatriculée au RCS de Sens.

AL892112493

Par acte SSP du 21/03/2014, il a été constitué une SARL à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : L'ENVIE

Objet social : service traiteurs

Siège social : ferme du grand Boulin, chemin de la Messe, 89340 Saint-Agnan.

Capital minimum : 2000 €

Capital initial : 2000 €

Capital maximum : 5000000 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. Christians Sébastien, demeurant ferme du grand boulin chemin de la messe, 89340 Saint-Agnan

Immatriculation au RCS de Sens

AL892112488

Aux termes d'un acte SSP en date du 11 avril 2014 il a été constitué une société

Dénomination sociale : VZLR

Siège social : 88 rue Victor Guichard, 89100 Sens

Forme : SAS à capital variable

Nom commercial : Repsin

Capital minimum : 1500 Euros, en dessous duquel il ne peut être réduit

Capital initial : 3000 Euros

Capital maximum : 30000 Euros

Objet social : Recherche de fuite sur canalisations encastrés ou non

Président : Monsieur Romain LUCAS demeurant : 88 rue Victor Guichard, 89100 Sens élu pour une durée indéterminée

Admission aux Assemblées :

Chaque Associé a le droit de participer aux décisions collectives par lui-même ou par son mandataire.

Exercice du droit de vote :

Chaque action donne droit à une voix.

Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent.

Transmission des actions : les actions ne peuvent être transférées entre Associés qu'avec l'agrément préalable du Président de la société, lequel doit apprécier si le transfert envisagé est conforme à l'intérêt social.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Sens

AL892112486

SCP COUTANCE - LELIEVRE
Notaires à Avallon (Yonne)

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Lelièvre, le 14/05/2014, a été constituée une Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L 311-1 du Code rural et de la pêche maritime

Dénomination : EARL DE LA PIERRE BLANCHE

Siège social : Saint-Brancher (89630), 31 route du Morvan, Villiers-Nonains

Durée : 99 ans

Capital social : 244 780,00 Eur

Les apports sont en nature et en numéraire

Gérant : M. Jean-Jacques Paupe

La société sera immatriculée au RCS de Auxerre

Pour avis

Le Notaire

AL892112484

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 9 mai 2014 à Beine, il a été constitué une société en nom collectif.

Dénomination sociale : ETA DARLOT

Forme : Société en nom collectif.

Objet : La réalisation de travaux agricoles et accessoirement location de matériels agricoles.

Capital social :5 000 euros.

Siège social : 4 chemin de Casse Bouteilles, 89800 Beine

Durée :99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Gérant associé tenu indéfiniment des dettes sociales : M. Julian Darlot demeurant 35 rue d'en bas, Les Bries, 89380 Appoigny.

Associé tenu indéfiniment des dettes sociales : M. Patrick Darlot demeurant 13 chemin de Casse Bouteilles, 89800 Beine.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).

Pour avis et mention, le gérant.

AL892112433

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 9 mai 2014 à Précy sur Vrin, il a été constitué une société en nom collectif.

Dénomination sociale : DENIS ET FILS

Forme : Société en nom collectif

Objet : La réalisation de travaux agricoles et accessoirement location de matériels agricoles

Capital social : 10 000 euros

Siège social : 13 route de Villefranche, 89116 Précy sur Vrin

Durée :99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés

Gérants et associés indéfiniment et solidairement responsables :M. Jérôme Denis demeurant 13 route de Villefranche, 89116 Précy sur Vrin et M. Corentin Denis demeurant 13 route de Villefranche, 89116 Précy sur Vrin

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).

Pour avis et mention, la gérance.

AL892112429

Par ASSP en date du 10/05/2014, il a été constitué la SCI suivante :

Dénomination : FOMIDOM

Capital social : 1 000€

Siège social : 9 rue Hugues Cosnier 89720 Rogny les Sept Ecluses

Objet : l'acquisition par vente ou apport ou acquisition de parts de société immobilière ou l'exploitation par bail, location ou autrement, la jouissance, la gestion et l'exploitation de locaux ou biens immobiliers.

Gérant : Madame Foulon Dominique, demeurant : 9 rue Hugues Cosnier 89720 Rogny les Sept Ecluses

Durée : 50 ans

Cession des parts : Les cessions de parts sociales entre vifs sont libres entre associés. Toutes autres cessions sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés donné par décision extraordinaire représentant plus des trois quarts du capital social.

La société sera immatriculée au RCS de Auxerre.

AL892112499

Aux termes d'un acte SSP en date du 05/05/2014 il a été constitué une société

Dénomination sociale : HABITAT & FENETRES

Siège social : 1 rue d'Egleny, 89000 Auxerre

Forme : SARL Unipersonnelle

Capital : 2 000 €

Objet social : commercialisations de menuiseries et matériaux liés à l'habitat.

Gérant : Monsieur Adile Yousfi, 4 rue Mozart, 89600 Saint Florentin

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Auxerre

AL892112501

Par acte SSP du 12/05/2014, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : THOMAS FLORENTIN

Sigle : TF

Objet social : fabrication et pose de meuble et menuiserie

Siège social : 31 route de Saint Loup, 89116 Cudot.

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans

Gérance : M. Florentin Thomas, demeurant 31 route de Saint Loup, 89116 Cudot

Immatriculation au RCS de Sens

AL892112507

FIDAL - SOCIETE D'AVOCATS
1 Avenue de Saint-Georges
89000 Auxerre

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution, pour une durée de 99 ans, d'une société par actions simplifiée immatriculée au R.C.S. d'Auxerre dénommée « POISSONNERIE LA RASCASSE», au capital de 5.000 euros, ayant pour objet le commerce de détail et demi-gros de poissons crustacés, mollusques.

Son siège social est fixé à Chemilly sur Yonne (89250)6 Rue du Bois Linard.

Monsieur Laurent Michas demeurant à Chemilly sur Yonne (89250) - 6 Rue du Bois Linard est nommé en qualité de Président, pour une durée illimitée. Madame Svetlana Troubach épouse Michas demeurant à Chemilly sur Yonne (89250) 6 Rue du Bois Linard est nommée Directeur Général, pour une durée illimitée.

Admission aux assemblées et droit de vote :

Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé dispose autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Immatriculation : au RCS d'Auxerre

Pour avis

AL892112508

Par acte SSP du 12/05/2014, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes.

Dénomination : SARL CONCEPTS CONSTRUCTIONS

Sigle : MIKIT

Objet social : la promotion et la commercialisation de maisons individuelles, toutes opérations immobilières connexes ou complémentaires.

Siège social : 24, Grande Rue, 89140 Michery

Capital : 10 000 euros

Durée : 75 ans

Gérance : Mme Lerda Sylvie 24, Grande Rue 89140 Michery Immatriculation au RCS de Sens

AL892112511

DISSOLUTION LIQUIDATION

HM IMMOBILIER

Société Civile Immobilière
au capital de 1 000 €
Siège social : 3 Chemin de l'Eglise
89150 Villeneuve la Dondagre
515 198 141 R.C.S. Sens

Le 07/05/2014, les associés ont : -décidé la dissolution anticipée volontaire de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel, -nommé M. Jean-Luc Marteau demeurant à Villeneuve-la-Dondagre (89150), 3 Chemin de l'Eglise, liquidateur, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci, -fixé, pour les besoins de la correspondance, le siège de la liquidation au domicile du liquidateur.

AL892112469

SOCIETE LE RENDEZ-VOUS GOURMAND

en liquidation EURL
au capital de 100 Euros

Siège Social : 40 Rue Bourneil
89000 Auxerre.
RCS d'Auxerre.

Par délibération en date du 15/05/2014 enregistrée le 15/05/2014 assemblée générale de l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à effet au 15/05/2014.

Madame Hollaender Fabienne a été nommée liquidateur. Le dépôt des actes et pièces relatives à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Auxerre. La correspondance concernant la liquidation devra être adressée au lieu du siège social.

Pour avis, le liquidateur

AL892112490

SARL C.R.T

SARL au capital de 1000 €
Siège social:
83 bis rue Jacques d'Auxerre,
89300 Joigny
797 739 117 RCS Sens

L'AGE du 10/04/2014 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 15/05/2014, nommé en qualité de liquidateur M. Barreira de Oliveira Daniel, demeurant 2 rue de la Petite, 89300 Joigny, et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur

Modification au RCS de Sens

AL892112464

SARL «LA BOUCHERIE MORVANDELLE»

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 7 622,45 euros
Siège : Zone Industrielle
Rue Derrière les Prés, 89200 Avallon
419 052 261 RCS Auxerre

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30/04/2014 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous

le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations

de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur François D'ANGELO, demeurant 3 chemin des Peignes à 89160 Chassignelles, pour toute la durée de la liquidation,

avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 3 chemin des Peignes à 89160 Chassignelles. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

AL892112500

SARL «LA BOUCHERIE MORVANDELLE»

Société à Responsabilité Limitée
en liquidation
Au capital de 7 622,45 euros
Siège : Zone Industrielle
Rue Derrière les Prés,
89200 Avallon
419 052 261 RCS Auxerre

L'Assemblée Générale réunie le 17¬†mai 2014 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur François d'Angelo de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

AL892112503

L'AGE de CREA BUNGALOWS, SARL au capital de 8000€, 3 le pont Morlaix, 89140 Vinneuf, 791 714 975 RCS Sens, a décidé, le 30.4.2014, la dissolution anticipée de la société, désigné en qualité de liquidateur Mr AKSOU AHMED, 45 Quai Carnot, 92210 St Cloud et fixé le siège de liquidation et l'adresse de correspondance au siège social. Mention au RCS de Sens

AL892112512

L'AGE de CREA BUNGALOWS SARL au capital de 8000€, 3, le pont Morlaix, 89140 Vinneuf, 791 714 975 RCS Sens, a approuvé, le 30.4.2014, les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Mr Aksou Ahmed, 45, quai Carnot, 92210 St Cloud pour sa gestion, l'a déchargé de son mandat et prononcé la clôture de liquidation de la société. Mention au RCS de Sens.

AL892112513

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LES LYS, S.C.I. LES LYS

Société civile immobilière
au capital de 762,25 euros
Siège social : Chemin des Grèves
ZI des Vauguillettes
89100 Malay-Le-Grand
411 131 964 R.C.S. Sens

Selon procès-verbal du 18 avril 2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'augmenter le capital de 699,75 euros, pour le porter à 1 462 euros, par émission de 459 parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de 1,52 euros environ.

Statuts modifiés en conséquence.

Mention au R.C.S. de Sens.

AL892112472

Octav

Octav
Société d'Avocats
8, rue Camille Lenoir
51100 Reims

INVEST'ICAU

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 euros portée
à 500.000 euros
Siège social : 9 rue de Beauregard
Hameau de Beaudemont
89500 Villeneuve sur Yonne
800 251 100 RCS Sens

Augmentation de capital

Aux termes d'une délibération du 29/04/2014, l'Assemblée Générale Extraordinaire a augmenté le capital social d'une somme de 499.000 € en suite des apports effectués par M. Alexandre Denis et M. Olivier Bruley de 1.000 parts sociales de la société COMPTOIR AUTOMOBILE ICAUNAIS, société à responsabilité limitée au capital de 100.000 €, dont le siège social est 184 avenue de Sénigallia, 89100 Sens, identifiée sous le n°509 380 804 RCS Sens.

Capital social :

Ancienne mention : 1.000 € divisé en 100 parts de 10 €

Nouvelle mention : 500.000 € divisé en 50.000 parts de 10 €

Inscription modificative au RCS de Sens.

Pour avis

AL892112495

SAS HD

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
porté à 109 460 euros
Siège social : 16 Rue de l'Auge
Zone Artisanale les Bréandes
89000 Perrigny Près Auxerre
801 120 494 RCS Auxerre

Augmentation du capital

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mai 2014 que le capital social a été augmenté de 108 460 euros par voie d'apport en nature.

Ancienne mention :

Le capital social est fixé à Mille Euros (1 000 euros).

Nouvelle mention :

Le capital social est fixé à Cent Neuf Mille Quatre Cent Soixante Euros (109 460 euros).

Pour avis,

Le Président

AL892112496

➜ NON DISSOLUTION

FAMZA

SARL au capital de 8 000 €
Siège social
Avenue du Maréchal Juin
89000 Auxerre
439 999 699 RCS Auxerre

Par décisions en date du 28.10.2013, statuant conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du Code de Commerce, a décidé qu'il n'y a pas lieu à dissolution anticipée de la société.

AL892112509

LSP RENOVATION

SARL au capital de 5 000 euros
18 Route de Fregers
89150 St Valèrien
507 566 933 RCS Sens

L'AGE du 14/02/2013, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL892112485

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

DN DIFFUSION

Société à responsabilité limitée
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 101 rue de Sèvres
75280 Paris Cedex 06
Transféré : 48 Grande rue 89100 Sens
515 087 096 RCS Paris

Aux termes d'une délibération en date du 1er octobre 2013, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 101 rue de Sèvres, 75280 Paris Cedex 06 au 48 Grande rue, 89100 Sens, à compter du 1er octobre 2013 et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts.

La société sera désormais immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sens.

Pour avis,

La Gérante

Madame Mélanie DEVERNOIS

Demeurant 1 rue Racine, 89100 Sens

AL892112468

CYRUS SECURITE

SASU au capital de 50 000 euros
Siège social :
85 Bis route de Grigny
91130 Ris Orangis
528 838 154 RCS Evry

En date du 10/02/2014 l'associé unique a décidé de transférer le siège social de la société au 19, bd du Pont Neuf, le 19 Pont Neuf, 89100 Sens, à compter du 10/02/2014

Présidence : Zoao Zinga Antonio, 9 rue Gallois Lallier 89340 Villeblevin

Radiation au RCS de Evry et réimmatriculation au RCS de Sens

AL892112470

OPROSYST

SARL au capital de 20 000 euros
Siège social :
85 bis route de Grigny
91130 Ris Orangis
509 099 966 R.C.S. Evry

En date du 10/02/2014 le gérant a décidé de transférer le siège social de la société au 19, bd du Pont Neuf, le 19 Pont Neuf, 89100 Sens, à compter du 10/02/2014

Gérance : M. Zoao Zinga Antonio, 9 rue Gallois Lallier 89340 Villeblevin

Radiation au RCS de Evry et réimmatriculation au RCS de Sens.

AL892112471

P.M.P.C.

SCI au capital de 152, 44 €
Siège social :
5 Ter Rue Marcellin Berthelot,
89000 Auxerre
432 916 849 RCS d' Auxerre

L'AGE du 18/04/2014 a décidé de transférer le siège social de la société 2 Chemin du Château, 89560 Sementron, à compter du 18/04/2014

Mention au RCS d' Auxerre

AL892112489

L'AGE du 4.5.2014, de la société L'ATRIUM, SAS au capital de 1500€, 31, rue de l'hôpital, 89700 Tonnerre, 527 991 426 RCS Auxerre a décidé :

- de transférer le siège social au 14, rue de l'Hôtel de Ville, 89700, Tonnerre.

- de nommer président Mme Portelli Chrystelle, 2, rue du Grenier à Sel, 89700 Tonnerre, pour une durée indéterminée, en remplacement de Mr Carvalho Da Silva Carlos, pour démission. A compter du 19.5.2014. Mention au RCS de Auxerre.

AL892112475

➜ NOMINATION

AUTOMOTIVE LIGHTING REAR LAMPS FRANCE

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 5.134.480 €
Siège social : 9, rue Albert Berner
89330 Saint Julien du Sault
329 959 217 RCS Sens

Suivant procès-verbal en date du 24 avril 2014, l'associée unique a nommé aux fonctions de :

- Président, Monsieur Gianpaolo Luigi Accossato demeurant Via Della Repubblica, 41, Corbetta-Millano (20011) Italie, en remplacement de Monsieur Pasquale Barilla ;

- Directeur Général, Monsieur Giacomo Cesano demeurant Via San Dolcido 9/A, Ossia Caraglio (CN), (12023) Italie.

Mention en sera faite au RCS de Sens

AL892112491

S.A.R.L. YONNE RECYCLAGE

Société à responsabilité limitée
au capital de 150 000 Euros
Siège social : route de Chablis
89290 Venoy
408 094 241 R.C.S. Auxerre

L'Assemblée Générale des associés du 24 Mars 2014 a nommé :

- la S.A.S. LDS AUDIT située à Dijon (21000) 37 B, avenue Françoise Giroud - Parc Valmy - Immeuble « le Duo » Bâtiment B, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, la S.A.R.L. F.C.R.C. (FRANCE COMMISSARIATS REVISION CONSULTANT) située à Belfort cedex (90003) Espace Vauban, 7, boulevard Richelieu, B .P. 137 en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant, pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 30 Septembre 2019.

Pour avis La Gérance

AL892112483

➜ DÉMISSION

BEAUJOUR

Société à responsabilité limitée
Au capital de 26 000 euros
Siège social: 6 rue des Hates,
89560 Courson Les Carrières
789 904 406 RCS Auxerre

Aux termes d'une délibération en date du 30 avril 2014, l'assemblée générale extraordinaire a constaté la démission de M. Christian Buchez de ses fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL892112451

➜ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

NESYS COMPOSITES

Société à responsabilité limitée
au capital de 15 000 €
Siège Social : 20, route des Fours
89510 Etigny
478 542 194 R.C.S. Sens

Aux termes d'un procès verbal d'assemblée générale extraordinaire du 28/04/2014, les associés ont approuvé la démission de M. Sébastien Duchesne de ses fonctions de cogérant à compter de ce jour et modifient la dénomination sociale qui sera à l'avenir: FEM COMPOSITES. Mention sera faite au R.C.S. de Sens

AL892112487

SCI EIFFEL 89

SCI au capital de 2 000 euros
Siège social :
21 rue Gustave Eiffel
89340 Villeneuve la Guyard
494 898 950 R.C.S. Sens

Il résulte d'une assemblée générale ordinaire tenue le 4 avril 2014 que M. Gabriel Perea Y Gonzalez, demeurant 2 Route de Presou 89340 Villeneuve la Guyard, a été nommé Gérant, à compter de cette même date, en remplacement de M.José Perea Gonzalez, demeurant 5 rue de Provins 77520 Montigny Lencoup, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de Sens.

AL892112480

EARL TERRES DE QUENNE

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Société civile
au capital de 7 500 euros
Siège social : 9 rue du Château
89290 Quenne
510 712 086 RCS Auxerre

L'assemblée générale extraordinaire du 2 mai 2014 a nommé M. Thierry Durand, demeurant à Quenne (Yonne), 9 rue du Château, aux fonctions de gérant.

Pour avis, la gérance.

AL892112423

➜ CESSION

Suivant ASSP en date du 28.4.2014, enregistré au SIE d'Auxerre le 12/05/2014, bordereau 2014/470, case n° 4, extrait 1405, SMURFIT KAPPA COMPTOIR DU PIN, société par actions simplifiée au capital de 2 386 647 € dont le siège social est à Pessac (33600) - 12 avenue Gustave Eiffel, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux sous le numéro 780 111 357, a cédé à GARNIER BOIS, société par actions simplifiée au capital de 73.000 € dont le siège social à Alençon (61000) 42, rue Eugène Lecointre, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 413 978 529 RCS Alençon, la branche d'activité de négoce de produits bois vrac résineux et feuillus du fonds de commerce, sise à Dannemoine (89700) 1, route de Vezinnes constituant un établissement secondaire de SMURFIT KAPPA COMPTOIR DU PIN identifié au répertoire national des entreprises sous le numéro 780 111 357 00189, et ce moyennant la somme de 150.000 €, s'appliquant aux éléments incorporels à concurrence de 60.000 € et aux éléments corporels à concurrence de 90.000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 1.5.2014. Les oppositions s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales chez Maître Philippe GUEGAN, avocat, 7, rue Alexandre Marie, 89000 Auxerre.

AL892112397



▶ Sudoku

6			7				2	
9	8							4
			3	6			9	5
	5			3				
		2	9		8	7		
				7			8	
5	2			4	3			
1							5	6
	3				1			8

Résultat du précédent numéro

1	3	5	7	9	4	6	2	8
9	2	7	1	8	6	3	4	5
8	6	4	3	5	2	9	7	1
4	7	8	6	1	3	2	5	9
2	1	9	8	4	5	7	3	6
3	5	6	2	7	9	8	1	4
7	4	1	9	3	8	5	6	2
5	9	2	4	6	7	1	8	3
6	8	3	5	2	1	4	9	7

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.

Terres de Bourgogne

Comment le préférez-vous ?

NOUVEAU
Votre abonnement 2014

1 > Version **Papier**

2 > Version **Numérique**

3 > Version **Papier + Numérique**

BULLETIN D'ABONNEMENT

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à :
Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP77409 - 21074 Dijon cedex
03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

☐ Je règle € par chèque à l'ordre de SEP de Bougogne
☐ Je règle € par carte bancaire N° / / /
date d'expiration: /

Prénom Nom
Raison sociale
Adresse
Lieu-dit CP Ville
Tel. Fax
Mobile Signature
Email:

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

*Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants :
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits & légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

☐ Je demande une facture

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER**
1 ☐ Pour 1 an 100 € ☐ Pour 2 ans 189 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL

☐ Je m'abonne à la version **NUMERIQUE**
2 ☐ Pour 1 an 50 € ☐ Pour 2 ans 100 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL

☐ Je m'abonne à la version **PAPIER + NUMERIQUE**
3 ☐ Pour 1 an 115 € ☐ Pour 2 ans 200 €
☐ 1 revue Réussir de mon choix*
☐ Pour 1 an 35 € ☐ Pour 2 ans 70 €
TOTAL

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 24 mai 2014 au 30 mai 2014

Samedi 24

TF1
20.35 Football «Finale de la Ligue des Champions : Real Madrid/Atlético Madrid», en direct de Lisbonne.
23.00 Ce soir tout est permis avec Arthur. Divertissement.

France 2
20.45 Le grand show «Florent Pagny». Divertissement présenté par Michel Drucker, avec Yannick Noah, Calogero, Garou, Indila, Pascal Obispo, Patrick Fiori, Carmen Maria Vega, Kad Merad et Al. Hy.
23.15 On n'est pas couché. Magazine présenté par Laurent Ruquier.

France 3
20.45 Meurtres à l'abbaye de Rouen. Téléfilm avec Frédéric Diefenthal, Isabel Otero, Saïda Jawad, Francois Levantal, Natalia Dontcheva, Pierre Vernier.
22.50 Inspecteur Lewis «Justice sauvage». Série avec Kevin Whately ⑩.
00.20 Appassionata «Le petit cheval bossu». Ballet de A. Ratmansky.

Arte
20.45 L'aventure humaine : «De l'Orient à l'Occident (5, 6 et 7/7)».
23.35 Tracks. Magazine.
00.20 Sex & Music (4/4) «Sexe, douleur et rock'n'roll». Documentaire.

M6
20.50 Hawaii 5-0. Série avec Alex O'Loughlin, Scott Caan ⑩.

Canal +
20.45 Football «Finale de la Ligue des Champions : Real Madrid/Atlético Madrid», en direct de Lisbonne.

Dimanche 25

TF1
20.55 X-Men «Le commencement» ★★★. Science-fiction (2011) de Matthew Vaughn, avec James McAvoy, Michael Fassbender, Kevin Bacon (2h07) ⑩. (voir Sélection)
23.25 Esprits criminels. Série ⑩.

France 2
19.55 Edition spéciale «Européennes 2014». Soirée présentée par Laurent Delahousse, David Pujadas et Nathalie Saint-Cricq.
22.35 Faites entrer l'accusé «Les frères Konhu, le rocher de Kanumera». Magazine de F. Lantieri ⑩.

France 3
20.45 Inspecteur Barnaby. Série avec John Nettles ⑩.
01.10 La forêt interdite. Drame (1958) de Nicholas Ray, avec Burl Ives, Christopher Plummer (1h30).

Arte
20.45 Dernier domicile connu. Policier (1969) de José Giovanni, avec Lino Ventura, Marlène Jobert, Michel Constantin, Paul Crauchet (1h35).
22.30 Arte journal «Spécial soirée électorale».
23.30 La fiancée du tsar. Opéra de Rimski-Korsakov.

M6
20.50 Capital «Centres commerciaux : La folie des grandeurs !». Magazine présenté par Thomas Sotto.
23.00 Enquête exclusive «Tourisme et dictature : Bienvenue au Tibet». Magazine ⑩.

Canal +
20.50 Enquêtes de foot. Magazine.

Lundi 26

TF1
20.55 Résistance (3 et 4/6). Série avec Pauline Burlet, César Domboy, Tom Hudson, Robert Plagnol ⑩.
23.00 New York, unité spéciale. Série avec Christopher Meloni ⑩.
01.30 Au Field de la nuit, avec J.-P. Guéno, J.-C. Lamy, André Loez, Marc Lavoine et Mathilde Seigner.

France 2
20.45 Rizzoli & Isles, autopsie d'un meurtre. Série avec Angie Harmon, Sasha Alexander ⑩.
23.00 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.
00.30 Bouge pas, meurs et ressuscite. Comédie dramatique (1990) de V. Kanevski, avec Pavel Nazarov (1h39).

France 3
20.45 Histoire immédiate «Les Français du jour J» ★★★. Documentaire. (voir Sélection)
23.20 La case de l'oncle Doc «La Corse libérée : L'épopée du Casabianca, 1942-1943». Documentaire.

Arte
20.50 Le pigeon. Comédie en NB et VO (1959) de Mario Monicelli, avec Vittorio Gasman, Renato Salvatori, Claudia Cardinale (1h42).
22.35 Divorce à l'italienne. Comédie en NB et VO (1962) de Pietro Germi, avec Marcello Mastroianni, Daniela Rocca, Stefania Sandrelli (1h44).

M6
20.50 L'amour est dans le pré «Que sont-ils devenus ?». Magazine.

Canal +
20.55 Vikings (5 et 6/10). Série ⑫.

Mardi 27

TF1
20.55 Football «Match amical : France/Norvège».
23.05 Unforgettable. Série avec Jane Curtin, Poppy Montgomery ⑩.

France 2
20.45 Qui sera le prochain grand pâtissier ? Magazine présenté par Virginie Guilhaume, avec Christophe Michalak, Christophe Adam, Philippe Urraca et Pierre Marcolini.
23.15 Infrarouge : «Ils ont débarqué en Normandie», «25 août 1944, Maillé : Un crime sans assassin».

France 3
20.45 La danse de l'albatros ★★. Téléfilm d'après la pièce de Gérald Sybleyras, avec Pierre Arditi, Caroline Silhol, Stéphanie Crayencour, Hubert Saint-Macary, Hervé Pierre, Christine Citti. (voir Sélection)
23.15 Les carnets de Julie «L'île de Noirmoutier, en Vendée». Magazine.

Arte
20.50 Tous allergiques ?
22.10 Spécial élections européennes. Débat.
23.05 Oui, mais non ! «Le compromis à la belge». Documentaire.

M6
20.50 Cauchemar en cuisine : «Chalèze», «Chilly-Mazarin».

Canal +
20.55 Quartet. Comédie dramatique (2012) de Dustin Hoffman, d'après la pièce de Ronald Harwood, avec Maggie Smith, Tom Courtenay, Billy Connolly, Pauline Collins, Michael Gambon (1h35).

Mercredi 28

TF1
20.55 Grey's Anatomy : «Le rendez-vous de la dernière chance», «Greffes en série». Série avec Ellen Pompeo, Patrick Dempsey ⑩.
23.20 Revenge. Série ⑩.

France 2
20.45 Un si joli mensonge. Téléfilm avec Corinne Touzet, Francis Renaud, Anémone (1h37).
22.30 La parenthèse inattendue. Magazine de Frédéric Lopez, avec Gilbert Montagné, Titoff, Laetitia Millot.

France 3
20.45 Le grand tour «Saint-Louis du Sénégal, Canton, Pondichéry : L'héritage des comptoirs français». Magazine présenté par Patrick de Carolis.
23.20 Pièces à conviction «Nuggets : Autopsie d'un succès».
00.30 Les chansons d'abord «Spéciale fête des mères», avec Hervé Vilard, Joyce Jonathan, Nicoletta, Les Stentors, Les P'tits Pierrots.

Arte
20.50 Monsieur Lazhar ★★. Comédie dramatique (2011) de Philippe Falardeau, avec Fellag, Sophie Nélisse, Émilien Néron (1h30). (voir Sélection)
22.20 Artistes en Tunisie.
23.15 Fuite à travers l'Himalaya. Drame en VO (2012) de Maria Brumencron, avec H. Herzsprung (1h33).

M6
20.50 Pékin express «Pékin express stoppé par la justice indienne».

Canal +
20.55 Spécial investigation «Les clowns contre-attaquent». Magazine.

Jeudi 29

TF1
20.55 Falco. Série avec Sagamore Stévenin ⑩.
23.55 New York, section criminelle. Série ⑩.

France 2
20.45 Envoyé spécial : «Les dessous des contrôles sanitaires», «L'affaire Benitez, l'énigme du légionnaire».
22.20 Complément d'enquête «Populaires : La revanche des ringards». Magazine de Benoît Duquesne.
23.30 Alcaline, le mag «Miossec».
00.25 Au clair de la Lune «Les grands motets de Campra».

France 3
20.45 Les sept mercenaires ★★★. Western (1960) de John Sturges, avec Yul Brynner, Steve McQueen (2h02). (voir Sélection)
23.25 L'ombre d'un doute «Vienne, ombres et lumières».

Arte
20.45 Real Humans (5 et 6/10). Série en VO avec Lisette Pagler.
22.55 L'Apollonide, souvenir de la maison close. Drame (2011) de B. Bonello, avec Hafsia Herzi (2h) ⑫.

M6
20.50 La plus belle région de France «Aquitaine, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Île-de-France et Champagne». Divertissement.
23.15 Les maisons les plus originales. Magazine.

Canal +
20.55 Scandal (11 et 12/18). Série avec K. Washington ⑩.

Vendredi 30

TF1
20.55 Nos chers voisins «Fête des voisins». Série avec Martin Lamotte, Christelle Reboul, Frédérique Bel, Dounia Coesens.
22.55 Qui veut épouser mon fils ?

France 2
20.45 Boulevard du Palais «Les liens du sang». Téléfilm avec Anne Richard, Jean-François Balmer, Philippe Ambrosini, Olivier Saladin, Cassandre Vittu de Kerraoul (1h37) ⑩.
22.25 Boulevard du Palais «Crédit revolver». Téléfilm avec Anne Richard, Jean-François Balmer, Philippe Ambrosini, Michel Robin (1h30) ⑩.

France 3
20.45 Thalassa «D-Day, ils ont inventé le débarquement» ★★★. Magazine présenté par Georges Pernoud (voir Sélection)
23.20 Enquêtes de régions.

Arte
20.50 La prof. Téléfilm avec Anna Loos, Meret Becker, Axel Prahl (1h29)
22.25 Y a-t-il trop d'avions dans le ciel ? Documentaire.
23.15 Mamie fait de la résistance.

M6
20.50 Bones : «Au nom de la liberté», «Pris au piège», «Chocolat show», «Chasse au trésor», «Face au désert». Série avec Emily Deschanel ⑩.

Canal +
20.55 Moi, moche et méchant 2. Animation (2013) de Chris Renaud et Pierre Coffin, avec les voix de Gad Elmaleh, Alexandra Lamy, Eric Cantona (1h35).

SÉLECTION


FTV - Kikoohm Productions

Les Français du jour J - Peu de gens le savent, mais il y eut des Français, réunis dans un commando dirigé par le capitaine de corvette Philippe Kieffer, pour débarquer, avec les Alliés, sur les plages de Normandie, ce 6 juin 1944. C'est l'histoire de ce commando, dont le grand-père du réalisateur faisait partie, qui est racontée dans ce remarquable documentaire. En s'appuyant sur des images inédites, conservées en Angleterre, le réalisateur retrace les différentes étapes de la constitution de ce commando. Ils furent 177 Français de toutes origines (certains n'avaient jamais foulé le sol français !) et de tous milieux, réunis par un même amour de la France et de la liberté. Avec les témoignages de certains d'entre eux, qui parlent avec une émotion contenue de leurs vies en Angleterre, puis dans le bateau qui les conduisit en Normandie, mais aussi avec des images prises par le sergent Clague, membre du commando, qui mourut quelques jours après le débarquement, ainsi que des scènes reconstituées, ce documentaire nous fait partager les espoirs fous de ces hommes très jeunes. Mais on ne comprend pas pour quelles raisons ces héros furent rendus à la vie civile sans aide ni assistance. Ce passionnant documentaire est une belle occasion de leur rendre un hommage mérité. ***Lundi 26, sur France 3, à 20h45.***

X-Men «Le commencement» - On appelle cela une «préquelle», c'est-à-dire une œuvre dont l'action se situe avant celle des autres films de la série. Sur fond de guerre froide et de crise des missiles de Cuba, en 1962, on retrouve les héros de la série, Erik Lehnsherr, le futur Magnéto, et Charles Xavier, le futur professeur X, dans des aventures mouvementées et parfaitement mises en images par Matthew Vaughn. Le scénario, très astucieux, met en scène des personnages complexes, en proie au doute. C'est ce qui fait l'intérêt d'une œuvre par ailleurs spectaculaire et dotée d'effets spéciaux impressionnants. ***Dimanche 25, sur TF1, à 20h55.***

La danse de l'albatros - Thierry vit avec Judith, de vingt ans sa cadette. Ses proches, composés de sa sœur, son beau-frère et son meilleur ami, n'acceptent pas cette liaison, qui met leur propre conception de la vie en cause. Après un grand succès au théâtre, il était normal que la pièce de Gérald Sybleyras soit adaptée pour la télévision. Pierre Arditi reprend son rôle et il est entouré d'une nouvelle (et excellente) équipe de comédiens. Les dialogues sont pétillants et pleins d'esprit, et cette chronique de la peur de vieillir ne manque pas d'intérêt. Mais il est dommage qu'il y ait beaucoup de longueurs. ***Mardi 27, sur France 3, à 20h45.***

Monsieur Lazhar - Dans une école au Québec, un gamin de 11 ans découvre son professeur pendu dans une salle. Bachir Lazhar, un immigré algérien, propose de remplacer la défunte et d'enseigner le français. En s'inspirant d'une pièce d'Évelyne de la Chenelière, Philippe Falardeau signe une plongée fascinante dans le monde de l'école, sur les traces de ce professeur atypique, mais passionné par les enfants et ce qu'il leur enseigne. Malgré des maladresses et des scènes un peu inutiles, cette œuvre touche le cœur et constitue un bel hommage aux enseignants, qui exercent leur métier avec passion et humanité. ***Mercredi 28, sur Arte, à 20h50.***

Les sept mercenaires - Pour se défendre contre des hors-la-loi, qui pillent régulièrement leur village, des villageois mexicains traversent la frontière et engagent sept mercenaires pour les défendre. Cette transposition du chef-d'œuvre d'Akira Kurosawa, «Les sept samouraïs», est une grande réussite. Si l'action est, parfois, un peu lente, les caractères des personnages sont très bien dessinés, le rythme est vif, et l'interprétation est remarquable. La plupart des comédiens qui ont joué dans ce grand et beau western deviendront célèbres grâce à lui. Et, pour une fois, la violence est modérée. ***Jeudi 29, sur France 3, à 20h45.***

Thalassa - Pour rendre hommage aux hommes qui ont risqué leurs vies pour libérer la France, «Thalassa» consacre son épisode aux différents matériels imaginés pour l'occasion. C'est saisissant et passionnant, en particulier la fin qui révèle les images des épaves immergées. ***Vendredi 30, sur France 3, à 20h45.***

Canton de Pouilly-en-Auxois (21)

Le paradis des pêcheurs

Les réservoirs du canal de Bourgogne offrent une multitude de possibilités aux adeptes de la pêche. Deux Polliens issus du milieu agricole confirment.


1


2


3


4


5

Les réservoirs du canal de Bourgogne, à proximité de Pouilly-en-Auxois : 1. Chazilly - 2. Tillot - 3. Cercey - 4. Panthier - 5. Grosbois-en-Montagne

Ici, c'est le top, on a tout ce qu'il faut» lance Claude Clair, 64 ans. Ce retraité agricole domicilié à Thoisy-le-Désert a conscience de la richesse *«halieutique»* de son canton. Quatre réservoirs du canal de Bourgogne sont à proximité de chez lui, et même cinq si l'on compte celui de Grosbois-en-Montagne, appartenant au canton de Sombernon. Vice-président de la société de pêche de Pouilly-en-Auxois depuis de longues années, Claude Clair se rend principalement à Cercey, à quelques centaines de mètres de son habitation : *«j'ai considérablement augmenté mon temps passé au bord de l'eau depuis la retraite. Aujourd'hui, si c'est pas le jardinage, c'est la pêche ! J'y vais parfois deux journées par semaine».*

Le carnassier, la cible privilégiée

Sur la commune voisine de Chazilly, Franck Jeannin, éleveur charolais de 39 ans, n'hésite pas à sortir les gaules lui aussi : *«Il y a beaucoup de choix ici, on peut ajouter le canal, la Tille, l'Ouche, l'Armançon... Les coins de pêche, ce n'est pas ce qui manque dans le coin. Je ne suis pas un grand pêcheur pour autant mais j'aime bien y aller de temps en temps, c'est très plaisant !»* Les deux Polliens ont un point commun, celui de traquer le carnassier et notamment le sandre.

Peu d'agriculteurs-pêcheurs

Les agriculteurs sont-ils nombreux à tenter leur chance, à l'image de Claude Clair et Franck Jeannin ? *«Dans tous mes amis pêcheurs, il n'y a pas d'agriculteurs, peu doivent s'adonner à cette activité. Sans doute un problème de temps, je ne sais pas»* répond le retraité. Même son de cloche du côté de Franck Jeannin : *«j'ai beau réfléchir, je ne connais pas beaucoup d'agriculteurs pêcheurs moi non plus. C'est une passion comme une autre, on l'a ou on ne l'a pas !»*

La carpe attire les étrangers

Les réservoirs du canal de Bourgogne sont réputés pour être très poissonneux. *«Il n'y a qu'à regarder les plaques d'immatriculations des pêcheurs, ils viennent parfois de très loin pour la carpe»* fait remarquer Franck Jeannin. *«Les Hollandais sont largement majoritaires, mais il y a aussi des Allemands, des Belges, des Italiens, des Tchèques, des Anglais... La liste est longue»* cite Claude Clair. Des spécimen de carpes allant jusqu'à 25 kilogrammes seraient présents dans les différents réservoirs.


Le sandre : le poisson préféré des deux agriculteurs interrogés.

Aurélien Genest


Franck Jeannin, éleveur à Chazilly : *«Il y a beaucoup de choix ici, on peut ajouter le canal, la Tille, l'Ouche, l'Armançon... Les coins de pêche, ce n'est pas ce qui manque».*


Claude Clair pêche principalement le carnassier et la friture.